

LE CATALOGUE  
DES FORMATIONS  
DE LA CNCC  
2018-2019

# Sommaire du programme 2018-2019

---

Parcours .....	5
L'analyse de données à la portée de tous <b>NOUVEAU</b> .....	6
Programme prioritaire .....	7
L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts <b>NOUVEAU</b> .....	8
Actualités .....	11
Actuel 2018 <b>NOUVEAU</b> .....	12
Arrêté des comptes 2018 - Aspects comptables et fiscaux <b>NOUVEAU</b> .....	15
Collaborateurs .....	17
Audit 1 - Découvrir la mission d'audit (e-learning & présentiel) <b>NOUVEAU</b> .....	18
Audit 2 - Mettre en oeuvre la mission d'audit (e-learning & présentiel) .....	22
Audit 3 - Piloter la mission d'audit (e-learning & présentiel) .....	25
Le chef de mission au coeur de l'audit : 15 situations pratiques .....	29
Les interventions ponctuelles du commissaire aux comptes : objectifs, diligences et points d'attention .....	31
Déontologie et normes .....	34
25 clés pour une application dynamique des NEP .....	35
Echanger avec l'entité auditée : 15 mises en situation pratique .....	37
La fraude : identifier et traiter le risque .....	40
Les NEP relatives à l'audit : revoir les textes fondamentaux .....	42
Mettre en oeuvre la NEP PE .....	44
Cadre juridique de la mission du CAC .....	46
Focus sur certaines infractions pénales .....	47
Opérations sur le capital : les bons réflexes .....	49
Prévention et traitement des difficultés : les bons réflexes .....	51
Rapport spécial : une procédure des conventions qui évolue .....	53
Risques professionnels : anticiper et gérer les risques de mises en cause <b>NOUVEAU</b> .....	56
Vérifications et informations spécifiques : les clés d'une mise en oeuvre sereine et efficace .....	59
Audit et contrôle interne .....	62
Accueil des nouveaux inscrits 2018 .....	63
Change, taux, matières premières : la couverture des risques en pratique .....	65
Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels .....	68
Comprendre la stratégie de l'entité auditée pour un audit efficace et pertinent .....	70
Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi .....	72
Etablir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes .....	74
Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : application pratique <b>NOUVEAU</b> .....	76
L'approche par les risques : 101 cas pour comprendre .....	78
L'audit d'acquisition : entre création de valeur et maîtrise des risques .....	81
L'audit du 1er exercice d'un nouveau mandat : une intervention décisive .....	83

Les incorporels : un sujet annuel majeur .....	86
Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes .....	88
Les travaux d'intérim dans la PE : démarche, mode opératoire et mise en oeuvre pratique .....	90
Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable .....	93
Mettre en oeuvre un co-commissariat aux comptes efficace et porteur de valeur .....	96
<b>IFRS</b> .....	<b>98</b>
Actifs immobilisés en normes IFRS <b>NOUVEAU</b> .....	99
IFRS 15 & IFRS 16 : des enjeux majeurs pour la reconnaissance du revenu et les contrats de location .....	101
<b>Comptes consolidés</b> .....	<b>104</b>
Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600 .....	105
Audit des comptes consolidés : les fondamentaux .....	108
L'audit des impôts différés <b>NOUVEAU</b> .....	110
L'audit des principaux retraitements de consolidation <b>NOUVEAU</b> .....	112
L'audit des tableaux de bouclage <b>NOUVEAU</b> .....	114
L'audit du tableau de flux de trésorerie <b>NOUVEAU</b> .....	116
<b>Ateliers</b> .....	<b>118</b>
Secteur de la production industrielle : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .	119
Secteur des services : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	121
Secteur du BTP : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	123
Secteur du négoce de détail : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	125
<b>Les cycles</b> .....	<b>127</b>
Auditer le cycle social .....	128
Auditer les cycles Achats et Ventas .....	130
<b>Commissariat aux apports ou à la fusion, Evaluation</b> .....	<b>132</b>
Apprécier la valeur d'actifs immatériels : applications spécifiques .....	133
Apprécier la valeur d'un fonds de commerce : une application spécifique .....	135
Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe .....	137
De la vision comptable à la vision économique : quels retraitements usuels ? .....	139
L'approche analogique : un incontournable de l'évaluation .....	141
L'approche par la rente du goodwill : première étape vers des méthodes plus élaborées .....	143
L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 .....	145
L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 3 .....	148
La qualité du business plan, un préalable aux tests de valeur par actualisation de flux futurs .....	151
Le diagnostic stratégique et financier : colonne vertébrale de l'appréciation de la valeur .....	153
Le taux d'actualisation, élément majeur de l'appréciation de la valeur .....	155
<b>Les associations</b> .....	<b>157</b>
Appel public à la générosité : un environnement contraignant .....	158
Dons et libéralités : risques d'audit, traduction comptable et financière .....	161
Organismes non lucratifs gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux : des risques d'audit spécifiques .....	163

Première approche de l'environnement et des spécificités des Associations et Fonds de dotation ..	166
<b>Les autres secteurs .....</b>	<b>168</b>
Audit des agences immobilières et des administrateurs de biens : points de vigilance .....	169
Audit des concessions automobiles : points de vigilance .....	171
Audit des EHPAD : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	173
Audit des hôtels-restaurants : points de vigilance .....	176
Audit des promoteurs immobiliers : points de vigilance .....	178
Audit des transports routiers de marchandises : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	180
Audit du secteur vitivinicole : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	183
Entreprises publiques locales : la porte d'entrée du secteur public .....	185
L'audit des Etablissements publics de santé .....	187
L'audit des mutuelles du livre II ayant une activité maladie .....	189
Les spécificités du commissariat aux comptes dans le logement social .....	191
<b>Technologie de l'information .....</b>	<b>193</b>
Audit des PME en environnement ERP : contraintes ou bénéfiques ? .....	194
Excel : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers .....	196
IDEA : augmentez votre valeur ajoutée, gagnez du temps et sécurisez vos pratiques avec cet outil puissant .....	199
Traitement de données comptables : méthodologie de la démarche et outil d'analyse SmartFEC © 201	
<b>Management et communication .....</b>	<b>204</b>
Savoir communiquer avec efficacité <b>NOUVEAU</b> .....	205

# Parcours

L'analyse de données à la portée de tous	<b>NOUVEAU</b>	.....	6
--	----------------	-------	---

## L'analyse de données à la portée de tous **NOUVEAU**



Les systèmes d'information de vos clients vous permettent aujourd'hui de récupérer sous un format dématérialisé les données à auditer. L'utilisation d'outils spécialisés de traitement de

ces données va devenir incontournable dans les analyses à mener. Pour autant, un premier et très large spectre d'analyses peut d'ores et déjà être réalisé au moyen d'outils simples dont vous disposez, tels qu'Excel.

CNCC Formation propose de vous accompagner dans l'identification des facteurs clés de succès de traitement de vos missions à travers l'utilisation d'Excel.

Attention, ce parcours a une durée limitée du 17 septembre au 31 octobre 2018. **Soyez les premiers à vous inscrire !**

**Durée** : 14h30  
**Prix** : 750 € HT  
(Au lieu de 785 € HT)  
**Code** : CPAR0023

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

A l'issue du parcours, vous serez en mesure :

- d'identifier et d'utiliser les principales fonctions d'Excel qui vous permettront de traiter avec facilité les fichiers reçus de vos clients,
- d'aller plus loin en termes d'analyses de données issues du FEC, au moyen des requêtes et fonctionnalités mises à disposition par l'outil SMARTFEC développé par les équipes de la CNCC.

### **Questions traitées**

---

Les deux formations du parcours sont :

- Excel : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers
- Traitement de données comptables : méthodologie de la démarche et outil d'analyse SmartFEC ©

### **Bénéfices participants**

---

- Maîtriser les principales fonctions d'Excel concernant le traitement des bases de données (tris, filtres, fonctions ciblées, modes de déplacements et de sélections) utiles aux analyses découlant de la mission de commissariat aux comptes.
- Poursuivre sur les connaissances acquises au niveau du traitement des bases de données sous Excel, par une acquisition des compétences techniques et organisationnelles permettant de traiter de manière efficace le FEC grâce à SmartFec.

# Programme prioritaire

L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts **NOUVEAU** ..... 8

## L'audit des PME et transition numérique : risques et atouts **NOUVEAU**



Si les nouvelles technologies (API permettant l'interface entre les applications, blockchain, cloud et systèmes d'information divers...) permettent aux TPE/PME d'être aussi performantes et agiles que des groupes aux moyens plus importants, ils multiplient les risques tant pour l'entité auditée que pour l'auditeur.

Les systèmes informatiques peuvent être un atout pour l'auditeur dès lors qu'il comprend les fonctionnalités et sait les mettre au service de sa démarche d'audit. En revanche, il doit avoir connaissance des risques induits par les nouvelles technologies afin de les prendre en compte correctement.

**Durée :** 7h  
**A partir de :** 410 € HT\*  
**Code :** CINF0006

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Cette formation apporte à l'auditeur les connaissances indispensables sur les nouvelles technologies de l'information. Il sera alors en mesure :

- D'appréhender les problématiques liées aux nouvelles technologies
- De cartographier un système d'information simple
- D'identifier les risques induits par le nouvel environnement numérique des PME
- De mettre en œuvre des procédures d'audit dans un environnement numérique

### **Questions traitées**

---

Cette formation contribue à la réalisation des missions de commissariat aux comptes dans l'environnement actuel de transition numérique des PME. La compréhension de ce nouvel environnement est nécessaire pour les exploiter pleinement et identifier les risques induits et contrôles associés. Des exemples concrets, des cas et des outils pratiques facilitent les échanges entre participants et animateurs sur l'approche d'audit dans ce contexte de transition numérique. La formation traite notamment les questions suivantes :

- Quel est le panorama des systèmes d'information actuels et comment les articuler avec l'approche par les risques ?
- Quelles sont les étapes de la prise de connaissance du système d'information et de sa cartographie ?
- Comment les nouvelles fonctionnalités offertes par les technologies numériques impactent la certification des comptes des entités auditées ?
  - Interconnexions entre logiciels : API et leurs risques inhérents
  - Impact des technologies cloud (IAAS, PAAS, SAAS) dans la démarche d'audit
  - Impacts à venir de la technologie Blockchain
- Quels sont les nouveaux risques qui doivent être pris en compte dans la démarche d'audit légal ?
  - Evaluer les nouveaux risques du contrôle interne induits par le numérique
  - Identifier les assertions d'audit spécifiques au numérique
  - Prendre en compte les nouvelles fonctionnalités dans le cadre de l'approche par les risques
  - Prévenir le risque en matière de cybersécurité : identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les comptes
- Quel est le nouveau rôle des données "DATA" dans la démarche d'audit légal : stockage, utilisation et protection ?
  - Principaux impacts du RGPD et points d'attention pour le CAC



## Programme prioritaire

- Cartographier les données, hiérarchiser les actions, gérer les risques...
- Comprendre l'organisation des processus internes dans un contexte post-transition numérique
- Documenter avec pertinence les diligences réalisées et s'assurer de la fiabilité des tests de conformité
- Les bonnes pratiques et les outils simples pour assurer la sécurité des données collectées par le cabinet

### Bénéfices participants

---

- Appréhender la panoplie des nouvelles technologies à la disposition des PME et son vocabulaire spécifique
- Comprendre leurs interactions et les risques induits
- Savoir les mettre au service de la démarche d'audit et valoriser cette approche auprès de la direction de l'entité auditée
- Bénéficier de bonnes pratiques à mettre en oeuvre dans le cadre de la mission d'audit

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- Cette formation ne traitera pas de l'audit informatique dans un ERP ni du choix d'un logiciel d'audit
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Programme prioritaire

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Actualités

Actuel 2018	<b>NOUVEAU</b>	.....	12
Arrêté des comptes 2018 - Aspects comptables et fiscaux	<b>NOUVEAU</b>	.....	15

**Actuel 2018 NOUVEAU****Disponible à compter du lundi 15 octobre 2018**

Dans le contexte d'une actualité du commissariat aux comptes marquée par les conséquences de la réforme européenne de l'audit, ACTUEL 2018 privilégie une approche pratique au travers de mises en situation tout en offrant un large panorama de l'actualité juridique et doctrinale du commissariat aux comptes.

Durée : 7h  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : CACT0014

**Vous êtes concernés**

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

**Objectifs**

Pour une mise en oeuvre sécurisée des missions d'audit 2018, il est essentiel de connaître et de comprendre en temps réel l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant le commissariat aux comptes.

Cette formation, mise à jour tout au long de l'année, apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de pratique.

A l'issue de la formation, les participants seront notamment capables :

- d'anticiper les conséquences sur leurs missions, des nouveaux textes légaux et réglementaires s'appliquant aux commissaires aux comptes
- d'identifier les insuffisances éventuelles de certains de leurs dossiers et de prendre les mesures correctrices nécessaires dans le respect des normes professionnelles

**Questions traitées**

La formation s'articule autour de courtes séquences essentiellement composées de quiz et de cas pratiques courts sollicitant l'expérience des participants, sur des sujets très divers tels que :

- Quels sont les nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes ?
- Quelles sont les publications récentes de la CNCC (notes d'information, avis techniques, réponses des commissions) ?
- Quels sont les principaux axes d'amélioration identifiés lors des contrôles qualité périodiques ?
  - Focus sur les bons réflexes de documentation de l'audit
- Quelles sont les implications des éléments d'actualité relatifs à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme sur la mission du commissaire aux comptes ?
- Quelles sont les réponses du H3C aux interrogations des commissaires aux comptes relatives à l'application des nouvelles dispositions issues de la réforme européenne de l'audit ?
- Quelle est la position du Conseil d'Etat en matière d'articulation des règles des marchés publics avec la réglementation du commissariat aux comptes ?
- Quelles sont les principales décisions de jurisprudence en matière de responsabilité des commissaires aux comptes ? Procédures et enquêtes du H3C ?
- Quelles sont les principales garanties du contrat d'assurance de groupe CYBER RISK souscrit par la CNCC ?

Ceux-ci ne sont que quelques-uns des sujets qui seront abordés au cours d'Actuel 2018.

## **Bénéfices participants**

---

Cette formation contribue à la préparation des missions de commissariat aux comptes 2018. La mise à jour des connaissances des commissaires aux comptes et de leurs collaborateurs sur les dispositions des normes d'audit et la doctrine de la CNCC, leur permettra notamment :

- d'anticiper les conséquences sur l'organisation de leurs missions des nouveaux textes applicables
- de sécuriser l'exercice de leurs missions, grâce à la maîtrise des normes d'exercice professionnel et de la doctrine professionnelle
- d'organiser leurs missions avec une meilleure efficacité

Des exemples concrets et des cas pratiques nombreux facilitent les échanges entre les participants et l'animateur sur la conduite de la mission.

## **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

## **Informations particulières**

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Arrêté des comptes 2018 - Aspects comptables et fiscaux **NOUVEAU**



**Disponible à compter du lundi 15 octobre 2018**

Durée : 7h

A partir de : 440 € HT\*

Code : CACT0015

Il est essentiel de connaître et d'analyser en temps réel l'actualité comptable et fiscale, d'en tirer les conséquences et points d'attention spécifiques pour une mise en œuvre efficace et sécurisée des missions d'audit 2018.

Actualisée tout au long de l'année, la formation apporte un éclairage sur l'ensemble des nouveautés afin que les participants soient à la pointe de l'actualité et de ses conséquences en termes de risques d'audit.

Sur la base de mini-cas pratiques et de quiz, la formation permettra de présenter les incidences des nouvelles règles comptables.

### **Vous êtes concernés**

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

A la pointe de l'actualité comptable et fiscale, Arrêté des comptes 2018 permettra aux participants de :

- Connaître et comprendre les nouvelles règles comptables et fiscales et les éléments de doctrine applicables ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2018
- Identifier les impacts de ces nouvelles règles pouvant avoir une incidence sur la mission d'audit
- Intégrer les conséquences dans la planification des missions

### **Questions traitées**

Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, la formation met en lumière les points d'attention spécifiques liés à l'actualité comptable et fiscale pour l'audit des comptes 2018 :

- Eléments de doctrine ayant une incidence sur l'arrêté des comptes 2018
- Focus sur les règles relatives aux titres de participation : mini-cas pratiques et quiz sur les situations habituellement rencontrées (coût d'entrée, compléments de prix, garanties d'actif et de passif, frais d'acquisition des titres, titres en devise et couverture, dépréciation, dividendes, cession des titres...)
- Nouveaux textes comptables en présentant leurs incidences pratiques pour l'audit, dont :
  - Le règlement ANC n°2017-01 applicable en 2018 : actualité des fusions et opérations assimilées
  - Le règlement ANC à venir sur les changements de méthodes, changements d'estimations et corrections d'erreurs
- Présentation des perspectives d'évolution de la réglementation comptable afin de permettre aux participants d'anticiper les changements prévisibles
- Du résultat comptable au résultat fiscal. Sur la base de mini-cas pratiques et de quiz, focus sur les principales divergences fiscalo-comptables pour l'arrêté des comptes 2018

Ces sujets seront le cas échéant complétés en fonction de l'actualité 2018, de manière que la formation réponde aux besoins des professionnels

## Bénéfices participants

---

- Anticiper les risques inhérents liés à l'actualité comptable dans la planification de leurs missions
- Acquérir les bons réflexes en réponse aux risques d'audit résultant des sujets traités
- Connaître les évolutions attendues des règles comptables

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



# Collaborateurs

Audit 1 - Découvrir la mission d'audit (e-learning & présentiel) <b>NOUVEAU</b> .....	18
Audit 2 - Mettre en oeuvre la mission d'audit (e-learning & présentiel) .....	22
Audit 3 - Piloter la mission d'audit (e-learning & présentiel) .....	25
Le chef de mission au coeur de l'audit : 15 situations pratiques .....	29
Les interventions ponctuelles du commissaire aux comptes : objectifs, diligences et points d'attention .....	31

## Audit 1 - Découvrir la mission d'audit (e-learning & présentiel) **NOUVEAU**



### **Vous êtes concernés**

---

- Collaborateurs débutants
- Stagiaires commissaires aux comptes (1ère année)

Durée présentiel : 14h

Durée e-learning : 7h

A partir de : 540 € HT\*

Code : CCOL0008

### **Objectifs**

---

- Acquérir les connaissances de base relatives à l'audit et à la profession
- Comprendre le déroulement de la mission
- Exécuter un programme de travail
- Documenter et conclure sur les travaux exécutés

### **Questions traitées**

---

La formation est découpée en trois étapes :

- Une journée introductive en présentiel
- Un module e-learning sur des fondamentaux théoriques à acquérir
- Une journée conclusive en présentiel avec des mises en pratique

L'ordre de ces étapes doit obligatoirement être respecté et les modules ne peuvent pas être suivis indépendamment.

#### **A) Formation en présentiel introductive**

Cette première journée permettra de poser les fondements de la démarche d'audit et de l'exercice de la mission, illustrés par des quiz, des mises en situation ou des cas pratiques.

##### 1. Introduction

##### 2. Pourquoi devenir CAC ?

- Utilité de la mission du CAC
- Quelle valeur ajoutée pour l'entité auditée ?
- Intérêts du métier

##### 3. La démarche d'audit

- Acceptation de la mission et prise de connaissance
- Approche par les risques
- Risques de fraudes et réponses à l'évaluation des risques
- Synthèse de la mission et formulation de l'opinion

##### 4. La planification des travaux

- Concept de planification et plan de mission
- Seuil de signification et choix des procédures d'audit
- Programme de travail
- Consignes de travail

5. Les techniques du commissaire aux comptes et le vocabulaire utilisé

- Principes généraux
- Tests de procédure et procédures analytiques
- Tests de détail
- Assistance à l'inventaire physique et demandes de confirmation des tiers

6. La formalisation du dossier de travail

- Documentation et obligation de moyens
- La feuille de travail
- Formalisation de l'utilisation des travaux de l'expert-comptable
- Supervision et archivage

7. Savoir-être professionnel

- Comportement au sein de l'équipe d'audit
- Comportement dans l'entité auditée

**B) Module e-learning**

Les concepts sont traités dans le module e-learning. Il se découpe en 5 chapitres :

1. L'environnement international de l'audit
2. L'organisation du commissariat aux comptes en France
3. Les missions du commissaire aux comptes
4. Les bases déontologiques
5. Les bases réglementaires

Chaque chapitre contient :

- Des apports de connaissance présentés par un expert,
- Des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez »,
- Des jeux pédagogiques et/ou des cas pratiques,
- Des propositions de lecture,
- Un quiz d'auto-évaluation final, multi-tentative et non bloquant.

**C) Formation en présentiel conclusive**

Cette dernière journée en présentiel permet de passer de la théorie à la pratique, grâce à des mises en situation.

- Rappels des points clés du programme d'auto formation
- Mettre en œuvre la démarche d'audit pour les cycles majeurs :
  - Cycle « ventes- clients »
  - Cycle « achats-fournisseurs »
  - Cycle « trésorerie »
  - Cycle « immobilisations »

Chacun des cycles est abordé comme suit :

- Eléments d'analyse des risques d'anomalies significatives
- Procédures analytiques appliquées aux comptes du cycle
- Mise en œuvre des tests de détail
- Restitution des contrôles

Les cas pratiques intègrent en particulier :

- L'utilisation de l'analyse matricielle des risques du Pack PE
- Excel comme outil de contrôle
- Des jeux de rôle sur la collecte d'informations et la documentation des travaux

### **Bénéfices participants**

---

- Comprendre l'environnement, les textes et les normes qui régissent la profession
- Etre capable de s'orienter dans la démarche d'audit et de comprendre la planification de la mission
- Maîtriser les techniques d'audit et leur application dans les principaux cycles
- Savoir exécuter un programme de travail et conclure sur les travaux confiés
- Trouver sa place dans l'équipe d'audit

### **Pré-requis**

---

Avoir une première expérience en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes est souhaitable.

### **Informations particulières**

---

- Le module e-learning doit être intégralement réalisé par le participant pour assister à la 2<sup>ème</sup> journée de formation en présentiel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### **Moyens pédagogiques**

---

Nos méthodes pédagogiques assurent aux participants une progression des savoirs et du savoir-faire.

#### Concernant le module e-learning

- Pour une progression pédagogique optimale, il est fortement conseillé au participant de suivre l'ordre des chapitres proposé dans le module, ainsi que l'ordre des séquences
- Le participant a la possibilité de revoir les chapitres du module autant de fois que nécessaire avant la 2<sup>ème</sup> formation en présentiel
- Après la tenue de la session de la 2<sup>ème</sup> formation en présentiel, le participant pourra revoir les cours qu'il souhaite selon une période qui sera fixée préalablement dans le protocole individuel de formation
- A l'issue de chaque chapitre, un quiz d'auto-évaluation permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises. Ce test peut être réalisé plusieurs fois. Il n'est pas bloquant
- Le module e-learning étant accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à internet par une connexion haut débit, il appartient à l'employeur d'en réguler l'utilisation pour la rendre compatible avec la réglementation de la durée du travail et des temps de repos obligatoires

#### Concernant la formation en présentiel

## Collaborateurs

- Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :
  - Diaporama
  - Cas pratiques énoncés et corrigés
  - Documentation pour approfondir
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- A l'issue de la 2ème formation en présentiel, un test de validation des connaissances, portant sur l'ensemble de la formation, est réalisé. Il permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises
- Des questionnaires d'appréciation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

540 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

### Informations e-learning

---

Le module e-learning, d'une durée de 7h, devra impérativement être réalisé avant d'assister à la deuxième journée en présentiel.

## Audit 2 - Mettre en oeuvre la mission d'audit (e-learning & présentiel)



### Vous êtes concernés

- Collaborateurs confirmés
- Stagiaires commissaires aux comptes (2ème année)

Durée présentiel : 7h

Durée e-learning : 14h

A partir de : 540 € HT\*

Code : CCOL0006

### Objectifs

- Mettre en oeuvre l'approche d'audit par les risques
- Intégrer les éléments légaux et réglementaires

### Questions traitées

La formation comprend un module e-learning qui précède obligatoirement la formation en présentiel. Ils ne peuvent pas être suivis indépendamment.

#### **1. Module e-learning**

Les concepts sont traités dans le module e-learning. Il se découpe en 10 chapitres d'une durée d'1h30 (à l'exception des chapitres 5 et 10 d'une durée d'1h) :

1. Le risque d'anomalies significatives
2. La prise de connaissance et l'identification des risques inhérents
3. Le contrôle interne
4. Les risques de fraudes dans l'entité
5. Le contexte juridique de l'entreprise
6. L'adaptation de la démarche d'audit
7. La mesure de l'efficacité des procédures d'audit et leurs évolutions
8. Les conventions règlementées
9. Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
10. Votre rôle au sein de l'équipe d'audit

Chaque chapitre contient :

- Des apports de connaissance présentés par un expert,
- Des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez »,
- Des jeux pédagogiques et/ou des cas pratiques,
- Des propositions de lecture,
- Un quiz d'auto-évaluation final, multi-tentative et non bloquant.

#### **2. Formation en présentiel**

La formation en présentiel permet de passer de la théorie à la pratique, grâce à des mises en situation.

- Quiz d'évaluation de l'acquisition des connaissances (module e-learning)
- Rappels des points clés du programme d'auto formation :
  - Mise en œuvre de la démarche d'audit
  - Prise de connaissance et identification des risques inhérents
  - Evaluation du contrôle interne
  - Risques d'anomalies résultant de fraudes dans l'entité
  - Mesure de l'efficacité des procédures d'audit et résultats
- Planification de la mission – les seuils
  - NEP 320 – Seuil de signification et seuil de planification
  - Cas pratique de calcul de seuils dans différentes situations
- Importance de la séparation de fonctions dans les contrôles de l'entité pertinents pour l'audit
  - Pertinence des contrôles de l'entité pour l'audit et séparation de fonctions
  - Cas pratiques sur différentes organisations et procédures internes
- Appréciation de la conception et de la mise en œuvre des contrôles de l'entité
  - Qualités recherchées dans les contrôles de l'entité
  - Cas pratiques sur différentes procédures
- Choix des techniques de contrôle en réponse aux risques identifiés
  - Cas des assertions à risques inhérents de niveau faible
  - Cas des assertions à risques inhérents de niveau moyen ou élevé, mais où les contrôles de l'entité présentent des points forts, d'une part, et des points faibles, d'autre part
  - Cas des assertions à risques inhérents de niveau « élevé important »
  - Contrôles de substance à mettre en œuvre indépendamment de l'évaluation des risques
- Préparation de la note de synthèse
  - Eléments clés à remonter en note de synthèse au titre d'un cycle significatif
  - Cas pratique encadré

### **Bénéfices participants**

---

- Maîtriser l'approche par les risques
- Savoir analyser l'incidence du contrôle interne et l'impact du risque d'anomalies significatives résultant de fraudes
- Etre capable, de manière autonome, d'adapter les procédures d'audit à mettre en œuvre : tests de procédures et contrôles de substance
- Comprendre la dimension juridique de la mission du commissaire aux comptes
- Prendre des fonctions d'encadrement dans l'équipe d'audit

### **Pré-requis**

---

Avoir suivi la formation « Audit 1 : découvrir la mission d'audit », ou avoir une expérience en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes équivalente à celle-ci.

### **Informations particulières**

---

- Le module e-learning doit être intégralement réalisé par le participant pour assister à la formation en présentiel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Nos méthodes pédagogiques assurent aux participants une progression des savoirs et du savoir-faire.

### Concernant le module e-learning

- Pour une progression pédagogique optimale, il est fortement conseillé au participant de suivre l'ordre des chapitres proposé dans le module, ainsi que l'ordre des séquences
- Le participant a la possibilité de revoir les chapitres du module autant de fois que nécessaire avant la formation en présentiel
- Après la tenue de la session de formation en présentiel, le participant pourra revoir les cours qu'il souhaite selon une période qui sera fixée préalablement dans le protocole individuel de formation
- A l'issue de chaque chapitre, un quiz d'auto-évaluation permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises. Ce test peut être réalisé plusieurs fois. Il n'est pas bloquant
- Le module e-learning étant accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à internet par une connexion haut débit, il appartient à l'employeur d'en réguler l'utilisation pour la rendre compatible avec la réglementation de la durée du travail et des temps de repos obligatoires

### Concernant la formation en présentiel

- Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :
  - Diaporama
  - Cas pratiques énoncés et corrigés
  - Documentation pour approfondir
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- A l'issue de la formation en présentiel, un test de validation des connaissances portant sur l'ensemble de la formation est réalisé. Il permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises
- Des questionnaires d'appréciation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

540 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Informations e-learning

---

Le module e-learning, d'une durée de 14h, devra impérativement être réalisé avant d'assister à la journée en présentiel.



## Audit 3 - Piloter la mission d'audit (e-learning & présentiel)



### Vous êtes concernés

---

- Chefs de mission
- Stagiaires commissaires aux comptes (3ème année)

Durée présentiel : 7h

Durée e-learning : 14h

A partir de : 540 € HT\*

Code : CCOL0007

### Objectifs

---

- Conduire les missions
- Rédiger la note de synthèse, préparer les rapports et les communications
- Devenir un professionnel accompli

### Questions traitées

---

La formation comprend un module e-learning qui précède obligatoirement la formation en présentiel. Ils ne peuvent pas être suivis indépendamment.

#### 1. Module e-learning

Les concepts sont traités dans le module e-learning. Il se découpe en 10 chapitres :

1. La planification de la mission et les documents obligatoires
2. Le pilotage de la mission
3. L'utilisation des travaux d'autres professionnels
4. Le contrôle de l'annexe
5. La prévention et le traitement des difficultés des entités
6. La communication du CAC
7. Les travaux de fin de mission
8. Les conventions réglementées
9. Les rapports et attestations du CAC
10. L'implication personnelle et les responsabilités du signataire

Chaque chapitre contient :

- Des apports de connaissance présentés par un expert
- Des questions à choix multiples en début et fin de séquence sous les dénominations « Le saviez-vous ? » et « Maintenant vous le savez »
- Des jeux pédagogiques et/ou des cas pratiques
- Des propositions de lecture
- Un quiz d'auto-évaluation final, multi-tentative et non bloquant

#### 2. Formation en présentiel

La formation en présentiel permet de passer de la théorie à la pratique, grâce à des mises en situation.

- Rappels des points clés du programme d'auto formation :
  - Analyse des risques et planification de la mission

- Travaux de fin de mission
- Pilotage de la mission
- Autres thèmes

### *Illustration par des mises en situation et des vidéos*

- Relations avec l'expert-comptable
  - Entretien de début de mission avec l'expert-comptable (et le dirigeant) pour la présentation des comptes
  - Utilisation des travaux de l'expert-comptable
- Synthèse et compte-rendu de la mission
  - Note de synthèse de la mission
  - Compte-rendu de la mission au dirigeant
  - Entretien de fin de mission avec le dirigeant

### *Illustration par un cas pratique et des vidéos*

- Rédaction des rapports sur les comptes annuels
  - Plan du nouveau rapport
  - Difficultés concernant l'opinion à émettre
  - Difficultés concernant les observations renvoyant à l'annexe des comptes
  - Difficultés concernant une incertitude sur la continuité d'exploitation
  - Difficultés concernant la justification des appréciations
  - Difficultés concernant des anomalies du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés
  - Situations exprimées dans le rapport sur les comptes annuels pouvant entraîner une révélation des faits délictueux

### *Illustrations par des exercices de rédaction de rapport dans les différentes situations*

## **Bénéfices participants**

---

- Maîtriser, de manière autonome, les phases de planification et de synthèse de la mission d'audit
- Pouvoir assister le CAC dans les moments importants de la mission
- Etre capable de préparer les rapports, même dans des cas complexes
- Assurer l'encadrement de l'équipe d'audit et la gestion de la mission
- Avoir acquis les qualités d'analyse, d'organisation et de communication pour devenir commissaire aux comptes

## **Pré-requis**

---

Avoir suivi la formation « Audit 2 : mettre en œuvre la mission d'audit », ou avoir une expérience en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes équivalente à celle-ci.

## **Informations particulières**

---

- Le module e-learning doit être intégralement réalisé par le participant pour assister à la formation en présentiel

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Nos méthodes pédagogiques assurent aux participants une progression des savoirs et du savoir-faire.

#### Concernant le module e-learning

- Pour une progression pédagogique optimale, il est fortement conseillé au participant de suivre l'ordre des chapitres proposé dans le module, ainsi que l'ordre des séquences
- Le participant a la possibilité de revoir les chapitres du module autant de fois que nécessaire avant la formation en présentiel
- Après la tenue de la session de formation en présentiel, le participant pourra revoir les cours qu'il souhaite selon une période qui sera fixée préalablement dans le protocole individuel de formation
- A l'issue de chaque chapitre, un quiz d'auto-évaluation permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises. Ce test peut être réalisé plusieurs fois. Il n'est pas bloquant
- Le module e-learning étant accessible en permanence, quel que soit le lieu, à la condition d'être muni d'un ordinateur ou tablette relié à internet par une connexion haut débit, il appartient à l'employeur d'en réguler l'utilisation pour la rendre compatible avec la réglementation de la durée du travail et des temps de repos obligatoires

#### Concernant la formation en présentiel

- Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :
  - Diaporama
  - Cas pratiques énoncés et corrigés
  - Documentation pour approfondir
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre de participants, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- A l'issue de la formation en présentiel, un test de validation des connaissances portant sur l'ensemble de la formation est réalisé. Il permet au participant d'évaluer ses connaissances acquises
- Des questionnaires d'appréciation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

540 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

### **Informations e-learning**

---

Le module e-learning, d'une durée de 14h, devra impérativement être réalisé avant d'assister à la journée en présentiel.

## Le chef de mission au coeur de l'audit : 15 situations pratiques



### Vous êtes concernés

---

- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30

A partir de : 375 € HT\*

Code : CCOL0003

### Objectifs

---

- Clarifier le rôle du chef de mission et les différentes dimensions de cette fonction au sein du cabinet
- Connaître les fondamentaux de la démarche d'audit et notamment les principes de l'approche d'audit par les risques
- Prendre conscience de l'importance du rôle à jouer en amont de la mission d'audit
- Connaître les points clés à maîtriser lors des différentes phases de l'intervention tant sur les plans technique et managérial qu'en matière de communication interne et externe
- Détenir les clés de la bonne finalisation du dossier pour faciliter la synthèse, le bouclage et l'émission de l'opinion

### Questions traitées

---

- La place du chef de mission dans les différentes configurations de cabinet et la " logique de rang supérieur " : la prise de responsabilité, les objectifs sur les plans technique, managérial et relationnel tout au long de la mission
- L'importance de la dimension comportementale et les précautions à prendre en matière de secret professionnel et d'échanges d'informations
- La gestion en amont : la lutte anti-blanchiment, l'approche d'audit par les risques, la planification de la mission, les seuils de signification et de planification, la documentation du dossier
- La gestion de l'intervention : la délégation, la supervision, l'identification de situations spécifiques, l'arbitrage des points d'audit en liaison avec l'associé
- La gestion en aval : la synthèse et le suivi des points d'audit jusqu'à l'émission des rapports, la communication avec l'entité contrôlée, la déclaration de la direction, la production des rapports, l'alimentation du dossier permanent, le débriefing avec l'équipe

### Bénéfices participants

---

- Avoir été mis en situation pratique au cours de la formation par rapport à 15 problématiques fréquemment rencontrées en tant que chef de mission
- Mieux se situer au sein du cabinet et savoir quelles aptitudes développer (esprit critique, curiosité d'esprit, adaptabilité aux situations rencontrées, exercice du jugement professionnel, recherches documentaires, constitution des dossiers permanent et annuel...)
- Etre convaincu de l'importance de la dimension comportementale et de la maîtrise de la communication interne et externe notamment par la biais du nouveau format de rapport sur les comptes annuels
- Disposer d'une vision claire de l'approche d'audit par les risques
- Bénéficier d'un large panorama sur la documentation technique et les outils opérationnels proposés par la CNCC en matière d'audit légal
- Bien identifier l'ensemble des enjeux de la mission et les problématiques à approfondir pour mieux maîtriser le risque d'audit

### Pré-requis

---

Expériences pratiques d'intervention d'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les interventions ponctuelles du commissaire aux comptes : objectifs, diligences et points d'attention



Opérations sur le capital, apport, fusion, transformation... Le champ d'intervention du commissaire aux comptes en dehors de la mission de certification des comptes est aussi vaste que technique. Ces interventions engagent aussi sa responsabilité, s'effectuent souvent dans l'urgence et peuvent impliquer plusieurs parties.

**Durée :** 7h  
**A partir de :** 375 € HT\*  
**Code :** CCOL0004

### Vous êtes concernés

- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Stagiaires commissaires aux comptes de 3ème année.

### Objectifs

Le commissaire aux comptes ne peut envisager ces missions ponctuelles sans avoir préalablement :

- Déterminé si la mission entre dans un cadre légal ou conventionnel ainsi que les impacts sur la procédure d'acceptation
- Appréhendé les objectifs et points d'attention particuliers à chacune de ces missions
- Défini les diligences spécifiques à mettre en œuvre pour rédiger le rapport ou l'attestation et conclure en toute sécurité

S'agissant des missions les plus fréquemment réalisées, cette formation permet de mieux appréhender la technicité des différentes interventions ainsi que leur cadre légal et juridique, tout en sensibilisant aux différentes possibilités d'accompagner les clients, dans le respect du code de déontologie.

### Questions traitées

- Pour quelles interventions et pour quels objectifs le commissaire aux comptes peut-il être sollicité en dehors de sa mission de certification des comptes ?
- Connaître et comprendre le cadre juridique de chacune de ces interventions, les conséquences en termes de désignation, d'acceptation de mission, de définition des objectifs et de responsabilité
- Quelles sont les incidences de la réforme européenne de l'audit sur ces interventions ?
- Comment répondre aux attentes des entités et aux exigences légales dans le respect des textes, des normes professionnelles et du code de déontologie ?
- Maîtriser la mise en œuvre pratique de ces missions pour éviter les surprises : anticiper et effectuer les diligences spécifiques nécessaires pour répondre aux objectifs et savoir en tirer des conclusions appropriées
- Acquérir les bons réflexes en termes d'anticipation et d'organisation de la mission
- Savoir utiliser les notes d'information pour gagner en efficacité

Cette formation portera en particulier sur :

- Le commissariat à la transformation
- Les opérations sur le capital
- Le commissariat aux apports et à la fusion
- Les missions entrant dans le cadre des services autres que la certification des comptes

### Bénéfices participants

L'apport théorique, les quiz et cas pratiques permettent aux participants :

- D'acquérir une bonne connaissance du cadre légal et juridique des autres missions légales ou conventionnelles du commissaire aux comptes
- De préciser leur pratique : diligences spécifiques et points d'attention particuliers à chacune de ces interventions
- D'attirer leur attention sur le soin particulier à apporter à la rédaction des attestations et rapports
- De bénéficier de bonnes pratiques en matière d'organisation et d'anticipation des points clés de la mission

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.
- Cette formation propose une présentation générale couvrant les aspects essentiels des principales missions ponctuelles susceptibles d'être réalisées par un commissaire aux comptes.
- Pour aller plus loin et obtenir une connaissance approfondie de ces interventions, il est vivement conseillé de suivre les formations spécifiques proposées au catalogue CNCC Formation telles que "Opérations sur le capital : les bons réflexes" et "Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe".

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT



## Collaborateurs

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Déontologie et normes

25 clés pour une application dynamique des NEP .....	35
Echanger avec l'entité audité : 15 mises en situation pratique .....	37
La fraude : identifier et traiter le risque .....	40
Les NEP relatives à l'audit : revoir les textes fondamentaux .....	42
Mettre en oeuvre la NEP PE .....	44

## 25 clés pour une application dynamique des NEP



Réaliser la mission d'audit de façon pertinente, efficace et sécurisée nécessite de comprendre les complexités d'application des NEP et leurs interactions les unes avec les autres. Chacune

des 25 clés proposées fait la synthèse d'une problématique issue d'une ou plusieurs normes pour une vision dynamique de la mission d'audit, et apporte des solutions pratiques aux difficultés communément rencontrées.

La formation couvre une sélection cohérente des normes les plus fréquemment applicables au cours de la mission d'audit.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CDEO0005

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Les participants seront en mesure de :

- Réaliser leurs missions d'audit en appréhendant les principes fondamentaux des NEP d'une façon pragmatique
- Prendre en compte dans leurs missions les concepts transversaux des NEP
- Evaluer les risques d'anomalies significatives à leurs différents niveaux dans leurs aspects les plus complexes
- Mettre en œuvre les techniques d'audit appropriées aux risques évalués, avec une démarche efficace intégrant les difficultés techniques
- Assurer une communication adaptée avec l'entité auditée

### Questions traitées

---

Chacune des clés est illustrée par une mise en situation professionnelle ou un exercice de réflexion pour une application immédiate des apports théoriques.

Voici quelques-unes des questions auxquelles la formation répondra :

- Comment prendre en compte dans l'audit les obligations réglementaires de l'entité ?
- Comment s'articulent et s'utilisent le seuil de signification et ses dérivés ?
- Quelle posture l'auditeur doit-il adopter face au risque de fraude, notamment à l'égard de la comptabilisation des produits ?
- Quelle démarche d'audit particulière doit être mise en œuvre en cas de risque inhérent « élevé important » ?
- Une demande de confirmation et une demande d'information ont-elles le même objectif et le même mode opératoire ?
- Comment le passé et le futur influencent-ils la certification d'un exercice ?
- En quoi la lettre d'affirmation est-elle utile au commissaire aux comptes et au dirigeant ?
- Le commissaire aux comptes peut-il communiquer de la même façon avec la direction de l'entité, les administrateurs et les actionnaires ?

### Bénéfices participants

---

- Acquérir une vision dynamique des NEP
- Comprendre la pertinence des NEP par leurs points « clés »
- Savoir répondre efficacement aux exigences des NEP

- Résoudre les difficultés d'application
- Sécuriser l'exercice professionnel

## Pré-requis

---

Connaissances des fondamentaux de la mission de commissariat aux comptes et de la démarche d'audit.

## Informations particulières

---

Il est conseillé aux participants de venir avec un ordinateur portable ou une tablette sur laquelle ils auront téléchargé les jeux pédagogiques et les bases documentaires.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Echanger avec l'entité auditée : 15 mises en situation pratique



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CDEO0002

### Objectifs

- L'objectif principal de la formation est de mettre en évidence l'importance des échanges entre le commissaire aux comptes et l'entité ou les tiers (expert-comptable, avocat, autre commissaire aux comptes...) tout au long de la mission afin de respecter les dispositions des articles L823-16 et L823-12, les NEP et le code de déontologie
- 15 cas pratiques fréquemment rencontrés vous seront proposés afin d'acquérir les bons réflexes en matière d'échanges, lors du déroulement de votre mission. Chaque séquence est introduite par un cas pratique suivi d'un développement théorique qui met en perspective les bonnes pratiques professionnelles à mettre en œuvre par le commissaire aux comptes dans le respect des NEP

### Questions traitées

La formation est organisée en 8 séquences chronologiques correspondant aux principales étapes de la mission d'audit :

- Acceptation de la mission
- Approche de la mission
- Intervention intérimaire, pré-final et inventaire physique
- Intervention finale
- Réunion de synthèse
- Phases de bouclage et émission de l'opinion
- Les cas particuliers de difficultés de l'entité ou de désaccord sur les comptes
- Assistance aux assemblées générales d'approbation des comptes et le cas échéant extraordinaire

Dans chacune de ces séquences, les obligations en matière d'échanges avec la gouvernance sont rappelées en lien avec les différentes NEP applicables. La formalisation de ces échanges est mise en perspective dans le respect de la NEP 230 relative à la documentation de l'audit.

Les principales problématiques abordées sont :

- Quelles sont les principales obligations d'échanges au début de la mission ?
  - Le contact avec l'ancien commissaire aux comptes (respect du code de déontologie et NEP 510)
  - L'acceptation de la mission à formaliser (NEP 230)
  - Proposition et lettre de mission (NEP 210) et ses avenants
- Quelles sont les bonnes pratiques professionnelles lors de la planification de la mission ?
  - La confirmation directe : anticipation indispensable et risques en cas d'absence. Le plan de mission et le (ou les) programme(s) de travail : que doit-on communiquer à l'entité ?

- Quelle restitution faire à l'entité sur nos travaux intérimaires, pré-final, assistance à l'inventaire ?
  - La synthèse de la mission intérimaire : insister sur les points faibles identifiés, les risques liés au contrôle interne, le risque de fraude, risques liés à la césure...
  - Présenter une restitution des travaux réalisés lors du pré-final
  - Formaliser le compte-rendu de l'intervention à l'inventaire physique
- La réunion de synthèse : un moment fort de la mission
  - Présenter la synthèse des propositions d'ajustements relevés
  - Insister sur les risques identifiés et les points faibles
  - Emettre des recommandations
- Le bouclage et émission de l'opinion
  - La lettre d'affirmation : un outil de confirmation des entretiens avec la direction
  - L'annexe, le rapport de gestion
  - Emission de l'opinion et du rapport
- Les difficultés rencontrées dans des situations particulières
  - L'entité rencontre des difficultés : la formalisation des échanges avec la direction : alerte...
  - Le cas d'un désaccord au niveau des comptes : réserve, refus
  - Cas particulier des faits délictueux ou déclarations de soupçon
- La participation aux assemblées générales
  - Quelle attitude adoptée dans le respect du secret professionnel ?
  - Participation à l'assemblée d'approbation des comptes
  - Participation aux AGE
  - Communication prévue dans le cadre de l'article L823-12 du Code de Commerce

### **Bénéfices participants**

---

- Permettre aux participants de recenser dans les NEP les aspects liés à la communication avec l'entité, en signalant les principaux temps forts de ces échanges
- Les différents cas pratiques conduiront les participants à des mises en situations réelles afin de mettre en pratique les connaissances théoriques
- L'approche pratique de cette formation permettra aux participants de réutiliser au quotidien les concepts abordés lors de cette journée

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

### **Informations particulières**

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF

organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## La fraude : identifier et traiter le risque

La numérisation de notre économie fait naître de nouveaux schémas de fraude, sans écarter les anciens. Ces risques sont une préoccupation de plus en plus forte pour les entités. Ils ont d'ailleurs donné lieu à l'adoption récente de plusieurs textes dont l'objectif affiché est de réguler la vie des affaires.

Le commissaire aux comptes, dans le cadre de sa mission, identifie et évalue le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes, lequel est d'autant plus fort que le risque de fraude est important dans l'entité.

Durée : 7h30

A partir de : 410 € HT\*

Code : CDEO0006

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apporte au commissaire aux comptes, le niveau de connaissance indispensable des schémas de fraude, de leur détection et de leur traitement par l'entité. Il sera alors en mesure de :

- Connaître les mécanismes de fraude selon les cycles
- Savoir identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes
- Définir les procédures d'audit pertinentes
- Utiliser les outils et documenter son dossier pour justifier de sa réponse à ces risques
- Adopter un comportement approprié et procéder aux obligations de communication dans les situations de fraude avérée

### Questions traitées

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques portant sur les différents schémas de fraude et leur traitement, cette formation traitera des questions suivantes :

- Comment et pourquoi la typologie des fraudes évolue-t-elle ?
- Quels sont les schémas classiques de fraude ?
- Comment évaluer le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes propre à l'entité auditée ? Quels sont les outils disponibles ?
- Comment et quand communiquer avec la gouvernance et avec l'équipe d'audit ?
- Quelles sont les adaptations nécessaires des procédures d'audit lors de l'identification d'un risque d'anomalies significatives résultant de fraudes ?
- Quelles sont les conditions, obligations et modalités de communication au procureur de la République ?
- Quel est le lien avec les obligations de déclaration à Tracfin ?
- Quels sont les risques de mise en cause de la responsabilité civile, pénale et disciplinaire du commissaire aux comptes ?

### Bénéfices participants

- Prendre conscience des risques réels de fraude grâce à une meilleure connaissance de l'environnement général
- Mesurer la diversité de la typologie des fraudes à travers des données récentes
- Appliquer une méthodologie pour identifier le risque d'anomalies significatives résultant de fraudes pour chaque cycle



- Faire le lien avec la BPP relative à la révélation des faits délictueux et les obligations déclaratives en cas de soupçon de blanchiment
- Connaître ses risques professionnels par un état de la jurisprudence

### Pré-requis

---

Expérience de la conduite d'un audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les NEP relatives à l'audit : revoir les textes fondamentaux



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants
- Stagiaires commissaires aux comptes de 1ère année

Durée : 7h30  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : 2029

### Objectifs

---

- Dresser un panorama complet des NEP relatives à l'audit
- Présenter leurs apports et implications sur les diligences à mettre en oeuvre et sur la documentation des travaux
- Permettre aux professionnels de réaliser une mission de certification dans le respect des NEP

### Questions traitées

---

- Normes à caractère général
- Normes sur l'approche d'audit par les risques
- Normes sur les contrôles et techniques d'audit
- Normes sur les contrôles généraux transversaux
- Normes traitant des relations avec d'autres professionnels
- Normes sur les rapports

### Bénéfices participants

---

- S'approprier en une journée l'ensemble du référentiel des NEP relatives à l'audit
- Etre en mesure d'appliquer les principes fondamentaux des NEP sur les dossiers de commissariat aux comptes et de répondre aux obligations de documentation

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- L'application pratique des NEP et l'établissement du rapport sont traités par différentes formations issues du catalogue de CNCC Formation
- Se munir du recueil des NEP homologuées et du Code de déontologie
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Mettre en oeuvre la NEP PE

### Concilier un travail de qualité et un budget limité

Formation incontournable pour les missions de commissariat aux comptes dans les Petites Entités avec l'utilisation des outils du PACK PE V5.0.

Durée : 7h

A partir de : 375 € HT\*

Code : 3043

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Stagiaires experts-comptables/commissaires aux comptes de 3ème année

### Objectifs

En suivant la réalisation de la mission d'un CAC dans une petite entité, cette formation permettra aux participants de :

- Comprendre l'objectif d'adaptation de la mission d'audit à travers la NEP PE
- Savoir appliquer la NEP PE en tirant parti des spécificités de la petite entreprise : rôle du dirigeant, présence de l'expert-comptable, délai de réalisation de la mission
- Définir les phases essentielles de l'audit d'une petite entreprise, procéder à l'analyse des risques et identifier les diligences qui y répondent
- Utiliser les outils du PACK PE
- Recentrer les travaux du commissaire aux comptes sur des techniques propres à l'audit

### Questions traitées

- Contexte de l'audit dans la PE : rappel des principes d'audit, caractéristiques de la petite entreprise
  - **Cas pratique : présentation de la SAS KDO : le début de la mission**
- Prise de connaissance et évaluation des risques dans la PE : risques sur les comptes pris dans leur ensemble, risques inhérents, rôle du dirigeant dans le contrôle interne
  - **Cas pratique : travail sur l'évaluation des risques d'anomalies significatives dans la SAS KDO, le rôle et l'éthique de son dirigeant et la planification de la mission du CAC**
- Mise en œuvre des techniques d'audit en réponse aux risques évalués : prise en compte des travaux de l'expert-comptable et mise en œuvre des procédures d'audit
  - **Cas pratique : exploitation des travaux de l'expert-comptable et documentation des principales procédures d'audit réalisées dans le dossier SAS KDO**
- Restitution de l'audit dans la PE : synthèse et communication, opinion et rapports, suivi de l'entité
  - **Cas pratique : compte rendu de la mission au dirigeant de la SAS KDO**

### Bénéfices participants

Cette formation permettra aux participants de :

- S'adapter la démarche d'audit à une petite entreprise
- Connaître les modalités d'application de la NEP 910
- Se familiariser avec les outils du PACK PE V5.0
- Aborder leur mission en termes d'utilité pour l'entreprise

### Pré-requis

---

- Maîtrise de la démarche d'audit
- Connaissance des NEP et plus particulièrement de la NEP 910, dite "NEP PE"

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Cadre juridique de la mission du CAC

Focus sur certaines infractions pénales .....	47
Opérations sur le capital : les bons réflexes .....	49
Prévention et traitement des difficultés : les bons réflexes .....	51
Rapport spécial : une procédure des conventions qui évolue .....	53
Risques professionnels : anticiper et gérer les risques de mises en cause <b>NOUVEAU</b> .....	56
Vérifications et informations spécifiques : les clés d'une mise en oeuvre sereine et efficace .....	59

## Focus sur certaines infractions pénales



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission

Durée : 7h30

A partir de : 410 € HT\*

Code : CJUR0002

### Objectifs

- Savoir repérer un comportement délictueux au sein des principales entités auditées
- Analyse théorique et pratique des éléments constitutifs des infractions
- Identifier chaque type d'infraction autour d'exemples issus de la jurisprudence et des réponses de la Commission des Etudes Juridiques de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
- Identifier des situations à risque
- Connaître les comportements à adopter par le commissaire aux comptes en présence de telles infractions

### Questions traitées

- Escroquerie et abus de confiance
  - Bien définir ces différentes infractions : points communs / différences
  - Etat des lieux de la jurisprudence récente
  - Comment le commissaire aux comptes peut-il identifier ces infractions ?
  - Dans quels cas la responsabilité pénale des commissaires aux comptes peut-elle être engagée ?
  - Les sanctions encourues

#### **Cas pratique : succession d'infractions et analyse des critères de qualification**

- Abus de biens, du crédit, des pouvoirs ou des voix de société
  - Les éléments constitutifs de l'infraction
  - Le cas particulier des groupes de société
  - Les sanctions encourues

#### **Cas pratique : analyse commentée de la jurisprudence récente**

- Les manquements à la probité des affaires
  - Nouvelles dispositions de la loi Sapin 2 en matière de corruption
  - Corruption et trafic d'influence : les éléments constitutifs de ces infractions
  - Favoritisme et prise illégale d'intérêts : champs d'application
  - Répression de ces infractions

#### **Cas pratique : mesurer et évaluer les risques à partir des problématiques auxquelles sont confrontés les participants**

- Délit de marchandage, travail dissimulé et prêt illicite de main d'œuvre
  - Les éléments constitutifs du délit
  - Etude de la jurisprudence récente
  - Les auteurs et les peines encourues
  - Quel comportement adopter en présence de telles infractions ?

- Difficultés rencontrées dans les groupes : prestations, mises à disposition, mandats

### **Cas pratique de synthèse**

#### **Bénéfices participants**

---

- Cette formation permettra aux participants d'acquérir une connaissance solide des infractions traitées
- Les cas pratiques proposés conduiront les participants à des mises en situation tirées de faits pouvant être rencontrés lors des contrôles au sein des entités auditées

#### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

#### **Informations particulières**

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

#### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

#### **Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Opérations sur le capital : les bons réflexes

*Emission d'actions ordinaires, d'actions de préférence, de valeurs mobilières*



*complexes : des opérations qui touchent toutes les sociétés*

Les opérations sur le capital par émission d'actions ordinaires, d'actions de préférence ou de valeurs mobilières complexes ne sont pas l'apanage des seules sociétés cotées. Dans le cadre de la mission légale, le commissaire aux comptes vérifie que les actionnaires disposent de toutes les informations prévues par les textes légaux et réglementaires pour prendre une décision en connaissance de cause.

Durée : 7h

A partir de : 440 € HT\*

Code : CJUR0005

Les opérations sur le capital peuvent comprendre de multiples combinaisons d'opérations différentes ayant pour conséquence une documentation juridique aussi importante que complexe. Le commissaire aux comptes doit avoir les bons réflexes pour prévenir les risques, notamment lorsque les interventions sont nombreuses et s'effectuent dans des délais courts.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Cette formation a pour objectif d'apporter une méthode de travail sur les opérations sur le capital, de proposer des solutions aux difficultés couramment rencontrées et d'attirer l'attention sur les risques principaux de ces opérations.

Les participants seront ainsi à même de :

- Mettre en œuvre les diligences requises par la loi et la doctrine professionnelle applicable à ce type d'opération dans les sociétés par actions, et les SARL le cas échéant, ainsi que le rapport à émettre
- Maîtriser les nouveautés essentielles liées à certaines opérations sur le capital
- Déterminer la position à adopter dans de nombreuses situations particulières
- Naviguer efficacement dans les 6 tomes de la Note d'Information CNCC n°V sur les opérations sur le capital

### Questions traitées

---

Au travers d'apports théoriques et de cas pratiques, la formation répondra aux questions suivantes :

- Comment vérifier le pourquoi (motif de la suppression) et le comment (prix) dans une émission d'actions ordinaires, d'actions de préférence ou de valeurs mobilières ?
- Comment ne pas se perdre dans la complexité des instruments en cas d'émission de valeurs mobilières ?
- Quelles sont les autres interventions prévues (appréciation des avantages particuliers, conversion, rachat...) au titre des actions de préférence ?

Par ailleurs, au-delà des sujets d'émissions d'actions (ordinaires ou de préférence) et de valeurs mobilières complexes, des points d'attention seront présentés sur :

- La réduction du capital : comment s'assurer de la régularité des causes et conditions et de l'égalité des actionnaires ?
- Y-a-t-il un risque d'augmentation fictive du capital lors d'une libération du capital par compensation de créances ?

- Les opérations d'accès au capital en faveur des salariés : quels sont les textes et régimes particuliers applicables ?

### Bénéfices participants

---

- Démystifier la complexité apparente de certaines opérations et des termes employés
- Acquérir une méthode de travail sur le traitement de ces opérations au travers des cas pratiques et être ainsi en mesure de répondre à des situations particulières
- Bénéficier d'une approche pratique et d'un ensemble d'outils pour la mise en œuvre des diligences

### Pré-requis

---

Une première expérience pratique de ce type d'opérations est souhaitable.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Prévention et traitement des difficultés : les bons réflexes



La formation est à jour :

- Des NEP 570, 700, 701 et 702 (Arrêtés du 26 mai 2017) et 260 (arrêté du 18 décembre 2017)
- De la refonte de la NI I "Les rapports du CAC sur les comptes annuels et consolidés", novembre 2017
- De l'actualisation de l'avis technique "Délais de paiement" juillet 2017

Durée : 7h30  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CJUR0001

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

### Objectifs

- Appréhender les situations porteuses de risques pour la continuité d'exploitation
- Maîtriser la procédure d'alerte
- Faire le point sur les procédures parfois complexes de prévention et de traitement des difficultés afin d'apprécier la situation de l'entité
- Replacer le commissaire aux comptes à l'intérieur de chacune de ces procédures
- Identifier les SACC pouvant être réalisés dans une entité soumise à ces procédures
- Cerner les enjeux en termes de responsabilité

### Questions traitées

- La notion de continuité d'exploitation et les situations pouvant la remettre en cause
- La démarche du commissaire aux comptes ayant identifié des risques
- Les différentes phases de la procédure d'alerte selon l'entité (entités soumises aux articles L.234-1, L.234-2 et L.612-3 du code de commerce)
- Les procédures de prévention et de traitement des difficultés (principales caractéristiques, déroulement de la procédure, intervenants)
- Les interventions du commissaire aux comptes au cours de ces procédures
- Les effets de ces procédures sur la mission du commissaire aux comptes
- Les contraintes du commissaire aux comptes (secret professionnel, incompatibilités)
- Les SACC pouvant être réalisés dans une entité en difficulté
- La responsabilité civile et pénale du commissaire aux comptes dans le contexte d'entreprise en difficulté

### Bénéfices participants

- Acquérir les bons réflexes face aux difficultés rencontrées
- Mesurer l'étendue et les limites de l'intervention du commissaire aux comptes
- Savoir réaliser les missions spécifiques au contexte d'entreprise en difficulté
- Maîtriser la doctrine de la CNCC
- Savoir mettre en œuvre les outils fournis par la CNCC

### Pré-requis

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Rapport spécial : une procédure des conventions qui évolue



Les procédures relatives aux conventions réglementées ont été complétées et clarifiées par l'ordonnance du 31 juillet 2014 et son décret d'application du 18 mai 2015.

La loi du 9 décembre 2016 dite « *Loi Sapin II* » a introduit la notion de conventions autorisées « *et conclues* » dans les articles L. 225-40 et L.225-88 du code de commerce et le champ de la dérogation à l'établissement d'un rapport spécial dans les SASU a été modifié (article L.227-10 alinéa 4 du même code, modifié par l'ordonnance du 4 mai 2017).

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CJUR0006

Tous ces nouveaux textes impactent les travaux et le rapport spécial du commissaire aux comptes.

La note d'information de la CNCC NI IX – *Le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés* a été mise à jour de ces éléments et des autres évolutions de la doctrine et les exemples types de rapport ont été amendés.

La formation tient compte de cette mise à jour, publiée en février 2018.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

A l'aune des nouveaux textes :

- Quels sont les rôles et responsabilités respectifs de l'entité contrôlée et du commissaire aux comptes ?
- Quel est l'impact de l'ordonnance 2014-863 du 31 juillet 2014, du décret du 18 mai 2015 et de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 (dite « *Loi Sapin II* ») sur le traitement à retenir selon la nature des conventions et la forme juridique de l'entité ?
- Quels réflexes devez-vous acquérir pour distinguer les conventions courantes des conventions réglementées, notamment dans les groupes ?
- Que disent les derniers éléments de la doctrine ?
- Quels supports opérationnels pouvez-vous utiliser ?
- Se préparer aux principales difficultés d'application au travers de situations courantes
- S'entraîner à la rédaction du rapport

### Questions traitées

---

- Examen des critères permettant de distinguer les conventions portant sur des opérations normales et courantes, les conventions réglementées et les conventions interdites
- Règles d'organisation de la procédure de contrôle des conventions applicables aux entités contrôlées selon leur forme juridique, leur activité ou les conventions
- Cas des conventions dans les groupes
- Analyse de certains cas particuliers : rémunération des dirigeants, abandon de créances, interposition de personnes
- Spécificités des Personnes Morales de Droit Privé Non Commerçante ayant une activité économique
- Situations affectant les conventions comme par exemple, la poursuite des conventions et le déclassement
- Etapes de la procédure de contrôle selon les formes juridiques et conséquences pour le rapport du commissaire aux comptes

- Modalités pratiques de mise en œuvre des travaux du commissaire aux comptes
- Règles de forme et de communication du rapport spécial
- Structuration du rapport spécial

### Bénéfices participants

---

- Améliorer ses connaissances théoriques relatives aux procédures de contrôle des conventions réglementées
- Mesurer les enjeux des derniers éléments de doctrine et des derniers textes parus
- Acquérir une vision globale du périmètre de la procédure de contrôle des conventions
- Maîtriser les principes des derniers textes légaux et réglementaires parus
- Connaître la doctrine CNCC
- Savoir structurer et documenter les travaux
- Partager les expériences et les difficultés de mise en œuvre
- Anticiper les difficultés d'application des procédures de contrôle selon les cas de figure
- Instaurer des bonnes pratiques en termes de communication, de documentation et d'analyse des conventions dans le respect des rôles et responsabilité de l'entité et du commissaire aux comptes

### Pré-requis

---

- Disposer des notions essentielles concernant la procédure de contrôle des conventions réglementées
- Avoir une première expérience de rédaction du rapport spécial

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

## Cadre juridique de la mission du CAC

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Risques professionnels : anticiper et gérer les risques de mises en cause **NOUVEAU**



Vraisemblablement le commissaire aux comptes verra sa responsabilité professionnelle recherchée au moins une fois au cours de sa carrière.

Dans l'exercice de ses mandats, le commissaire aux comptes est confronté à des situations à risque face auxquelles il doit faire preuve de vigilance. En adoptant les bons réflexes, il peut éviter sa mise en cause ou, à tout le moins, sortir rapidement d'une situation conflictuelle et anxiogène, et éviter ainsi des condamnations financières et/ou pénales.

Durée : 7h  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : CJUR0007

La CNCC a mis en place un programme de prévention et de gestion des risques et souscrit une couverture d'assurance, afin de guider et d'accompagner le professionnel dans ses démarches si sa responsabilité est engagée.

Cette formation figure au programme d'automne 2018, et bénéficie à ce titre d'un tarif privilégié du 17 septembre au 31 octobre 2018. **Soyez les premiers à vous inscrire !**

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

### Objectifs

---

Cette formation couvre le panorama des risques professionnels auxquels le commissaire aux comptes peut être confronté. Elle propose des solutions pratiques pour éviter que ces risques ne se réalisent, et les gérer pour se protéger s'ils se présentent.

L'auditeur sera alors en mesure :

- D'identifier les situations à risque au sein des entités auditées
- D'améliorer l'efficacité de la documentation des dossiers d'audit
- D'adopter les réflexes et les comportements adaptés en cas de mise en cause
- De comprendre les procédures auxquelles il peut être confronté
- De connaître les moyens à sa disposition pour gérer efficacement sa mise en cause

### Questions traitées

---

Au travers d'apports théoriques et d'analyse de cas réels de mise en cause du commissaire aux comptes, cette formation répondra aux questions suivantes :

- Quels risques le commissaire aux comptes encourt-il en matière de responsabilité professionnelle ?
- Quels réflexes adopter pour éviter d'être mis en cause dans l'exercice de son mandat de commissaire aux comptes ?
- Comment répondre au courrier de réclamation adressé par un tiers, qui engage la responsabilité du commissaire aux comptes ?
- Qui juge quoi et comment ?
- Quels sont les arguments généralement retenus par les juges dans les contentieux portant sur la responsabilité professionnelle du commissaire aux comptes ?
- Comment le droit pénal peut-il s'immiscer dans la pratique du commissaire aux comptes ?
- Comment se préparer à l'audition par un juge ou un OPJ ?
- Quel comportement adopter au moment de la convocation ?
- Quelles sont les règles d'or à respecter en cas d'audition, de garde à vue ou encore de perquisition ?



- Quelles sont les sanctions susceptibles d'être prononcées à l'encontre des commissaires aux comptes dans le cadre d'une procédure disciplinaire ?
- Quelles sont les particularités de la responsabilité administrative du commissaire aux comptes ?
- Comment s'articulent, voire se cumulent, les différentes natures de mise en cause du commissaire aux comptes ?
- De quels dispositifs le commissaire aux comptes peut-il bénéficier en cas de mise en cause ?

### Bénéfices participants

---

- Panorama des risques professionnels auxquels est confronté le commissaire aux comptes
- Statistiques et échanges portant sur des exemples concrets de mises en cause (sujets récurrents et/ou d'actualité) du commissaire aux comptes
- Compréhension des différentes procédures, de leurs enjeux et de leurs possibles conséquences à l'égard du commissaire aux comptes
- Points de vigilance face à des situations pouvant survenir au cours d'un mandat, lesquels permettront d'éviter la mise en cause du commissaire aux comptes
- Identification d'une organisation efficace de la documentation de son travail, laquelle constituera un axe de défense dans certains en cas de mise en cause
- Connaître les dispositifs mis en place pour assister les commissaires aux comptes dont la responsabilité est recherchée.

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 31 octobre 2018	375 € HT
Du 1 novembre 2018 au 13 septembre 2019	410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Vérifications et informations spécifiques : les clés d'une mise en oeuvre sereine et efficace



Découvrez les apports pratiques et outils proposés par la Note d'Information XVIII pour réaliser de façon efficace cet aspect de la mission de certification des comptes.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CJUR0003

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission

### Objectifs

Cette formation balise le champ des investigations nécessaires à la rédaction de la partie "Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'organe appelé à statuer sur les comptes" du rapport sur les comptes. Elle couvre pour l'essentiel les dispositions de la NEP 9510 relative au rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires dans le cadre de l'approbation des comptes. Elle offre les clés d'une mise en œuvre sereine et constructive, tant pour les équipes d'audit que pour l'entité auditée.

Elle vous permettra d'optimiser les conditions de réalisation de cet aspect de la mission légale qui nécessite :

- De connaître précisément le périmètre et les enjeux des vérifications et informations spécifiques
- De savoir mettre en œuvre les diligences ciblées de la NEP 9510
- D'être au fait des nouveautés légales et réglementaires
- D'anticiper les points à vérifier et les informations à collecter au cours de la mission d'audit des comptes afin de gagner en efficacité

### Questions traitées

- Définition des vérifications et informations spécifiques et des obligations du commissaire aux comptes
  - Quel est le champ des vérifications et informations spécifiques ?
  - Panorama des entités concernées
  - Quels sont les objectifs de la mission du commissaire aux comptes ?
  - Diligences à mettre en œuvre et formulation des conclusions en application de la NEP 9510
- Rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires/associés
  - Un contenu légal et statutaire
  - Quelles sont les nouveautés au regard des textes ?
  - Quelles sont les particularités liées à la forme juridique ?
- Les informations spécifiques prévues par la loi
  - Quelles informations pour quelles entités ?
  - Quelles diligences à mettre en œuvre et comment formuler des conclusions en l'absence de NEP ?
  - Quelle est la responsabilité pénale des dirigeants, et celle du commissaire aux comptes ?

- Bonnes pratiques et outils
  - Comment anticiper et organiser la mission pour gagner en efficacité et respecter les délais légaux ?
  - Comment communiquer avec l'entité auditée : forme, calendrier, intérêt ?
  - Comment utiliser les questionnaires et les autres outils disponibles ?

### Bénéfices participants

---

- Connaître et comprendre les vérifications et informations spécifiques
- Mettre en œuvre la NEP 9510 avec une approche pragmatique et efficace

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- Cette formation ne couvre pas les diligences à mettre en œuvre pour établir le rapport spécial sur les conventions réglementées; ce thème est développé dans une formation spécifique du catalogue « Rapport spécial : une procédure des conventions qui évolue »
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

## Cadre juridique de la mission du CAC

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Audit et contrôle interne

Accueil des nouveaux inscrits 2018 .....	63
Change, taux, matières premières : la couverture des risques en pratique .....	65
Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels .....	68
Comprendre la stratégie de l'entité auditée pour un audit efficace et pertinent .....	70
Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi .....	72
Etablir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes .....	74
Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : application pratique <b>NOUVEAU</b> .....	76
L'approche par les risques : 101 cas pour comprendre .....	78
L'audit d'acquisition : entre création de valeur et maîtrise des risques .....	81
L'audit du 1er exercice d'un nouveau mandat : une intervention décisive .....	83
Les incorporels : un sujet annuel majeur .....	86
Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes .....	88
Les travaux d'intérim dans la PE : démarche, mode opératoire et mise en oeuvre pratique .....	90
Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable .....	93
Mettre en oeuvre un co-commissariat aux comptes efficace et porteur de valeur .....	96

## Accueil des nouveaux inscrits 2018



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Cette formation est réservée aux commissaires aux comptes nouvellement inscrits.

Durée : 15h  
A partir de : 130 € HT\*  
Code : CACI0017

### Objectifs

---

- Accueillir les confrères nouvellement inscrits au sein de la profession
- Favoriser le dialogue entre eux, mais également avec les élus et les magistrats invités à cette formation par leur Conseil Régional
- Répondre aux questions que ces jeunes inscrits se posent et leur présenter les supports opérationnels et techniques mis à leur disposition par la CNCC
- Connaître les conséquences déontologiques et institutionnelles de la réforme européenne de l'audit : déontologie, inscription, formation, contrôle qualité et discipline
- Comprendre les changements concernant l'exercice de la mission : nouveau rapport sur les comptes annuels, SACC, nouvelles positions de doctrine
- Echanger sur la nécessité d'une meilleure communication avec les dirigeants
- Savoir gérer le secret professionnel avec les tiers

### Questions traitées

---

- Cadre professionnel : changements issus de la réforme européenne de l'audit
  - *Déontologie*
  - *Devoirs et valeurs professionnels*
  - *Outils*
  - *Normes et doctrine*
  - *Contrôle qualité*
- Communication : problématique des échanges avec différents interlocuteurs dans les principaux moments de la mission, perception du rôle du CAC et valorisation de la mission
  - Avant d'accepter la mission
  - Dans l'entité auditée
  - Dans l'entreprise en difficulté
  - Dans des cas difficiles
- Responsabilité et sanctions : principes, couvertures d'assurance, cas de sanctions, nouvelle responsabilité disciplinaire
  - Principes
  - Civile
  - Pénale
  - Disciplinaire
  - Administrative

Des quiz débiteront chaque thème de la formation, favorisant ainsi la réflexion et l'échange entre les participants et avec l'animateur.

## Bénéfices participants

---

Cette formation permettra aux participants de :

- Vivre un moment d'échange entre eux et avec le formateur
- Rencontrer les élus de leur Conseil Régional et d'autres intervenants comme par exemple les magistrats
- Réfléchir sur leur future pratique professionnelle
- Mieux maîtriser certaines difficultés habituellement rencontrées par les professionnels
- Intégrer les changements institués par la réforme européenne de l'audit
- Echanger sur la dimension « communication » de la profession

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

130 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Change, taux, matières premières : la couverture des risques en pratique



*Comprendre les opérations, les comptabiliser et les auditer efficacement*

Durée : 7h

A partir de : 440 € HT\*

Code : CACI0013

Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, sont exposées aux risques financiers : ventes de produits en dehors de la zone euro, approvisionnement en matières dont le prix dépend de cours de marchés internationaux, endettement à taux variable... Quelle stratégie mettre en œuvre face à ces risques : subir la volatilité ou la gérer ? Le recours à des opérations de couverture en utilisant des instruments financiers à terme est devenu fréquent lorsque les entreprises veulent gérer le risque et ne peuvent pas le transférer à leurs clients ou leurs fournisseurs. Le professionnel doit donc les comprendre pour les auditer et s'assurer que les risques ont bien été couverts.

L'ANC a publié un règlement (ANC N°2015-05) sur les opérations de couverture qui est entré en vigueur pour l'exercice 2017. L'objectif était de rendre les règles comptables plus explicites pour ces opérations devenues courantes. Ce règlement et la note d'information qui l'accompagne complètent donc le PCG sur ces opérations et fournissent maintenant un cadre précis et détaillé pour la comptabilisation de ces opérations.

*Ancien titre : "Exploitation et financement : réduire la volatilité dans les comptes. Comprendre les mécanismes pour les auditer "*

### **Vous êtes concernés**

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

Le professionnel non expert de la matière disposera des connaissances indispensables pour apprécier la gestion des risques financiers des entreprises industrielles et commerciales auditées, et ce quelle que soit leur taille. Il sera alors en mesure de :

- Comprendre les marchés financiers, la gestion des risques financiers et les instruments les plus couramment rencontrés dans les PME
- Comprendre et contrôler la comptabilisation des opérations financières et de couverture
- Mesurer l'incidence des opérations de couverture sur les comptes
- Contrôler la pertinence de l'information financière

### **Questions traitées**

Au travers d'apports théoriques, de nombreux cas pratiques (50% du temps de formation) et de témoignages d'experts, la formation répondra aux questions suivantes :

- Comment les entreprises limitent-elles l'impact de la volatilité des cours de change ou des matières premières sur leur résultat ? Quelles sont les opérations de couverture les plus courantes ?
- Comment comptabiliser les opérations de couverture de taux, de change ou sur les matières premières ? Quels sont les documents comptables nécessaires pour la comptabilisation des opérations ?
- Comment distinguer les opérations de couverture de celles qui font courir des risques à l'entreprise ?
- Quand doit-on utiliser la juste valeur ? Qu'est-ce qui la fait varier ?
- Comment adapter les outils d'audit disponibles aux opérations de couverture ? (matrice des risques, programme de travail...)

- Comment mettre en œuvre l'approche par les risques ?
- Comment apprécier le niveau de contrôle interne mis en place par l'entreprise audité ?
- Quels sont les contrôles appropriés à mettre en œuvre ?
- Quelles sont les sources pertinentes pour apprécier l'information financière ?

### **Bénéfices participants**

---

Les participants disposeront des techniques et outils qui leur permettront de :

- S'assurer de la correcte comptabilisation des opérations
- Pouvoir auditer les opérations de couverture et les instruments financiers à terme d'une entité sans être un spécialiste
- Construire une approche d'audit adaptée aux opérations de couverture
- Identifier les points clefs devant figurer dans l'information financière

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

### **Informations particulières**

---

- Les traitements en IFRS des instruments financiers ne seront pas étudiés dans la formation
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

**Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Comprendre et vérifier l'annexe des comptes annuels



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : CACI0016

### Objectifs

---

- Comprendre la structure et la présentation de l'annexe des comptes annuels, et ses liens avec les autres documents (rapport de gestion et liasse fiscale)
- Être capable de vérifier que l'élaboration de l'annexe des comptes annuels répond aux dispositions légales et réglementaires
- Analyser l'impact du contrôle de l'annexe sur la communication avec les experts-comptables et les dirigeants
- Maîtriser la démarche de contrôle de l'annexe et les conséquences éventuelles de ce contrôle sur le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

### Questions traitées

---

- Les principes d'élaboration de l'annexe des comptes annuels
- La structure et la présentation de l'annexe des comptes annuels en fonction des catégories d'entreprises
- La communication avec l'expert-comptable
- Le contrôle de l'annexe des comptes annuels
- Un focus sur le contrôle des points sensibles : immobilisations incorporelles (dont fonds commercial), corporelles et financières, hypothèses d'évaluation, passifs éventuels, changements de méthodes comptables, changements d'estimation et corrections d'erreur, opérations réalisées avec les parties liées, opérations et engagements hors bilan, engagements de retraite, opérations et engagements avec les dirigeants, honoraires du commissaire aux comptes, informations relatives aux filiales et participations, événements postérieurs à la clôture de l'exercice, continuité d'exploitation, informations relatives aux opérations de nature spécifique (ex : fusion, contrats à long terme...)
- Les conséquences éventuelles du contrôle de l'annexe sur le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

### Bénéfices participants

---

- Disposer d'une méthodologie de contrôle de l'annexe
- Mieux définir l'étendue et l'orientation des travaux de contrôle par rapport à l'approche par les risques d'un dossier
- Acquérir des bons réflexes quant aux informations significatives devant figurer dans l'annexe
- L'illustration au travers de cas pratiques sur des points de vigilance habituellement rencontrés lors des audits

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette
- La formation ne traite pas des thèmes suivants :

- Contrôle de l'annexe des comptes consolidés établis selon les règles comptables applicables en France
- Contrôle de l'annexe des comptes consolidés établis selon le référentiel IFRS
- Contrôle de l'annexe des comptes combinés dans des secteurs spécifiques (organisations syndicales, mutuelles...)
- Règles relatives à des secteurs spécifiques (établissements de crédit et entreprises d'assurance, organisations syndicales, mutuelles...)
- Spécificités relatives au secteur associatif avec notamment le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Comprendre la stratégie de l'entité auditée pour un audit efficace et pertinent



**Ne vous focalisez pas seulement sur les comptes de l'entité à auditer, car vous risquez de passer à côté de situations à risques majeurs !**

Comprendre la stratégie de l'entité à auditer permet d'anticiper les situations à risques majeurs et d'adapter en conséquence son approche par les risques pour mettre en œuvre des diligences pertinentes et efficaces

Durée : 7h  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : CACI0009

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission

### Objectifs

- Savoir aborder les questions de stratégie en tant que commissaire aux comptes
- Se poser les bonnes questions face aux sociétés en rupture technologique et de l'économie numérique
- Traduire les informations collectées lors des entretiens et de la prise de connaissance en risques et opportunités, et en déduire les risques d'audit majeurs
- Être plus pertinent dans l'appréciation des prévisions lors du contrôle des tests de dépréciations, des plans d'affaires et dans l'ensemble des missions d'évaluation
- Comprendre le langage du dirigeant et s'intéresser aux enjeux de l'entité pour instaurer un climat d'échanges porteur de valeur vis-à-vis du dirigeant de l'entité auditée
- Appréhender les situations où la continuité d'exploitation est menacée

### Questions traitées

La formation est construite en s'appuyant sur les NEP applicables à l'audit des comptes. Au travers d'apports théoriques, de présentations d'exemples issus de la presse économique, d'un cas fil rouge, la formation apporte les clés pour traduire l'analyse stratégique en une démarche d'audit pertinente et efficace

- Comprendre les principes fondamentaux de la stratégie : cette séquence permettra aux participants d'être en mesure de comprendre et d'évaluer la stratégie de leurs clients. Au travers d'exemples et de mises en situation, elle met en évidence les conséquences d'erreurs stratégiques ayant eu un impact sur les comptes de l'entité ainsi que sur la mission du commissaire aux comptes
- Prendre concrètement connaissance de la stratégie de l'entreprise, préparer et orienter les entretiens : des méthodes et outils sont proposés aux participants afin qu'ils puissent aborder le sujet de la stratégie mise en œuvre par leur client de manière structurée et pertinente
- Appréhender les nouveaux modèles économiques en lien avec l'économie numérique et les entités en rupture
- Passer de l'analyse de la stratégie à la démarche d'audit : à l'aide d'outils et à travers des cas pratiques, mettre en évidence le lien entre stratégie et approche par les risques
- Utiliser l'analyse stratégique de l'entité auditée pour anticiper les menaces sur la continuité de l'exploitation et fiabiliser les validations de prévisionnels (tests de dépréciations, plan d'affaires, croissance externe, LBO, apports, fusions, actifs incorporels, titres de participation...)

### Bénéfices participants

- Connaître les fondamentaux de la stratégie pour comprendre et analyser la stratégie de l'entité auditée
- Prendre conscience de l'importance de la stratégie de l'entreprise auditée dans le cadre de la mission d'audit pour :
  - Aborder l'audit avec plus d'efficacité grâce à une approche par les risques pertinente, et adaptée au contexte de l'entreprise
  - Détecter par anticipation les situations à risques majeurs

- Mettre en place une approche d'audit novatrice tournée vers la connaissance des enjeux de l'entreprise
- Ne pas se limiter aux aspects purement comptables et financiers pour instaurer un dialogue constructif avec la gouvernance de l'entité auditée

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Confirmation des tiers et assistance aux inventaires physiques : mode d'emploi



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants
- Stagiaires experts-comptables/commissaires aux comptes de 1ère année

Durée : 7h30  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CACI0005

### Objectifs

- Connaître les NEP et la doctrine applicables à ces deux sujets et leur déclinaison opérationnelle
- Remettre en perspective ces techniques de contrôle dans la démarche d'audit
- Maîtriser les problématiques pratiques de mise en œuvre de ces procédures d'audit
- Illustrer les principes par des situations pratiques et échanger les expériences

### Questions traitées

- CONFIRMATION DES TIERS

#### Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet

- Portée et utilité de la demande de confirmation des tiers

#### Cas pratique : à qui peut-on demander des confirmations ?

- Démarche du commissaire aux comptes

#### Cas pratique : sélection d'une confirmation fournisseurs – ne pas se limiter à l'évidence

- Application pratique de la demande de confirmation des tiers

#### Cas pratique : exploitation d'une confirmation fournisseurs – exemples de cas complexes de réponses

- INSPECTION ET OBSERVATION PHYSIQUE DES STOCKS

#### Quiz : point sur la maîtrise initiale du sujet

- Portée et utilité de l'inspection et de l'observation physique
- Organisation et procédures appliquées aux inventaires physiques par l'entité

#### Cas pratique :

- **où et quand : lieux, timing, préparation et précautions à prendre avant de réaliser les tests de comptage**
- **comment : résoudre les problèmes de dénombrement**
- Démarche du commissaire aux comptes pour l'inspection et l'observation physique des stocks

#### Cas pratique : questionnaire d'assistance à l'inventaire physique : le « pourquoi » des questions pour identifier les risques « Avant », « Pendant » et « Après » l'inventaire

- Documentation de l'observation physique dans le dossier du commissaire aux comptes



## Bénéfices participants

---

- Maîtriser l'emploi approprié des confirmations de tiers et de l'observation physique des stocks
- Réfléchir sur les modalités pratiques de mises en œuvre et les écueils à éviter
- Etre efficace dans la mise en œuvre de ces procédures et réduire le risque d'audit

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Etablir le rapport sur les comptes annuels et consolidés : contraintes et cas complexes



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : 2028

### Objectifs

---

- Maîtriser l'établissement des rapports sur les comptes suite à la mise en oeuvre du règlement (UE) n°537/2014 et de la transposition de la directive 2006/43 CE modifiée
- Connaître les nouvelles normes d'exercice professionnel et les éléments de doctrine de la CNCC
- Faire le point sur certaines difficultés que peuvent rencontrer les professionnels dans l'établissement des rapports sur les comptes, et déterminer les clés permettant le traitement technique des principaux cas complexes
- Savoir appréhender les modalités de communication des irrégularités et inexactitudes
- Valoriser les travaux d'audit et engager une bonne communication dans toutes les situations, y compris les plus difficiles

### Questions traitées

---

- La détermination et la rédaction de l'opinion
- Les observations : champs d'application et rédaction
- Les incertitudes significatives relatives à la continuité de l'exploitation
- Le traitement de cas particuliers et de situations complexes (changements comptables, premier audit des comptes, événements postérieurs à la clôture, divergences d'opinion au sein du collège, non-obtention de certains documents) notamment au travers de la rédaction du rapport sur les comptes
- Approfondissement du concept de justification des appréciations, partage des pratiques et entraînement à leur rédaction
- Focus sur la partie relative aux vérifications et informations spécifiques en s'appuyant notamment sur la NEP " rapport de gestion " et la Note d'information n° XVIII *Vérifications spécifiques*
- Les irrégularités ou inexactitudes à signaler dans le rapport et les communications ad hoc

### Bénéfices participants

---

- Développer leur faculté à exercer leur jugement et à formuler leur opinion, leurs observations et leurs appréciations dans le strict respect des normes d'exercice professionnel applicables
- Améliorer la capacité à résoudre les situations complexes grâce à des mises en situation pratiques

### Pré-requis

---

Expérience de la conduite d'un audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : application pratique **NOUVEAU**



La prise de connaissance du contrôle interne fait partie des diligences incontournables en matière d'audit légal dans le cadre de l'évaluation du risque d'anomalie significative dans les états financiers. Elle figure d'ailleurs désormais de manière explicite dans le nouveau rapport d'audit sur les comptes.

Les travaux sur le contrôle interne présentent en effet une réelle utilité pour l'auditeur. Grâce à la compréhension et à l'examen des dispositifs mis en œuvre par l'entité auditée, il sera en mesure d'identifier des risques d'anomalie significative bien en amont du contrôle des comptes et de mettre en place les procédures d'audit optimales.

Dans ce cadre, le commissaire aux comptes se doit d'acquérir une méthodologie d'évaluation du contrôle interne pratique et efficace.

Au travers d'un cas réel façon « fil rouge », les participants dérouleront l'ensemble de la démarche d'évaluation du contrôle interne dans une PME au cours d'une mission d'audit légal.

**Durée :** 7h  
**A partir de :** 410 € HT\*  
**Code :** CACI0018

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

### Objectifs

---

Au travers de 8 cas pratiques, cette formation opérationnelle couvre l'ensemble de la démarche d'évaluation du contrôle interne d'une PME conformément aux normes d'exercice professionnel. Les participants seront en mesure :

- De prendre connaissance des composantes du contrôle interne
- D'identifier les contrôles pertinents pour l'audit d'une PME
- D'évaluer la conception des contrôles et de les tester
- De tenir compte des résultats des travaux dans la démarche d'audit
- De documenter leurs travaux
- D'améliorer leur communication auprès de l'entité auditée

### Questions traitées

---

Au travers des cas pratiques, cette formation très opérationnelle traitera les points suivants :

- La prise de connaissance de l'entité auditée et de son contrôle interne
- L'identification des contrôles de l'entité pertinents pour l'audit
- L'évaluation de la conception des contrôles
- La réalisation des tests de procédures
- La synthèse des travaux d'évaluation du contrôle interne
- L'adaptation de l'approche générale et du plan de mission
- La communication avec l'entité sur l'évaluation du contrôle interne
- La documentation des travaux d'évaluation du contrôle interne

### Bénéfices participants

---

- Mettre en œuvre une méthodologie efficace d'évaluation du contrôle interne conforme aux normes d'exercice professionnel et applicable directement au cours des missions d'audit

- Disposer de solutions pratiques aux difficultés les plus souvent rencontrées dans l'évaluation du contrôle interne

## Pré-requis

---

- Expériences opérationnelles en audit légal
- Avoir suivi le module e-learning « Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : les fondamentaux » ou disposer de bonnes connaissances théoriques sur le contrôle interne

## Informations particulières

---

- Au cours de cette formation, les participants mettront en application les concepts développés dans le module e-learning « Evaluer le contrôle interne pour mieux maîtriser le risque d'audit : les fondamentaux »
- Cette formation ne traitera pas de l'audit des EIP
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'approche par les risques : 101 cas pour comprendre



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CACI0001

### Objectifs

---

- Comprendre l'intérêt de l'approche par les risques et son positionnement dans la démarche d'audit
- Distinguer les différentes sources de risques d'anomalies significatives et leur identification lors de la prise de connaissance
- S'entraîner, parmi 100 mini-cas, à construire un schéma d'approche par les risques dans des situations différentes : évaluation du risque inhérent, appréciation des contrôles de l'entité, choix des diligences qui répondent aux risques d'anomalies significatives
- Apprendre à optimiser l'emploi des procédures d'audit : tests de procédures, tests de détail, procédures analytiques
- Réfléchir sur l'élaboration d'un plan de mission et d'un programme de travail adapté, illustrés par les documents du Pack PE V5.0

### Questions traitées

---

- Objectifs de l'audit et de l'approche par les risques
  - Pourquoi une approche par les risques ?
  - Incrémentation des risques
  - Identification et évaluation des risques - réponses aux risques évalués
- Approche d'audit au niveau des comptes pris dans leur ensemble : les risques diffus
  - Au niveau de l'environnement de l'entité
  - Au niveau du contrôle interne de l'entité
  - Réponses aux risques diffus identifiés

#### **22 mini-cas illustrant les risques diffus liés à différentes situations et leurs conséquences**

- Approche d'audit au niveau des assertions : les risques ciblés sur les comptes significatifs
  - Comptes significatifs, assertions et évaluation des risques inhérents : **10 mini-cas**
  - Incidence du contrôle interne et choix des diligences : **10 mini-cas**
  - Illustration de la chaîne d'analyse pour les 8 cycles comptables : **40 mini-cas**
- Aspects particuliers de l'approche par les risques
  - Risques d'anomalies significatives résultant de fraudes : **6 mini-cas**
  - Risques liés aux estimations comptables : **3 mini-cas**
  - Risques liés aux transactions avec les parties liées : **3 mini-cas**
  - « Risques significatifs » : **6 mini-cas**

- Elaboration du plan de mission et du programme de travail
  - Illustration avec les outils du Pack PE V5.0

### **Bénéfices participants**

---

- Sécuriser leur démarche d'audit en mettant en œuvre toutes les diligences répondant aux risques d'anomalies significatives
- Optimiser le temps d'intervention en ne mettant en œuvre que les diligences nécessaires
- Savoir identifier les risques d'anomalies significatives dans un nombre important de situations : entités différentes, contextes différents, secteurs différents
- Maîtriser le schéma d'analyse des risques d'anomalies significatives pour le transposer aux dossiers du cabinet
- Savoir adapter le plan de mission et le programme de travail en fonction des éléments relevés

### **Pré-requis**

---

Connaissance de la démarche d'audit.

### **Informations particulières**

---

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### **Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

## Audit et contrôle interne

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## L'audit d'acquisition : entre création de valeur et maîtrise des risques



La pertinence d'une acquisition réside dans le juste équilibre entre création de valeur et risques. Encore faut-il que l'acquéreur dispose d'informations fiables.

Si l'audit d'acquisition a pour premier objectif de sécuriser l'opération, il doit également permettre de confirmer le bien-fondé de l'investissement selon que celui-ci est réalisé dans une logique industrielle ou financière. A l'auditeur d'apprécier ces objectifs pour développer la méthodologie d'audit qui mettra en relief les opportunités de création de valeur en regard des risques de l'opération.

Durée : 7h

A partir de : 440 € HT\*

Code : CACI0012

Au-delà des aspects comptables et financiers, l'intervention porte sur des aspects opérationnels et prospectifs requérant des compétences et savoir-faire différents. Réalisée dans un environnement inconnu, voire hostile, des délais courts, parfois avec le concours d'autres intervenants, cette mission présente des risques qui peuvent aller jusqu'à la mise en responsabilité de l'auditeur.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Auditeurs contractuels

### Objectifs

---

A l'issue de la formation le participant sera capable de :

- Analyser les objectifs de l'acquéreur
- Développer une méthodologie d'audit, dans le respect des normes professionnelles, en phase avec les objectifs de l'acquéreur
- Organiser la mission dans des délais courts et un environnement inconnu
- Apprécier les informations collectées pour en tirer des conclusions fiables
- Orienter la présentation de ses conclusions selon les objectifs de l'acquisition

### Questions traitées

---

Cette formation apporte les clés d'un audit sécurisé avec des conclusions porteuses de valeur, quelles que soient les circonstances de l'opération. Elle répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelles sont les différentes étapes d'une transmission à titre onéreux : LOI, protocole, GAP...
- Quels sont les objectifs poursuivis par l'acquéreur et quelles en seront les conséquences sur la mission ?
- Quelle méthodologie l'auditeur doit-il développer selon que l'acquéreur est dans une logique industrielle ou financière ?
- Quelles sont les diligences à mettre en œuvre pour un audit d'acquisition de qualité ?
- De quelles informations le professionnel doit-il disposer avant de commencer la mission ?
- Comment obtenir les informations nécessaires à des conclusions fiables si la cible ne coopère pas ?
- Comment traite-t-on dans la synthèse les points non couverts lors de l'intervention mais prévus dans la lettre de mission ?
- Quels sont les aspects à mettre en valeur dans la synthèse selon que l'acquéreur est dans une logique industrielle ou financière ?

## Bénéfices participants

---

- Au travers d'apports théoriques et de cas pratiques, les participants aborderont une dizaine de situations différentes et bénéficieront ainsi d'un retour d'expérience important
- La formation apporte une méthodologie solide dans le respect des normes professionnelles et prévoit la mise à disposition d'outils permettant de mettre en œuvre un audit d'acquisition de qualité et de présenter les conclusions de façon dynamique

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## L'audit du 1er exercice d'un nouveau mandat : une intervention décisive

L'audit du 1er exercice d'un nouveau mandat est particulier. Socle des six années du mandat, il nécessite un investissement important et une vigilance accrue.

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CACI0007

### **Objectifs**

---

La première prise de connaissance, l'audit du bilan d'ouverture, la mise en place de la relation avec l'entité auditée sont déterminants pour la suite du mandat.

Cette formation se propose de répondre aux nombreuses questions soulevées par cette première intervention

- Quelles sont les clefs pour établir, dès le début, une relation de confiance avec mon client ?
- La démarche d'audit à suivre la première année présente-t-elle des particularités ?
- Quelles informations liées à ce premier mandat doivent figurer dans mes dossiers ?
- Comment et auprès de qui obtenir des informations sur les comptes de l'exercice précédent ? Quelles sont les limites de la levée du secret professionnel, lorsque ce dernier est applicable ?
- Quels sont les outils disponibles pour planifier et organiser efficacement ma mission dès la première année ? Les bonnes pratiques en la matière ?
- Comment adapter la mission lorsqu'elle commence par une opération spécifique (augmentation de capital, examen limité, etc.), ou en cas de nomination tardive ? Peut-on s'affranchir de certaines étapes ?
- Comment traiter les erreurs détectées lors de l'audit du bilan d'ouverture ? Quelles en sont les conséquences sur mon opinion d'audit et sur celle du commissaire aux comptes précédent (s'il en avait un) ?

### **Questions traitées**

---

Au travers de nombreux cas pratiques, d'échanges entre les participants et d'apports théoriques, la formation traite en particulier les points suivants :

- Les formalités administratives à accomplir lors de la nomination et les grands principes d'acceptation
- Les relations avec les tiers (ex-CAC, co-CAC, expert-comptable et comités d'audit notamment)
- La démarche d'audit à suivre lors du premier exercice d'un nouveau mandat, dans le respect des NEP plus particulièrement concernées par cette période, et en tenant compte des risques spécifiques liés à cette première intervention
- Une présentation pratique et illustrée de la mise en œuvre de la NEP 510 sur le contrôle du bilan d'ouverture permettant aux participants de connaître la position à adopter dans de nombreuses situations particulières, et d'en tirer les conséquences sur la première opinion à émettre
- Les situations spécifiques pouvant être rencontrées la première année du mandat (identification d'irrégularités ou de faits délictueux, première intervention commençant par un examen limité ou une opération d'augmentation du capital)

La formation prend en compte les points récents d'actualité qui concernent les sujets abordés, notamment :

- modification du Code de déontologie de la profession ;

- NEP 700 révisée sur le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés et nouveau format de rapport sur les comptes ;
- nouvelle NEP 702 sur la justification des appréciations dans les rapports du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et consolidés des personnes et entités qui ne sont pas des entités d'intérêt public ;
- NEP 570 révisée sur la continuité d'exploitation

La formation s'appuie sur les nombreux outils qui sont mis à la disposition des commissaires aux comptes dans la note d'information CNCC n° XIII « Le commissaire aux comptes et le premier exercice d'un nouveau mandat ».

### **Bénéfices participants**

---

- Une meilleure appréhension des enjeux et des particularités de l'audit du premier exercice d'un nouveau mandat de commissariat aux comptes
- Une connaissance fine des fondamentaux en termes de diligences nécessaires à l'audit du premier exercice d'un nouveau mandat
- La capacité d'adapter la démarche d'audit afin de sécuriser cette première intervention
- Echange de bonnes pratiques

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit et connaissance notamment de la NEP 510 relative au contrôle du bilan d'ouverture du premier exercice certifié par le commissaire aux comptes.

### **Informations particulières**

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges

## Audit et contrôle interne

- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les incorporels : un sujet annuel majeur



Les immobilisations incorporelles représentent une part très significative de la valeur des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur activité. Les modalités d'acquisition et l'actualisation de leur valeur ont des impacts comptables et fiscaux.

Les commissaires aux comptes sont donc régulièrement confrontés aux questions techniques y afférentes. Dès lors, ils doivent maîtriser les aspects juridiques, comptables (référentiel PCG) et fiscaux des actifs incorporels.

**Durée :** 7h  
**A partir de :** 440 € HT\*  
**Code :** CACI0014

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation, à jour des textes et de la jurisprudence récents, apporte au commissaire aux comptes et à son équipe un niveau de connaissance technique indispensable à la réalisation de ses missions. Les participants seront en mesure de :

- Identifier et différencier les éléments constitutifs des actifs incorporels
- Contrôler l'évaluation initiale des actifs incorporels
- Apprécier les amortissements et dépréciations pratiqués sur ces actifs
- Evaluer les impacts fiscaux tout au long du cycle de vie des actifs incorporels
- Identifier et traiter leurs risques spécifiques

### Questions traitées

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques (environ 50% du temps) portant sur les différentes situations rencontrées dans les entités auditées, cette formation traitera des questions suivantes :

- Comment identifier les différents actifs incorporels (droit au bail, marques, brevets, licences, relations clients...) ?
- Comment évaluer les actifs incorporels à l'entrée (paiement immédiat, différé, par redevances, par annuités indexées, compléments de prix, rentes viagères, achat en devises, en nue-propriété, en usufruit, pour une valeur inférieure à la valeur de marché, à la barre du tribunal pour un montant global, au moyen de subventions...) ?
- Quelles sont les règles en matière d'amortissement d'actifs incorporels et leurs conséquences fiscales ?
- Quelles sont les règles qui régissent les tests de dépréciation et leur comptabilisation ? Quelles sont les conséquences fiscales ?
- Quelles sont les règles d'évaluation et de comptabilisation à la sortie des actifs incorporels (par cession, éviction, résiliation, annulation, caducité d'un droit incorporel...) ?
- Quelles sont les obligations en matière d'informations dans l'annexe des comptes annuels et dans la liasse fiscale ?

### Bénéfices participants

- Acquisition des réflexes indispensables au traitement de ces actifs
- Traitement des difficultés rencontrées sur le terrain à travers des cas pratiques et de quiz
- Des connaissances comptables et fiscales utiles pour réaliser les missions concernées

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les procédures analytiques : efficacité dans la démarche du commissaire aux comptes



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : 3053

### Objectifs

- Comprendre le positionnement des procédures analytiques dans la démarche du commissaire aux comptes
- Distinguer l'obligation de les mettre en oeuvre en début et fin de mission, du choix d'y recourir en cours de mission en tant que techniques de contrôle
- Faire ressortir, par différents cas pratiques, les contraintes d'application lors des différentes étapes de la mission : prise de connaissances, risques de fraudes, en appui des tests de procédures, en tant que contrôles de substance sur les comptes et sur les états financiers finaux
- Apprécier les limites et les suites à donner à l'utilisation des procédures analytiques
- Fournir aux participants des outils d'analyse et de documentation

### Questions traitées

- Principes et positionnement des procédures analytiques dans la démarche du commissaire aux comptes : les différents types de procédures analytiques
- Procédures analytiques comme moyen de prise de connaissances et d'évaluation des risques
  - Compréhension de l'entreprise par ses données chiffrées
  - **Cas pratique : identifier les principaux agrégats et les principales variations**
  - Compréhension de l'entreprise par rapport à son secteur
  - **Exemples pour les différents secteurs (négoce, industrie, services)**
  - Identification de risques de fraudes : *divers exemples*
  - **Cas pratique de synthèse: évaluer les zones de risques d'anomalies significatives avec des procédures analytiques**
- Procédures analytiques comme outils possibles de contrôle en cours de mission
  - Procédures analytiques utilisées dans le cadre de l'analyse du contrôle interne
  - **Cas pratique pour les processus Ventes, Achats, Stocks, Trésorerie : recherche assistée des procédures analytiques pertinentes**
  - Procédures analytiques utilisées en tant que contrôle de substance
  - **Cas pratique par cycle : comparaisons de données absolues et relatives, d'origine interne ou externe (utilisation du PACK PE V5.0)**
- Procédures analytiques comme moyen d'analyse de la cohérence des états financiers
  - Nécessité d'une cohérence d'ensemble des comptes, compréhension des agrégats essentiels



- **Cas pratique de synthèse à partir d'états financiers avec plusieurs problématiques de présentation**

### **Bénéfices participants**

---

- Savoir utiliser avec pertinence les procédures analytiques dans la mission du commissaire aux comptes
- Maîtriser de manière pratique les différentes techniques de procédures analytiques
- Savoir articuler les procédures analytiques avec les autres procédures d'audit
- Gagner en efficacité dans l'exécution de la mission dans les PME

### **Pré-requis**

---

Connaissance de la démarche d'audit.

### **Informations particulières**

---

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### **Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les travaux d'intérim dans la PE : démarche, mode opératoire et mise en oeuvre pratique



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
 A partir de : 410 € HT\*  
 Code : CACI0004

### Objectifs

A travers un cas pratique "fil rouge" :

- Comprendre l'utilité d'une intervention en cours d'exercice dans une PE
- Apprendre à déterminer les travaux répondant aux risques identifiés et pouvant être anticipés avant la clôture de l'exercice
- Mettre en œuvre les procédures d'audit adaptées à cette intervention : prise en compte des modifications de contrôle interne et contrôles de substance possibles sur des comptes intermédiaires
- Gérer la communication avec le dirigeant et anticiper les principales options concernant l'arrêté des comptes annuels

### Questions traitées

- Le positionnement de la mission d'intérim : pourquoi, où, quand, comment, combien ?
  - Utilité de la mission d'intérim dans une PE
- De l'évaluation des risques au plan de mission
  - Démarrage de la mission d'intérim
  - Procédures analytiques préliminaires
  - Mise à jour des connaissances, de l'évaluation des risques et planification
  - **Cas pratique : examen du dossier et des documents renseignés pour les différentes étapes ci-dessus : procédures analytiques préliminaires, note d'entretien, plan de mission préparatoire... (utilisation du PACK PE V5.0)**
- Travaux d'intérim sur l'organisation et les contrôles internes
  - Mise à jour des procédures de contrôle interne
  - Tests de procédures
  - **Cas pratique : grille d'analyse des risques, traitement des changements de procédures, tests de procédures illustrés pour différents cycles**
- Travaux d'intérim sur les comptes intermédiaires : avancement des travaux finaux
  - Contrôles de substances sur les volumes
  - Réponses aux risques d'anomalies significatives résultant de fraudes
  - Contrôle d'opérations isolées significatives
  - Alimentation du dossier permanent
  - **Cas pratique : contrôles illustrés pour différents cycles – ventes, achats, trésorerie, immobilisations, emprunts, opérations exceptionnelles**
- Conclusion des travaux d'intérim et suite à donner
  - Détermination des contrôles finaux
  - Communication avec le dirigeant
  - Incidences sur d'autres aspects de la mission

- **Cas pratique : exemples de communication avec le dirigeant de risques sur la continuité d'exploitation, de compte-rendu de la mission d'intérim, de projection sur les contrôles finaux**

## Bénéfices participants

---

- Etre apte à mettre en œuvre immédiatement les travaux d'intérim dans les dossiers PE du cabinet
- Apprendre à structurer cette intervention de la planification à la mise en œuvre opérationnelle
- Tirer le meilleur parti de l'organisation interne et des contrôles réalisés par l'entreprise pertinents pour l'audit
- Anticiper certains contrôles de substance, afin de gagner du temps lors de la mission finale
- Intégrer la communication avec le dirigeant ou d'autres membres de l'entreprise comme une diligence efficace

## Pré-requis

---

Connaissance de la démarche d'audit et des NEP.

## Informations particulières

---

Cette formation utilisera un cas « fil rouge » pour lequel les différentes étapes des travaux d'intérim seront mises en œuvre. Ces travaux utiliseront certains documents du Pack PE V5.0.

Pour pouvoir traiter ce cas et travailler sur les fichiers, les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

**Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Maîtriser les incidences de la loi et des règlements applicables aux entités auditées : une étape incontournable



Cette formation développe la doctrine publiée par la CNCC sur le commissaire aux comptes et le respect des textes légaux et réglementaires.

### **Vous êtes concernés**

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants
- Stagiaires commissaires aux comptes de 2ème année

Durée : 7h30  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CACI0006

### **Objectifs**

- Mesurer l'importance pour le commissaire aux comptes de prendre en considération le cadre légal et réglementaire de l'entité
- Cerner les diverses incidences des textes légaux et réglementaires sur la mission du commissaire aux comptes
- Préciser l'étendue des diligences à mettre en oeuvre
- Identifier les situations susceptibles de générer un risque d'anomalies significatives dans les comptes
- Appréhender les bonnes pratiques pour sécuriser sa mission et gagner du temps

### **Questions traitées**

- Les apports de l'avis technique de la CNCC "Le commissaire aux comptes et le respect des textes légaux et réglementaires" présentant une démarche structurée.
- La prise de connaissance des textes légaux et réglementaires
  - Une étape obligatoire de la mission d'audit avec un cadre fixé par la NEP 250
    - Quelles sont les limites et étendue des investigations du commissaire aux comptes?
    - Comment traiter les cas de non-respect ?
  - Diverses incidences concrètes sur les autres obligations légales et réglementaires du commissaire aux comptes
    - Quelles sont les diligences spécifiques et émissions de rapports particuliers ?

### **Partages d'expériences : échanges sur les pratiques des participants**

- Incidences des textes légaux et réglementaires dans la démarche du commissaire aux comptes, face au très large champ d'application du cadre légal de l'entité
  - Comment cadrer la démarche ? Comment délimiter le périmètre d'investigation? Comment identifier les éléments clés et fixer les objectifs ?
  - Quelle méthode pour être efficace tout au long de la mission ?

### **Cas pratique : réflexion et échanges des participants sur des exemples concrets**

- Les diligences à mettre en oeuvre en application de la NEP 250 pour savoir identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives résultant du non-respect de textes légaux et réglementaires
  - Quelles procédures d'audit mettre en oeuvre tout au long de la mission ?

- Quelles sont les responsabilités respectives du commissaire aux comptes et de la Direction?

**Cas pratique : qualifier les situations et les traiter dans le respect de la réglementation professionnelle**

### Bénéfices participants

---

Savoir appréhender un aspect de la mission d'audit dont le contenu est difficile à délimiter et dont les incidences peuvent être nombreuses.

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

- Cette formation traite de la prise en compte par le commissaire aux comptes des textes légaux et réglementaires applicables à l'entité auditée (hors textes comptables et fiscaux). La prise de connaissance d'autres éléments à caractère juridique tels que les contrats, engagements, garanties, covenants bancaires ainsi que les vérifications et informations spécifiques du commissaire aux comptes ne sont pas traités dans le cadre de cette formation
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

## Audit et contrôle interne

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Mettre en oeuvre un co-commissariat aux comptes efficace et porteur de valeur



Cette formation donne les clés pour réussir un exercice collégial de la mission de co-commissariat aux comptes, dans un esprit de confraternité, d'efficacité et porteur de valeur pour l'entité auditée.

Très opérationnelle, elle est illustrée par de nombreuses mises en situation et favorise le partage d'expérience.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CACI0008

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

L'intérêt du co-commissariat aux comptes à la française a été reconnu par la réforme européenne de l'audit. Gage de qualité de l'opinion, le co-commissariat aux comptes est efficace pour autant qu'il soit mis en œuvre selon les principes définis par la NEP 100. Les participants seront en mesure de :

- Développer et partager in fine l'évaluation des risques et le plan de mission
- Connaître et instaurer les règles de répartition des diligences entre les co-commissaires aux comptes
- Mener un audit de façon concertée, de la planification à l'émission des rapports
- Mettre en œuvre concrètement l'examen contradictoire (le double regard) tout au long de la mission
- Gérer avec son co-commissaire aux comptes les communications à l'égard de l'entité

### Questions traitées

---

Cette formation est construite en s'appuyant sur la NEP 100 et les NEP applicables à l'audit des comptes. Au travers d'apports théoriques et de nombreuses mises en situation, elle traitera en particulier les points suivants :

- La réforme européenne de l'audit : quels impacts pour le co-commissariat en France ?
- Les apports du co-commissariat aux comptes pour le client et le professionnel
- La notion d'exercice collégial de la mission de commissariat aux comptes et la responsabilité du commissaire aux comptes
- Les principes fondamentaux du fonctionnement du collège de commissaires aux comptes
- Les règles déontologiques applicables : confraternité et levée du secret professionnel
- L'appréciation du caractère équilibré de la répartition des travaux et des honoraires
- La mise en œuvre de l'audit en situation de co-commissariat aux comptes, illustrée étape par étape à partir de mises en situation
- La mise en œuvre de l'examen contradictoire : qui, quand, et comment ? Présentation d'outils pratiques
- L'exercice du jugement professionnel par chacun des commissaires aux comptes tout au long de la mission, y compris à l'égard des éléments collectés par le confrère
- La résolution concertée des situations de désaccord entre les co-commissaires aux comptes dans un esprit de confraternité
- La communication avec l'entité auditée et les tiers : qui, quand, et comment ?

### Bénéfices participants

---

- Comprendre les enjeux spécifiques du co-commissariat aux comptes
- Appréhender les points critiques de l'exercice collégial de la mission



- Faire le lien avec la doctrine relative à la répartition des travaux et la NEP 100
- Echanger sur les pratiques constatées et les difficultés rencontrées, partager les bonnes pratiques
- Apprendre à conjuguer répartition des travaux et responsabilité personnelle de l'opinion
- Savoir conduire et documenter un examen contradictoire pertinent
- Constituer un dossier d'audit conforme aux normes
- Savoir prendre en compte dans l'exercice du co-commissariat aux comptes l'ensemble des rapports et des communications du collège

## Pré-requis

---

Avoir une première expérience de mission d'audit en co-commissariat.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# IFRS

Actifs immobilisés en normes IFRS <b>NOUVEAU</b> .....	99
IFRS 15 & IFRS 16 : des enjeux majeurs pour la reconnaissance du revenu et les contrats de location .....	101

## Actifs immobilisés en normes IFRS **NOUVEAU**



Cette formation permet d'approfondir le sujet des actifs immobilisés en normes IFRS et leur dépréciation.

Elle permet de maîtriser les principales différences entre le référentiel français et le référentiel IFRS, et ainsi d'adapter la démarche d'audit aux risques spécifiques.

Elle donne également un aperçu des points clés concernant IFRS 16 – Locations qui entre en vigueur au 1er janvier 2019.

Durée : 7h  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : CIFR0003

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apportera le niveau de connaissance indispensable concernant les actifs immobilisés en normes IFRS :

- Connaître les normes s'appliquant aux actifs immobilisés (IAS 38, IAS 16, IAS 40 et IAS 36)
- Acquérir les connaissances de base sur la nouvelle norme IFRS 16 - Locations
- Identifier les principales différences entre le référentiel IFRS et le référentiel français
- Maîtriser les principes, la démarche et les points clés de l'audit des actifs immobilisés en normes IFRS

### Questions traitées

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques portant sur les différents types d'actifs immobilisés et leur traitement, cette formation abordera les questions suivantes :

- La comptabilisation des actifs incorporels selon IAS 38 et des immobilisations corporelles selon IAS 16
  - Champs d'application, comptabilisation initiale et évaluation subséquente
  - Principales différences avec le référentiel français
- La comptabilisation des immeubles de placement selon IAS 40
  - Définition d'un immeuble de placement
  - Champ d'application, comptabilisation initiale et évaluation subséquente
- La capitalisation des coûts d'emprunt selon IAS 23
- La dépréciation des actifs : principes et modalités de mise en œuvre selon IAS 36
  - Quels actifs tester et quand ?
  - Evaluation de la perte de valeur et comptabilisation
  - Principaux points d'attention pour l'audit des dépréciations d'actifs
- La nouvelle norme IFRS 16 – Locations
  - IFRS 16 versus IAS 17 : les principaux impacts
  - Champ d'application, comptabilisation initiale et évaluation subséquente

### Bénéfices participants

- Approfondissement des normes IFRS sur les actifs immobilisés et la dépréciation des actifs
- Appropriation des principales différences entre le référentiel IFRS et le référentiel français
- Anticiper les impacts et les risques inhérents liés à ces règles comptables dans la planification de leur audit

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit et notions générales du référentiel IFRS.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## IFRS 15 & IFRS 16 : des enjeux majeurs pour la reconnaissance du revenu et les contrats de location

Les années 2018 et 2019 vont être marquées par la mise en application de nouvelles normes majeures, dont IFRS 15 sur la reconnaissance du revenu et IFRS 16 sur les contrats de location.

Ces deux normes induisent des concepts nouveaux et des changements de traitements comptables majeurs pour les entreprises : modification potentielle de la comptabilisation du chiffre d'affaires, suppression de la distinction entre location simple et location-financement, comptabilisation de l'ensemble des contrats de location au bilan des preneurs...

IFRS 15 est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2018. Concernant IFRS 16, des travaux de diagnostic et de mise en œuvre ont été lancés au sein de nombreuses entreprises afin de préparer la transition pour le 1er janvier 2019.

Cette formation permet aux commissaires aux comptes d'appréhender l'impact de ces nouvelles normes sur leur mission d'audit et de bénéficier d'un premier retour d'expérience au regard de l'information financière publiée en 2018.

Durée : 7h

A partir de : 440 € HT\*

Code : CIFR0002

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Maîtriser les principes, la démarche et les points clés des nouvelles normes
- Savoir identifier, anticiper et mesurer les impacts sur les états financiers, les ratios financiers et plus largement l'organisation des groupes concernés
- Intégrer leurs conséquences dans la planification des missions d'audit

### **Questions traitées**

---

Au travers d'apports théoriques et de nombreux cas pratiques, la formation met en lumière les impacts essentiels de cette nouvelle réglementation :

- La reconnaissance du revenu (IFRS 15)
  - Principes fondamentaux et champs d'application
  - Les principaux secteurs d'activité concernés
  - Les 5 étapes d'analyse de la reconnaissance du revenu (IFRS 15) et leur problématique d'application :
    - Identification du/des contrat(s) avec le client
    - Identification des différentes obligations de performance distinctes
    - Détermination du prix de la transaction
    - Allocation du prix de la transaction aux différentes obligations de performance
    - Comptabilisation des produits lorsque les obligations de performance sont satisfaites
  - Les sujets particuliers (coûts d'obtention et d'exécution du contrat, licences, accords de rachat, etc.) et difficultés d'application
  - Présentation des actifs et passifs de contrats, les informations à fournir en annexe
  - Les dispositions transitoires

- Les contrats de location (IFRS 16)
  - Principaux changements au regard d'IAS 17 du point de vue du preneur et du bailleur
  - Les impacts sur les états financiers et ratios
  - Définition d'un contrat de location
  - Preneurs : une nouvelle approche comptable
  - Opérations de Sale and Lease-back
  - Informations à fournir
  - Date d'application et modalités de transition

## **Bénéfices participants**

---

Anticiper les impacts et les risques inhérents liés à ces nouvelles règles comptables dans la planification de leurs missions de certification.

## **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

## **Informations particulières**

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## **Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

## IFRS

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Comptes consolidés

Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600 .....	105
Audit des comptes consolidés : les fondamentaux .....	108
L'audit des impôts différés <b>NOUVEAU</b> .....	110
L'audit des principaux retraitements de consolidation <b>NOUVEAU</b> .....	112
L'audit des tableaux de bouclage <b>NOUVEAU</b> .....	114
L'audit du tableau de flux de trésorerie <b>NOUVEAU</b> .....	116



## Audit des comptes consolidés : les enjeux de la NEP 600

*Orientation, planification, relations avec les auditeurs des filiales, synthèse et*



### *bouclage*

Cette formation sur les comptes consolidés est mise à jour des incidences des derniers règlements de l'ANC et des évolutions en matière de rapport de certification et de doctrine de la CNCC.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CCCO0003

### **Vous êtes concernés**

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

### **Objectifs**

- Présenter les principales étapes de la mission de certification des comptes consolidés
- Exposer en particulier les difficultés liées à la planification (seuils de signification, stratification des entités consolidées...) et à la pluralité d'intervenants (relations avec les auditeurs des entités consolidées)
- Apprendre à utiliser les outils de la note d'information de la CNCC, Note d'Information n° XI "Le commissaire aux comptes et l'audit des comptes consolidés"

### **Questions traitées**

- Principes généraux de certification des comptes consolidés :
  - Connaître les principaux textes sur la certification des comptes consolidés (Code de Commerce, NEP et ISA 600)
  - Comprendre les obligations de la NEP 600
  - Connaître la documentation professionnelle (Note d'Information n° XI précitée)
- Acceptation de la mission et premiers travaux de planification :
  - Connaître les conditions d'acceptation de la mission
  - Connaître les modalités de répartition des travaux entre les commissaires aux comptes au niveau de l'entité consolidante
  - Identifier les entités importantes et non importantes
  - Identifier et évaluer les contrôles groupe et les contrôles sur le processus de consolidation
  - Connaître les problématiques liées à la lettre de mission
- Autres travaux de planification :
  - Connaître les auditeurs des entités
  - Déterminer les seuils de signification
  - Appréhender les procédures analytiques sur les entités non importantes
  - Communiquer avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce
- Réponses apportées à l'évaluation des risques identifiés :
  - Mettre en œuvre des procédures d'audit sur le processus de consolidation et des tests sur les contrôles groupe préalablement déterminés
  - Réaliser les travaux sur l'information comptable des entités établie pour les besoins des comptes consolidés
  - S'impliquer dans les travaux réalisés par les auditeurs des entités
  - Déterminer les éléments pertinents à collecter auprès des auditeurs des entités
- Certification des comptes - finalisation d'un dossier d'audit et communications spécifiques à l'initiative du commissaire aux comptes :

- Mettre en œuvre les travaux de finalisation d'un audit de comptes consolidés
- Savoir rédiger le rapport sur les comptes consolidés
- Comprendre la communication à mettre en place avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce

## Bénéfices participants

---

- Maîtriser le risque d'audit et les problématiques liées à la certification des comptes consolidés
- Savoir planifier et mettre en œuvre l'audit des comptes consolidés
- Maîtriser les processus de communication avec les auditeurs des entités et les obligations de documentation
- Connaître les obligations de communication avec la direction de l'entité consolidante et les organes mentionnés à l'article L 823-16 du Code de Commerce

## Pré-requis

---

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation " Audit des comptes consolidés : les fondamentaux" et les quatre formations "Audit des comptes consolidés : approfondissement" de CNCC Formation, ou d'avoir une expérience équivalente.

## Informations particulières

---

- Cette formation ne traite pas des techniques comptables de consolidation ni de l'audit des retraitements de consolidation
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

**Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des comptes consolidés : les fondamentaux



Cette formation sur les comptes consolidés est mise à jour des incidences des derniers règlements de l'ANC et des évolutions en matière de rapport de certification et de doctrine de la CNCC.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CCCO0001

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants

### Objectifs

Cette formation, essentiellement orientée autour de cas pratiques, a pour objectif d'aider les confrères et les collaborateurs à appréhender une mission d'audit des comptes consolidés : les grandes étapes du processus de consolidation et les travaux d'audit associés.

### Questions traitées

- Obligations en matière d'établissement et de certification des comptes consolidés
- Principes généraux relatifs à la certification des comptes consolidés et principales étapes de la planification de l'audit des comptes consolidés
- Tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation
- Mise en œuvre des contrôles de substance spécifiques à l'audit des comptes consolidés :
  - Examen du périmètre, des méthodes de consolidation
  - Contrôle de la mécanique de consolidation des comptes et des principales écritures de consolidation (retraitements, éliminations...)
  - Contrôle du passage des résultats sociaux au résultat consolidé
  - Contrôle du passage des capitaux propres sociaux aux capitaux propres consolidés et de la variation des capitaux propres consolidés
  - Sensibilisation à la preuve d'impôt : moyen de contrôle de l'impôt consolidé
  - Procédures analytiques
- Revue d'élément d'analyse de la performance économique du groupe : le tableau de flux de trésorerie et l'information sectorielle
- Analyse de cohérence des documents de synthèse et contrôle de l'annexe, et du rapport de gestion
- Certification des comptes - finalisation du dossier d'audit et opinion d'audit sur les comptes consolidés - cas particulier de la première consolidation

### Bénéfices participants

- Connaître les grandes étapes d'une mission d'audit des comptes consolidés et ses spécificités
- Comprendre les principales zones de risque
- Savoir mettre en œuvre les tests sur les contrôles groupe et sur le processus de consolidation ainsi que les principaux contrôles de substance
- Acquérir les bons réflexes lors de la revue des documents de synthèse

### Pré-requis

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit des impôts différés **NOUVEAU**

*L'audit des comptes consolidés : approfondissement*



### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CCCO0005

### **Objectifs**

---

- Comprendre les principaux enjeux liés aux impôts en consolidation
- Connaître les questions techniques récurrentes sur le calcul de la preuve d'impôt
- Savoir déceler les principales erreurs

### **Questions traitées**

---

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques.

- Quels sont les principes des impôts en consolidation (impôts exigibles/impôts différés) ?
- Quelles sont les différences entre décalages temporaires et décalages permanents ?
- Comment identifier les principales différences temporaires ?
- Quelle est la méthodologie à mettre en place pour le suivi des impôts différés actifs et passifs ?
- Quels sont les principaux enjeux de l'activation des impôts différés actifs ?
- Comment auditer :
  - les principales différences permanentes ?
  - les différences de taux et le report variable? Quels sont les impacts sur la preuve d'impôt ?
  - La preuve d'impôt ?
- Quelles sont les différences de traitement entre normes françaises et normes IFRS ?
- Quelles informations mettre en annexe ?

### **Bénéfices participants**

---

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux impôts différés, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'outils pratiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats
- Disposer d'une démarche précise étape par étape pour l'audit de la preuve d'impôt

### **Pré-requis**

---

Les fondamentaux sur l'audit des comptes consolidés seront considérés comme acquis. Il est donc nécessaire d'avoir assisté préalablement à la formation "Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente.

### **Informations particulières**

---

- Calculatrice financière requise
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit des principaux retraitements de consolidation **NOUVEAU**



*L'audit des comptes consolidés : approfondissement*

Durée : 7h

A partir de : 225 € HT\*

Code : CCCO0004

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Comprendre l'intérêt et les objectifs des retraitements dans le processus de consolidation
- Maîtriser les différents retraitements obligatoires et optionnels en consolidation
- Savoir déceler les principales erreurs lors de l'intégration de filiales en monnaie étrangère dans une consolidation
- Apprendre à auditer à partir des tableaux de passage des Capitaux propres sociaux aux Capitaux propres consolidés

### **Questions traitées**

---

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques.

- Quels sont les principales étapes de l'audit des comptes consolidés ?
- Comment contrôler les retraitements d'homogénéisation obligatoires en consolidation ?
- Quels sont les retraitements obligatoires et optionnels en normes françaises et IFRS ?
- Comment auditer ces retraitements et repérer les erreurs ?
- Quelle méthode doit être utilisée pour intégrer une filiale en monnaie étrangère ?
- Comment contrôler les traitements relatifs :
  - aux frais d'émission d'emprunt
  - au crédit-bail
  - aux locations financement
  - aux dividendes
  - aux marges sur stocks
  - aux Indemnités de Fin de Carrière
- Comment auditer les flux intra-groupe ?
- Quels sont les principaux pièges à éviter dans le cadre d'une consolidation française et dans le cadre d'une consolidation IFRS ?

### **Bénéfices participants**

---

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux principaux retraitements, pour la mise en oeuvre d'une approche d'audit pertinente
- Acquérir les bons réflexes grâce à des mises en situation à l'aide de cas pratiques
- Disposer d'outils méthodologiques pour mettre en oeuvre les contrôles adéquats et adopter la bonne démarche d'audit



## Pré-requis

---

Les fondamentaux sur l'audit des comptes consolidés seront considérés comme acquis. Il est donc nécessaire d'avoir assisté préalablement à la formation « Audit des comptes consolidés : les fondamentaux » ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente.

## Informations particulières

---

- Calculatrice financière requise
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit des tableaux de bouclage **NOUVEAU**

*L'audit des comptes consolidés : approfondissement*



### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

Durée : 3h30  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CCCO0007

### **Objectifs**

---

- Savoir utiliser au mieux les tableaux de bouclage individuels comme tableaux de bord à l'audit
- Appréhender les diligences à mettre en œuvre à partir des tableaux de variations individuels des capitaux propres
- Maîtriser certaines problématiques inhérentes à l'audit des tableaux de bouclage consolidés
- Comprendre la logique du passage du résultat social cumulé au résultat consolidé
- Identifier rapidement les anomalies

### **Questions traitées**

---

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques.

- Que trouve-t-on dans les tableaux de bouclage et quelle est leur finalité ?
- Comment auditer les tableaux de variations individuels des capitaux propres ?
- Comment passe-t-on du résultat social cumulé au résultat consolidé ?
- Quels sont les impacts des principaux retraitements et variations de périmètre ?
- Quels sont les principes et les enjeux relatifs à la fiscalité différée ?
- Comment passe-t-on des tableaux de variations individuels des capitaux propres au tableau de variations consolidé ?
- Quels sont les pièges à éviter en matière d'audit des tableaux de bouclage ?

### **Bénéfices participants**

---

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives aux tableaux de bouclage, pour la mise en œuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'outils pratiques pour mettre en œuvre les contrôles adéquats
- Disposer d'une démarche précise étape par étape

### **Pré-requis**

---

Les fondamentaux sur l'audit des comptes consolidés seront considérés comme acquis. Il est donc nécessaire d'avoir préalablement assisté à la formation "Audit des comptes consolidés : les fondamentaux" ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente.

### **Informations particulières**

---

- Calculatrice financière requise
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit du tableau de flux de trésorerie **NOUVEAU**

*L'audit des comptes consolidés : approfondissement*



### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 3h30  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CCCO0006

### **Objectifs**

---

- Comprendre la logique du tableau de flux consolidé
- Disposer d'une méthodologie pour contrôler un tableau de flux représentatif
- Eviter les principaux pièges du tableau de flux
- Savoir identifier les situations particulières (variations de périmètre et incidence des cours de devises)

### **Questions traitées**

---

Les apports théoriques sont immédiatement appliqués en situation professionnelle étape par étape à l'aide d'illustrations et de cas pratiques.

- Comment classer les flux dans le tableau de flux de trésorerie ?
- Comment déterminer le flux d'exploitation ?
- Comment déterminer le flux de financement ?
- Comment déterminer le flux d'investissement ?
- Savoir intégrer et traiter les variations de périmètre dans le tableau de flux ?
- Comprendre et traiter l'incidence des variations du cours des devises ?
- Quels sont les principaux pièges à éviter ?
- Quelle méthodologie peut-on mettre en place pour auditer un tableau de flux ?
- Quels liens peut-on faire avec les autres informations en annexe ?

### **Bénéfices participants**

---

- Approfondissement technique des notions de consolidation relatives au tableau de flux de trésorerie, pour la mise en oeuvre d'une approche d'audit pertinente
- Disposer d'outils pratiques pour mettre en oeuvre les contrôles adéquats
- Disposer d'une démarche précise étape par étape et d'une méthodologie pour construire un tableau de flux de trésorerie

### **Pré-requis**

---

Les fondamentaux sur l'audit des comptes consolidés seront considérés comme acquis. Il est donc nécessaire d'avoir assisté préalablement à la formation "Audit des comptes consolidés : les fondamentaux" ou de disposer d'une expérience professionnelle équivalente.

### **Informations particulières**

---

- Calculatrice financière requise
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Ateliers

Secteur de la production industrielle : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .	119
Secteur des services : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	121
Secteur du BTP : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	123
Secteur du négoce de détail : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée .....	125



## Secteur de la production industrielle : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée

Ateliers sectoriels de la CNCC :

- Une ½ journée consacrée à des travaux dirigés
- Construction d'une démarche d'audit adaptée et transposable à vos dossiers
- Fournitures de fiches d'analyse propres au secteur

Durée : 3h30  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CATL0004

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Décliner en pratique l'approche par les risques du secteur production industrielle
- Construire une démarche d'audit conforme aux NEP
- Apprendre à formaliser l'approche par assertions dans le secteur production industrielle
- Fournir des outils pratiques adaptés

### **Questions traitées**

---

- Quels sont les principaux risques spécifiques au secteur production industrielle ?
- Comment l'entité auditée peut-elle maîtriser ces risques ?
- Quelle procédure d'audit à mettre en œuvre pour répondre aux risques sectoriels d'anomalies significatives ?

### **Bénéfices participants**

---

Cet atelier permettra aux participants de :

- Travailler en groupe en favorisant les échanges avec les autres praticiens
- Acquérir une démarche pratique de l'approche par les risques liée au secteur d'activité
- Savoir reproduire la démarche sur les dossiers du cabinet
- Obtenir des outils de référence pouvant servir de base de données

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

### **Informations particulières**

---

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*





## Secteur des services : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée

Ateliers sectoriels de la CNCC :

- Une ½ journée consacrée à des travaux dirigés
- Construction d'une démarche d'audit adaptée et transposable à vos dossiers
- Fournitures de fiches d'analyse propres au secteur

Durée : 3h30  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CATL0005

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

- Décliner en pratique l'approche par les risques du secteur des services
- Construire une démarche d'audit conforme aux NEP
- Apprendre à formaliser l'approche par assertions dans le secteur des services
- Fournir des outils pratiques adaptés

### Questions traitées

- Quels sont les principaux risques spécifiques au secteur des services ?
- Comment l'entité auditée peut-elle maîtriser ces risques ?
- Quelle procédure d'audit à mettre en œuvre pour répondre aux risques sectoriels d'anomalies significatives ?

### Bénéfices participants

Cet atelier permettra aux participants de :

- Travailler en groupe en favorisant les échanges avec les autres praticiens
- Acquérir une démarche pratique de l'approche par les risques liée au secteur d'activité
- Savoir reproduire la démarche sur les dossiers du cabinet
- Obtenir des outils de référence pouvant servir de base de données

### Pré-requis

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### Moyens pédagogiques

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Secteur du BTP : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée



Ateliers sectoriels de la CNCC :

- Une ½ journée consacrée à des travaux dirigés
- Construction d'une démarche d'audit adaptée et transposable à vos dossiers
- Fournitures de fiches d'analyse propres au secteur

**Durée :** 3h30  
**A partir de :** 225 € HT\*  
**Code :** CATL0002

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Décliner en pratique l'approche par les risques du secteur BTP
- Construire une démarche d'audit conforme aux NEP
- Apprendre à formaliser l'approche par assertions dans le secteur du BTP
- Fournir des outils pratiques adaptés

### **Questions traitées**

---

- Quels sont les principaux risques spécifiques au secteur du BTP ?
- Comment l'entité auditée peut-elle maîtriser ces risques ?
- Quelle procédure d'audit à mettre en œuvre pour répondre aux risques sectoriels d'anomalies significatives ?

### **Bénéfices participants**

---

Cet atelier permettra aux participants de :

- Travailler en groupe en favorisant les échanges avec les autres praticiens
- Acquérir une démarche pratique de l'approche par les risques liée au secteur d'activité
- Savoir reproduire la démarche sur les dossiers du cabinet
- Obtenir des outils de référence pouvant servir de base de données

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

### **Informations particulières**

---

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Secteur du négoce de détail : entraînez-vous à construire une démarche d'audit adaptée



Ateliers sectoriels de la CNCC :

- Une ½ journée consacrée à des travaux dirigés
- Construction d'une démarche d'audit adaptée et transposable à vos dossiers
- Fournitures de fiches d'analyse propres au secteur

Durée : 3h30  
A partir de : 225 € HT\*  
Code : CATL0003

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Décliner en pratique l'approche par les risques du secteur du négoce de détail
- Construire une démarche d'audit conforme aux NEP
- Apprendre à formaliser l'approche par assertions dans le secteur du négoce de détail
- Fournir des outils pratiques adaptés

### **Questions traitées**

---

- Quels sont les principaux risques spécifiques au secteur du négoce de détail ?
- Comment l'entité auditée peut-elle maîtriser ces risques ?
- Quelle procédure d'audit à mettre en œuvre pour répondre aux risques sectoriels d'anomalies significatives ?

### **Bénéfices participants**

---

Cet atelier permettra aux participants de :

- Travailler en groupe en favorisant les échanges avec les autres praticiens
- Acquérir une démarche pratique de l'approche par les risques liée au secteur d'activité
- Savoir reproduire la démarche sur les dossiers du cabinet
- Obtenir des outils de référence pouvant servir de base de données

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

### **Informations particulières**

---

Les participants devront se munir d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel.

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

225 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Les cycles

Auditer le cycle social .....	128
Auditer les cycles Achats et Ventes .....	130

## Auditer le cycle social



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Stagiaires experts-comptables/commissaires aux comptes de 2ème année

Durée : 7h  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : 3025

### Objectifs

---

- Réaliser une démarche d'audit adaptée au cycle social
- Discerner l'impact des différents textes légaux et réglementaires sur la mission d'audit
- Identifier et évaluer les risques spécifiques au cycle social
- Mettre en œuvre les contrôles efficaces en réponse à l'évaluation des risques

### Questions traitées

---

- L'analyse des risques propres au cycle social
- La prise en considération de la possibilité de fraude
- La prise en compte du risque d'anomalies significatives du fait du non-respect de textes légaux et réglementaires
- La prise de connaissance du cycle social dans l'entité
- Les éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit
- L'évaluation du risque d'anomalies significatives
- Les particularités du plan de mission et du programme de travail
- Le choix entre les tests de procédures et les contrôles de substance
- Les contrôles propres au cycle social (intéressement, réductions de charges sociales)
- Les outils de contrôle du cycle social utiles au commissaire aux comptes
- Les travaux de fin de mission et les vérifications spécifiques relatifs au cycle social
- La communication dans le cadre de l'article 823-16 du Code de commerce

### Bénéfices participants

---

- Compréhension de la démarche du commissaire aux comptes dans le cadre du cycle social
- Approfondissement des connaissances du domaine social
- Appropriation des outils spécifiques à l'audit du cycle social à partir des cas pratiques

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF



## Les cycles

organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Auditer les cycles Achats et Ventes



### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : 3021

### Objectifs

---

- Mettre en œuvre dans le respect des normes d'exercice professionnel, la démarche d'audit sur deux cycles majeurs de l'entreprise : les achats et les ventes.
- Approfondir des questions techniques difficiles relatives à ces cycles, tant sur le plan du contrôle interne que sur le plan de l'information financière.
- Sensibiliser les membres de l'équipe d'audit à l'importance des échanges et de la communication, tout au long de la mission, entre autre vis à vis de la direction et des organes d'administration.

### Questions traitées

---

- Prise de connaissance des cycles achats et ventes de l'entité et difficultés techniques liées à ces cycles
- Méthodologie et techniques de contrôle pour la prise de connaissance et l'évaluation du risque
- Les procédures d'audit à mettre en œuvre : tests de procédure et contrôles de substance
- La demande de confirmation des tiers
- La documentation des travaux et la synthèse des contrôles
- La communication des faiblesses du contrôle interne

### Bénéfices participants

---

- Savoir auditer les cycles achats et ventes dans le respect des normes d'exercice professionnel
- Acquérir la méthodologie indispensable à l'efficacité des travaux d'audit : évaluer les risques, bâtir les programmes de travail
- Connaître et utiliser les outils adaptés (Pack PE de la CNCC)

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

## Les cycles

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Commissariat aux apports ou à la fusion, Evaluation

Apprécier la valeur d'actifs immatériels : applications spécifiques .....	133
Apprécier la valeur d'un fonds de commerce : une application spécifique .....	135
Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe .....	137
De la vision comptable à la vision économique : quels retraitements usuels ? .....	139
L'approche analogique : un incontournable de l'évaluation .....	141
L'approche par la rente du goodwill : première étape vers des méthodes plus élaborées .....	143
L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 .....	145
L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 3 .....	148
La qualité du business plan, un préalable aux tests de valeur par actualisation de flux futurs .....	151
Le diagnostic stratégique et financier : colonne vertébrale de l'appréciation de la valeur .....	153
Le taux d'actualisation, élément majeur de l'appréciation de la valeur .....	155

## Apprécier la valeur d'actifs immatériels : applications spécifiques



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

Les actifs immatériels tels que marques, brevets, contrats ou autres relations clientèles sont des éléments contribuant à la valeur d'une entreprise, mais les conditions de leur reconnaissance et leur évaluation demeurent complexes. Comment reconnaître les actifs immatériels et apprécier leur valeur d'apport ou leur valeur en comptabilité ?

Durée : 3h30  
A partir de : 250 € HT\*  
Code : CCAF0009

Le commissaire aux comptes est particulièrement concerné par ce sujet. Lors de l'audit des tests de dépréciations d'actifs ou lors de contrôles de valeurs d'apports, il doit s'interroger sur les éléments pouvant justifier la valorisation des actifs immatériels pris individuellement. Il doit comprendre les principes des différentes approches d'évaluation appliquées à ces actifs particuliers.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Les participants acquerront les connaissances pour :

- Détecter les situations nécessitant l'évaluation d'actifs immatériels spécifiques pris individuellement
- Identifier les actifs immatériels reconnaissables et évaluables
- Valider le choix des approches retenues pour l'évaluation de différents actifs immatériels
- Apprécier les modalités d'application des approches retenues

### Questions traitées

---

Au travers de nombreux exemples illustratifs, la formation traitera notamment des points suivants :

- Dans quel cas doit-on reconnaître les actifs immatériels ?
- Quels sont, en pratique, les principaux actifs immatériels reconnus et pourquoi ?
- Quelles sont les différentes sources documentaires ?
- Quelles sont les différentes approches d'évaluation d'actifs immatériels spécifiques ?
- Quelles sont les difficultés propres à chacune des méthodes présentées ?

### Bénéfices participants

---

- Etre en mesure de justifier la valeur donnée aux apports d'actifs immatériels
- Etre capable d'auditer l'évaluation d'actifs immatériels et d'apprécier les tests de dépréciation d'immatériels

### Pré-requis

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

### Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Apprécier la valeur d'un fonds de commerce : une application spécifique



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

L'appréciation de la valeur d'un fonds de commerce est un exercice tout aussi nécessaire que délicat. Composé d'éléments matériels et immatériels formant un tout, la valeur du fonds de commerce ne doit pas être confondue avec la valeur de l'entreprise ni avec la valeur du fonds commercial. L'évaluation d'un fonds de commerce peut s'appréhender de différentes façons. Il est donc nécessaire aux commissaires aux comptes d'en maîtriser les différentes approches possibles pour leur appréciation des valeurs de fonds commerciaux, d'actifs incorporels et corporels.

Durée : 3h30  
A partir de : 250 € HT\*  
Code : CCAF0010

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Les participants acquerront les connaissances nécessaires pour :

- Distinguer clairement la valeur d'une entreprise, d'un fonds de commerce, d'un fonds commercial/goodwill ou d'un mali technique
- Appréhender la démarche d'évaluation globale d'un fonds de commerce
- Adapter l'approche d'évaluation
- Apprécier les modalités de réalisation d'un test de valeur sur les actifs composant le fonds de commerce et sur le fonds commercial

### **Questions traitées**

---

Au travers de cas pratiques, la formation traitera notamment des points suivants :

- Quelles sont les normes comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 nécessitant l'approfondissement de l'appréciation de la valeur d'un fonds de commerce ?
- Quels sont les éléments constitutifs d'un fonds de commerce ?
- Comment évaluer un fonds de commerce pris dans son ensemble ?
- Comment tester la valeur d'un fonds commercial ou d'un mali technique en appréhendant notamment la notion de groupe d'actifs ?
- Comment adapter une évaluation par actualisation de flux de trésorerie dans le cadre d'un test de dépréciation ?

### **Bénéfices participants**

---

- Faire une distinction claire entre le fonds de commerce, les titres de participation et le fonds commercial, et la façon d'approcher ces différentes valeurs
- Exercer un jugement professionnel sur la valeur d'apport d'un fonds de commerce
- Savoir reconnaître les indices de perte de valeur du fonds commercial ou du mali technique
- Auditer les tests de dépréciation obligatoires du fonds commercial ou mali technique en application des nouvelles règles comptables

## Pré-requis

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

## Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Commissariat aux apports ou à la fusion : une mission complexe



Le commissariat aux apports ou à la fusion est une mission à forte responsabilité de par son caractère légal et ses objectifs : garantir l'absence de surévaluation des apports et le cas échéant l'équité de leur rémunération.

Plus transversale qu'un audit financier, réalisée dans des délais courts, cette mission oblige le commissaire à aller à l'essentiel. Pour mettre en œuvre une démarche efficace et pertinente, le professionnel doit maîtriser les différentes méthodes d'évaluation, les droits des sociétés, comptable et fiscal applicables aux fusions et aux apports ainsi que les techniques de revue analytique. La variété des diligences à mettre en œuvre pour étayer l'opinion est importante et doit être confortée par une bonne connaissance du marché.

La formation intègre les effets, pour le commissaire aux apports ou à la fusion, du règlement ANC 2017-01 qui a modifié le titre VII du PDG, des nouveautés fiscales apportées par la loi de finances rectificative pour 2017, ainsi que des nouveautés juridiques.

Durée : 15h

A partir de : 880 € HT\*

Code : CCAF0011

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Cette formation apporte au professionnel un niveau de connaissance technique, réglementaire et législative indispensable à la réalisation des missions de commissariat aux apports ou à la fusion.

Il sera alors en mesure de :

- Distinguer valeur d'apport et rémunération des apports
- Contrôler et apprécier les évaluations réalisées
- Mesurer l'impact des régimes juridiques et fiscaux retenus
- Mettre en œuvre la démarche prévue par la doctrine de la CNCC

### Questions traitées

---

Au travers d'un apport théorique et de cas pratiques (environ 40% du temps) portant sur les différentes situations rencontrées par le professionnel, cette formation traitera les questions suivantes :

- Quel est le contexte juridique des opérations d'apport et de fusion ?
  - Typologie des opérations, entités concernées, calendrier, contenu du projet de traité, différence entre date d'effet et date de réalisation, informations légales, étude des cas particuliers des fusions transfrontalières et des apports partiels d'actifs, causes de nullité, relations avec l'AMF, relations avec les tribunaux de commerce, problématique de l'article L.228-101 du code de commerce
- Quelles sont les modalités financières des opérations d'apport et de fusion ?
  - Détermination des valeurs d'apport en conformité avec le titre VII du plan comptable général, détermination du rapport d'échange
- Quels sont les aspects comptables et fiscaux liés aux opérations d'apport et de fusion ?
  - Traitement des boni et mali de fusion, impôt sur les sociétés, droits d'enregistrement
- Quelles sont les règles qui régissent l'intervention du commissaire aux apports ?
  - Désignation, acceptation de la mission, diligences et rapport
- Quelles sont les règles qui régissent l'intervention du commissaire à la fusion ou à la scission ?
  - Désignation, acceptation de la mission, diligences et rapport
- Quelle est la responsabilité du commissaire aux apports, à la fusion ou à la scission ?

## Bénéfices participants

---

- Une approche pédagogique des différentes missions
- Des réponses aux difficultés rencontrées sur le terrain à travers la réalisation de cas pratiques et quiz
- Des outils opérationnels pour réaliser ces missions

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

880 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## De la vision comptable à la vision économique : quels retraitements usuels ?

*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

La fiabilité du diagnostic financier réside dans la capacité de l'évaluateur ou de l'auditeur à passer d'une vision purement comptable à une vision économique du bilan et du compte de résultat de l'entité évaluée ou auditée. Retraiter correctement le bilan et le compte de résultat est un prérequis pour poser un diagnostic financier qui reflète la réalité de l'entreprise et disposer d'une structure financière dépolluée indispensable à l'évaluation.

Durée : 3h30  
A partir de : 250 € HT\*  
Code : CCAF0004

Cette formation apporte les clés pour retraiter le bilan et le compte de résultat, mais aussi pour s'assurer que les retraitements ont été correctement effectués pour avoir une structure financière sur laquelle s'appuyer.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Les participants seront en mesure de :

- Retraiter le bilan et le compte de résultat pour déterminer au mieux l'endettement net et les agrégats normatifs utiles à l'application des méthodes d'évaluation
- Tenir compte d'agrégats et de ratios financiers retraités pour le diagnostic stratégique et la prise en compte du niveau de risque dans l'évaluation
- Détecter les erreurs commises lors de l'évaluation des actifs de l'entité
- Apprécier le risque de non continuité d'exploitation

### Questions traitées

---

Au travers de mises en situation et d'illustrations pratiques, la formation répondra aux interrogations suivantes :

- Comment s'assurer que le passage de la valeur de l'entreprise à la valeur des fonds propres est correctement effectué ?
- Quels sont les principes économiques qui régissent les retraitements en évaluation d'entreprise ?
- Quels sont les principaux retraitements à mener en évaluation financière et leurs modalités de correcte mise en œuvre ?
- Comment l'endettement net retraité est-il pris en compte pour la détermination du taux d'actualisation ?

### Bénéfices participants

---

- Disposer de repères structurants et de moyens techniques pour mener les retraitements usuels sur le BFR, les provisions... et construire un endettement net économique
- Faire le lien entre l'analyse financière retraitée et tous les autres aspects et paramètres utiles à une évaluation financière cohérente dans son ensemble
- Eviter les pièges majeurs liés à l'absence de certains retraitements financiers

## Pré-requis

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

## Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'approche analogique : un incontournable de l'évaluation

*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau*



2

L'approche analogique permet d'apprécier la valeur d'une entreprise en fonction de ses principales références sectorielles, boursières et transactionnelles. Sous son apparente objectivité se cachent des difficultés de mise en œuvre telles que l'accès à l'information, la constitution d'un échantillon d'entités comparables, le choix des agrégats et des multiples de référence.

Durée : 3h30

A partir de : 250 € HT\*

Code : CCAF0007

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

La formation permettra aux participants d'être en position de :

- Revoir la qualité d'un échantillon de comparables pour apprécier la pertinence de l'approche analogique
- Intégrer les informations des comparables boursiers pour la construction du taux d'actualisation
- Utiliser les comparables boursiers en vue d'apprécier la valeur d'une PME non cotée

### **Questions traitées**

---

Au travers de mises en situation et d'illustrations, la formation traitera notamment des points suivants :

- Comment constituer de façon argumentée un échantillon de comparables ?
- Comment choisir les multiples à appliquer ?
- Quelles sont les pratiques en matière de décotes pour les PME non cotées ?
- Quelles sont les sources d'information utiles et disponibles, et pour quelle utilisation ?

### **Bénéfices participants**

---

- Etre prêt à l'utilisation d'informations issues de bases de données financières
- Exercer un jugement professionnel sur l'approche analogique

### **Pré-requis**

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

### **Informations particulières**

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'approche par la rente du goodwill : première étape vers des méthodes plus élaborées



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

Le capital immatériel est devenu l'essentiel de l'actif des entreprises bien que les bilans ne le reflètent pas toujours. Mise en oeuvre avec l'approche de l'actif net réévalué, l'approche par la rente du goodwill est une méthode permettant d'appréhender la valeur générée par les actifs immatériels dans leur globalité. Elle est, par conséquent, très intéressante à étudier dans les contextes d'appréciation de valeur de titres de participation ou de fonds commerciaux.

Par ailleurs, cette approche, bien que critiquée, a ouvert la voie à d'autres approches plus élaborées d'évaluation d'actifs immatériels spécifiques.

Durée : 3h30  
A partir de : 250 € HT\*  
Code : CCAF0008

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Cette formation servira les besoins des évaluateurs comme des auditeurs dans le cadre de leur mission légale. Elle leur permettra de :

- Détecter les situations dans lesquelles cette approche est pertinente
- Mettre en oeuvre de façon rigoureuse l'approche par la rente du goodwill
- Tirer partie des atouts et des défauts de cette approche à travers les questions qu'elle engendre pour approfondir sa technicité en évaluation d'entreprise
- Appréhender d'autres approches d'évaluation d'immatériels proches de cette méthode

### **Questions traitées**

---

Au travers de mises en situation et d'illustrations pratiques, la formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Comment cette méthode peut-elle s'appliquer dans le cadre de tests de dépréciation ?
- Comment s'assurer de sa correcte application au regard des critiques dont elle fait l'objet ?
- Qu'entend-on par capitaux investis et quel taux de rémunération des capitaux investis doit-on retenir ?
- Quels sont les pièges techniques de cette approche nécessitant une vigilance particulière ?
- Quelles sont les approches dérivées ou proches de cette méthode ?

### **Bénéfices participants**

---

- Maîtriser une des approches pour les tests de dépréciation des titres de participation ou pour le contrôle des valeurs d'apport de titres en commissariat aux apports
- Exercer un jugement professionnel sur cette approche de la rente du goodwill

### **Pré-requis**

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

## Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1



### *L'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques*

Depuis le 1er janvier 2016, les obligations en matière de tests de dépréciation d'actifs ont été renforcées. La maîtrise de la technique d'évaluation financière est incontournable dans les holdings pour apprécier la valeur des titres de participation mais aussi dans les petites entreprises pour apprécier la valeur des actifs incorporels et corporels. Cette formation est la première d'un parcours de montée en compétence progressive.

Durée : 7h30  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : CCAF0001

#### Les atouts :

- Un focus sur les tests de valeur des titres de participation
- Un guide méthodologique d'audit des tests de dépréciation des titres de participation

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

- Comprendre les concepts qui fondent la valeur
- Connaître les principales méthodes d'évaluation et savoir les mettre en pratique
- Identifier les méthodes les plus adaptées à chaque situation
- Détecter les pièges et développer un esprit critique

### **Questions traitées**

---

- Que cherche-t-on à évaluer ?
  - La notion de valeur
  - La relativité de la valeur par rapport au prix
  - Les différentes valeurs possibles
  - Les notions de valeurs intrinsèques et de valeurs de marché

#### **Application pratique : les 3 formules incontournables de l'évaluation financière et la question de la sensibilité**

- Les principales méthodes d'évaluation
  - La méthode analogique : principes structurants et pièges à éviter
  - L'approche patrimoniale : réévaluation des actifs d'exploitation et hors exploitation. La méthode du goodwill
  - Les méthodes intrinsèques : valeur de rendement, actualisation des flux de trésorerie future
  - Application pratique de ces différentes approches, intérêts et limites

#### **Cas pratiques : applications des différentes approches et esprit critique des résultats**

- Sources de grandes sensibilités : le taux d'actualisation et la valeur terminale
  - Fondements et formules de base du taux d'actualisation

- Valeur terminale

### **Cas pratique : revue critique de la construction d'un taux d'actualisation de façon empirique**

- L'évaluation appliquée à la mission d'audit, ce qu'il faut savoir
  - Rappel des deux grandes phases de l'approche d'audit prévues par la NEP 540 sur l'appréciation des estimations comptables
  - Dans quelle mesure les normes comptables intègrent-elles l'évaluation ?

### **10 grands points de vigilance à approfondir**

#### **Bénéfices participants**

---

A l'aide d'un cas pratique " fil rouge " :

- Concrétisation des méthodes d'évaluation présentées et des enjeux associés
- Développement des capacités à critiquer une évaluation préparée par un évaluateur externe

#### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit.

#### **Informations particulières**

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

#### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 3



### Maîtriser l'audit des tests de dépréciation d'actifs

Depuis le 1er janvier 2016, les obligations en matière de tests de dépréciation d'actifs ont été renforcées. Une fois la technique de l'évaluation d'entreprises et d'actifs assimilée grâce aux modules de niveau 1 et 2, la question de l'application particulière à l'audit des tests de dépréciation d'actifs est la dernière étape du parcours progressif.

Durée : 7h30  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : 3048

#### Les atouts :

- Un lien entre l'évaluation financière et l'audit des tests de dépréciation
- Une vision élargie des différents référentiels comptables en la matière
- Un guide méthodologique avec de nombreux points d'attention techniques commentés sur les tests de dépréciation d'actifs en comptes sociaux et en consolidation
- Une vision complète entre les tests sur les actifs en consolidation ou en comptes sociaux et les tests de dépréciation des titres de participation dans une société mère

#### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission

#### Objectifs

---

- Devenir un expert en tests de dépréciation : utiliser vos connaissances approfondies acquises en évaluation financière pour développer une expertise en matière de test de valeur en commissariat aux comptes
- Retenir les principes relatifs aux tests de dépréciation d'actifs incorporels et corporels imposés aussi bien par les normes comptables françaises qu'internationales
- Tirer parti du référentiel international pour réaliser des tests de valeurs en normes comptables françaises dans les comptes sociaux ou consolidés.
- Mettre en œuvre une démarche méthodologique pour mener l'audit des tests de dépréciation d'actifs
- Prendre position face aux points techniques majeurs récurrents qui se posent lors d'un test de dépréciation d'actif
- Faire le lien entre les tests de dépréciation d'actifs d'une entité et les tests de dépréciation des titres de participation dans la société mère de l'entité

#### Questions traitées

---

- Quels sont les obligations, les règles et principes de réalisation des tests de dépréciation en normes françaises (post nouvelle directive comptable européenne transposée) tout en tirant partie des normes internationales (IAS 36) ?
- Quels sont les indices de perte de valeur pertinents à identifier ?
- La définition des Unités Génératrices de Trésorerie (groupe d'actifs) et les points de vigilance associés
- Les adaptations d'un business plan, d'un taux d'actualisation... pour la préparation d'un test de dépréciation d'actifs
- Les points de vigilance clés lors de l'audit des tests de dépréciation : les investissements, les restructurations, le périmètre des actifs testés, l'impôt et les déficits reportable
- L'affectation des pertes de valeur

- Exemple de guide méthodologique pour l'audit d'un test de dépréciation d'actifs
- La question de la cohérence nécessaire entre le test de dépréciation des actifs et le test de dépréciation de titres de participation

### **Bénéfices participants**

---

- Acquisition d'une méthodologie d'audit à travers la présentation d'un cas pratique issu d'un cas réel.
- Guide méthodologique fourni
- Fort développement de l'esprit critique de la pratique de l'évaluation au regard des normes comptables
- Vision des enjeux aussi bien pour une comptabilité en normes françaises qu'en normes IFRS
- Argumentaire pour mieux anticiper avec l'entité contrôlée les incidences des tests de dépréciation
- Vision des zones de risques clés lors de l'audit d'un test de dépréciation
- Vision critique sur la cohérence entre les tests sur les titres de participation dans une holding et la valeur des actifs dans la filiale en question

### **Pré-requis**

---

Cette formation fait appel à un niveau d'expertise élevé en évaluation financière. Il est nécessaire d'avoir des connaissances solides en la matière ou d'avoir suivi les formations niveau 1 et 2 " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes " de CNCC Formation.

### **Informations particulières**

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## La qualité du business plan, un préalable aux tests de valeur par actualisation de flux futurs



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

Le business plan est la base de détermination de la valeur d'usage d'un actif au sens de la réglementation comptable française.

Le business plan, reflet de la vision de la direction de l'entité, dépend de son contexte d'établissement et l'auditeur doit savoir apprécier sa conformité au contexte de son utilisation.

D'autre part, l'évaluateur comme l'auditeur doit être capable d'apprécier la cohérence du plan et la pertinence des hypothèses retenues.

**Durée :** 3h30  
**A partir de :** 250 € HT\*  
**Code :** CCAF0005

*Ancien titre : " La qualité du business plan, un préalable aux tests de valeur "*

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Auditeurs comme évaluateurs acquerront les techniques et les réflexes pour apprécier et auditer le business plan, fondement de l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ils seront notamment capables de :

- Apprécier si le business plan est adapté au contexte de son utilisation
- Mettre en œuvre une démarche d'analyse critique du business plan
- Faire le lien entre le business plan et le flux normatif estimé servant à la détermination de la valeur terminale
- Savoir adapter le taux d'actualisation en fonction du niveau de risque du business plan

### **Questions traitées**

---

Au travers de mises en situation et d'illustrations pratiques, la formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelles sont les modalités théoriques de construction d'un business plan et quel est le lien à faire avec la prise en compte du risque en évaluation ?
- Comment doit-être établi un business plan, et comment prendre en compte le risque en évaluation ?
- Quels sont les écueils à éviter lors de l'audit d'un business plan ?
- Quelle est l'importance du flux normatif pour l'appréciation de la valeur et quelles sont les erreurs à ne pas commettre dans sa détermination ?

### **Bénéfices participants**

---

- Disposer d'une démarche pour auditer le business plan
- Exercer son jugement professionnel sur la revue d'un business plan

### **Pré-requis**

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

## Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Le diagnostic stratégique et financier : colonne vertébrale de l'appréciation de la valeur



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

Durée : 3h30

A partir de : 250 € HT\*

Code : CCAF0003

Le diagnostic stratégique et financier constitue la première étape incontournable de l'évaluation de l'entité. Il permet d'appréhender les risques de non réalisation à court, moyen et long termes des flux espérés et conduit à l'adaptation des paramètres d'évaluation tels que le taux d'actualisation.

Au titre de sa mission légale ou de ses autres missions, le commissaire aux comptes apprécie les évaluations d'actifs qui lui sont soumises par l'entité auditée. Pour ce faire, il se doit de s'assurer que ces évaluations prennent en compte le diagnostic stratégique et financier de l'entité auditée. Il est donc primordial pour le commissaire aux comptes de savoir mettre en œuvre un tel diagnostic et d'être en mesure d'en tirer les conséquences sur son appréciation des hypothèses qui fondent la valeur.

C'est ce diagnostic qui permet à l'auditeur de mettre en œuvre son esprit critique.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Les participants seront en mesure de :

- Mener une analyse stratégique approfondie et de qualité
- Mettre en œuvre un diagnostic financier utile à l'évaluation
- Traduire le diagnostic stratégique et financier en risques pouvant peser sur la valeur de l'entité
- Revoir la qualité d'un business plan à la lumière du diagnostic stratégique et financier
- Réaliser les tests de dépréciation des actifs requis par les normes comptables intégrant les conclusions du diagnostic stratégique et financier

### Questions traitées

---

Au travers de cas pratiques, la formation répondra aux interrogations suivantes :

- Pourquoi le diagnostic stratégique et financier est-il important dans l'appréciation de la valeur ?
- Quelle démarche adopter pour mener un diagnostic stratégique dans le cadre d'une évaluation financière ?
- Quels sont les outils dont disposent les commissaires aux comptes pour mener un diagnostic stratégique ?
- Quels sont les éléments clés du diagnostic financier à étudier pour se faire un avis sur le niveau de risque ?
- Comment gérer l'accès à l'information indispensable à la réalisation du diagnostic ?
- Comment assurer la prise en compte du diagnostic stratégique et financier pour la détermination de la valeur ?

### Bénéfices participants

---

Destinée aux évaluateurs et aux commissaires comptes, cette formation leur permettra notamment de :

- Disposer d'une démarche pour réaliser le diagnostic stratégique financier dans un contexte de tests de valeur ou de commissariat aux apports et à la fusion
- Disposer d'outils de traduction du diagnostic stratégique et financier pour la prise en compte du risque identifié dans la valeur

- Aborder l'audit légal avec plus d'efficacité grâce à une approche par les risques pertinente et orientée sur les appréciations les plus significatives

## Pré-requis

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

## Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

*Bon à savoir : guide pratique CNCC 2017 sur le diagnostic stratégique qui propose des outils repris dans la formation.*

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Le taux d'actualisation, élément majeur de l'appréciation de la valeur



*L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 2*

La valeur d'une entreprise peut être déterminée par la valeur actuelle des flux futurs. Cette valeur dépend notamment du taux d'actualisation utilisé. La sensibilité de la valeur à la variation du taux d'actualisation est importante.

Durée : 3h30  
A partir de : 250 € HT\*  
Code : CCAF0006

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Grâce aux apports théoriques et au partage de pratiques professionnelles, les participants seront en mesure de :

- Mettre en oeuvre les modalités techniques de détermination du taux d'actualisation
- Expliquer le niveau du taux d'actualisation retenu, de critiquer sa construction et d'en justifier son appréciation
- Intégrer les spécificités liées à la taille de l'entreprise ou à l'optimisme de certains business plans
- S'assurer que le taux d'actualisation reflète la traduction quantitative de l'appréciation qualitative du risque
- Utiliser un taux cohérent avec les hypothèses ayant servies à déterminer les flux

### Questions traitées

---

La formation traitera notamment des points suivants :

- Quelles sont les approches de détermination du taux d'actualisation ?
- A partir de quelles informations se construit un taux d'actualisation ?
- Comment le taux d'actualisation intègre-t-il le risque estimé ?
- Comment le taux d'actualisation s'adapte pour tenir compte de la taille des entreprises ?
- Quelles sont les erreurs à ne pas commettre ?
- Comment vérifier la correcte utilisation du taux d'actualisation ?

### Bénéfices participants

---

- Comprendre la construction d'un taux d'actualisation
- Disposer d'une démarche méthodologique et argumentée de détermination ou d'audit d'un taux d'actualisation

### Pré-requis

---

Avoir assisté au préalable à la formation " L'évaluation : une compétence clé pour le commissaire aux comptes - Niveau 1 : l'évaluation d'entreprises : principes, méthodes et pratiques " de CNCC Formation, ou disposer d'une connaissance minimum en évaluation.

### Informations particulières

---

- Pour réaliser les cas pratiques, les participants doivent se munir d'une calculatrice financière ou d'un support électronique permettant de lire des fichiers Excel

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont en partie sous format dématérialisé accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

250 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Les associations

Appel public à la générosité : un environnement contraignant .....	158
Dons et libéralités : risques d'audit, traduction comptable et financière .....	161
Organismes non lucratifs gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux : des risques d'audit spécifiques .....	163
Première approche de l'environnement et des spécificités des Associations et Fonds de dotation ..	166

## Appel public à la générosité : un environnement contraignant



L'appel public à la générosité est un mode de financement spécifique au sein du monde associatif. Le commissaire aux comptes y a une responsabilité particulière quant à la

transparence de l'utilisation des fonds collectés au travers de sa certification des comptes annuels qui comprennent le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER). Cet environnement unique implique tant pour l'entité auditée que pour son certificateur d'en maîtriser le cadre juridique, comptable, fiscal et réglementaire tout récemment modifié.

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CASS0002

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

L'appel public à la générosité est principalement régi par la loi du 7 août 1991 complétée par l'ordonnance du 23 juillet 2015 et au niveau comptable par le règlement CRC 2008-12 qui définit l'intervention du commissaire aux comptes. Au-delà des textes, il est nécessaire d'acquérir les réflexes permettant d'exercer pleinement la mission de certification et d'attestation des documents spécifiques de la communication financière des organismes faisant appel public à la générosité.

- Les formalités auprès des pouvoirs publics ont-elles été correctement faites ?
- Le recours à l'appel public à la générosité audité nécessite-t-il l'établissement du CER ?
- Comment l'ordonnance du 23 juillet 2015 modifie-t-elle les règles menant à l'établissement du CER ?
- Quelles conséquences la demande en référé du 7 juillet 2015 de la Cour des Comptes aura sur la construction du CER ?
- Quels risques d'audit génèrent les différentes formes d'appel public à la générosité ?
- Les processus de collecte et de gestion de l'utilisation des fonds sont-ils suffisamment sécurisés ?
- Comment s'assurer que l'utilisation des fonds collectés est conforme aux souhaits des donateurs ? Quels sont les risques associés ?
- La gouvernance de l'institution a-t-elle mis en place les règles et procédures nécessaires à la construction d'un CER reflétant les financements de l'organisme et leur utilisation ?
- Quels sont les documents utilisés pour la communication financière et attestés par le commissaire aux comptes ?

### Questions traitées

Au travers d'apports théoriques, de cas pratiques et d'échanges avec les participants la formation traitera en particulier les points suivants :

- Les obligations légales et réglementaires associées à l'appel public à la générosité
- Les différentes formes et définitions des ressources issues de l'appel public à la générosité
- Les conséquences de l'appel public à la générosité pour les organismes (rôle et responsabilité des organes de gouvernance) et leur commissaire aux comptes, suite notamment à l'ordonnance du 23 juillet 2015 portant simplification du régime des associations et fondations qui supprime la notion de campagne d'appel menée à l'échelon national
- Les risques liés au contrôle interne des processus de gestion liés à l'appel public à la générosité
- Le règlement CRC n°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du Compte d'Emploi annuel des Ressources des associations, fondations et appréciation de ses difficultés d'application

- Principes et modalités d'élaboration du Compte d'Emploi annuel des Ressources, conséquences de la demande, par référé du 7 juillet 2015, de la Cour des Comptes aux ministères concernés de se positionner sur les constats et recommandations qu'elle fait sur le modèle actuel du CER (Compte d'Emploi annuel des Ressources)
- Identification des risques et démarche d'audit du Compte d'Emploi annuel des Ressources : appréciation du contrôle interne, contrôles de substance sur le CER, importance des notes annexes au CER
- Modalités de la communication financière des organismes APG (rapport de gestion, Essentiel du Comité de la Charte...), rôle et diligences du commissaire aux comptes
- Les principales observations formulées par les différents corps de contrôle (Cour des Comptes, IGAS...) afférentes aux CER

### Bénéfices participants

---

- Acquérir les réflexes appropriés dans l'environnement d'un organisme faisant appel public à la générosité
- Maîtriser la réglementation juridique et comptable des organismes faisant appel public à la générosité
- Identifier les risques liés à l'élaboration du CER
- Mettre en œuvre les diligences propres à l'audit du CER ainsi que celles liées à la communication financière de l'organisme

### Pré-requis

---

Il est impératif d'avoir préalablement suivi la formation " Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation " ou de disposer d'une bonne connaissance des particularités du secteur associatif notamment en termes juridiques, comptables et de commissariat aux comptes.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités

## Les associations

- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Dons et libéralités : risques d'audit, traduction comptable et financière



Les dons et libéralités sont deux formes particulières du financement des organismes à but non lucratif. Ils comportent des risques spécifiques sur les plans juridiques et fiscaux d'une part, et en termes de contrôle interne et de règles comptables d'autre part. Le commissaire aux comptes se doit de les appréhender avec précision dans le cadre de sa certification.

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CASS0003

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Au-delà des textes, certifier les comptes d'un organisme à but non lucratif qui reçoit des dons et libéralités nécessite d'avoir les bons réflexes pour mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée.

- Que recouvrent les notions de dons et de libéralités ?
- Quelles différences entre dons et libéralités ?
- Tous les organismes sont-ils en mesure de recevoir des dons et des libéralités ?
- Dans quels cas l'organisme doit-il faire une déclaration auprès des services de l'Etat ?
- Quelles sont les règles comptables applicables à ces deux formes de financement ?
- Quelles en sont les difficultés d'application ?
- Les dons et libéralités présentent-ils des risques d'audit particuliers ?
- Quels sont les contrôles spécifiques à mettre en œuvre ?
- L'organisme qui reçoit des dons et/ou des libéralités, doit-il mettre en place un dispositif de contrôle interne adapté ?
- Les dons et libéralités nécessitent-ils une information financière particulière ?

### Questions traitées

La formation apporte les connaissances juridiques, fiscales et réglementaires qui vous permettront d'apprécier la nature des dons et des libéralités dont peuvent bénéficier les organismes et les risques associés. Elle approfondit la démarche d'audit que le commissaire aux comptes doit mettre en œuvre dans le cadre de sa certification des comptes et de leurs annexes.

Cette formation vous permettra :

- D'appréhender les obligations légales, réglementaires associées aux dons et libéralités
- D'approfondir le cadre juridique et fiscal des libéralités et des dons, notamment pour ces derniers les conditions d'émission des reçus fiscaux
- De maîtriser les règles comptables applicables aux libéralités
- D'identifier les risques associés aux ressources, dons et libéralités
- D'identifier les dons et libéralités affectés et connaître leur traitement comptable
- D'approfondir la démarche d'audit des dons
- D'approfondir la démarche d'audit des libéralités

### Bénéfices participants

- Acquérir les réflexes appropriés à l'audit des organismes bénéficiaires de dons et de libéralités
- Maîtriser le cadre juridique des libéralités
- Connaître les différentes situations de libéralités

- Adapter la démarche d'audit aux spécificités des dons et libéralités
- Utiliser des programmes de travail adaptés

### Pré-requis

---

Il est impératif d'avoir suivi la formation " Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation " ou de disposer d'une bonne connaissance des particularités du secteur associatif notamment en termes juridiques, comptables et de commissariat aux comptes.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Organismes non lucratifs gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux : des risques d'audit spécifiques



Les organismes à but non-lucratif gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux présentent des spécificités, notamment au plan juridique et comptable, en raison de l'activité, de la réglementation applicable et de la relation conventionnelle particulière avec les autorités de tarification et de contrôle.

Le commissaire aux comptes se doit d'appréhender les risques en résultant avec pertinence dans le cadre de sa certification.

Durée : 7h  
A partir de : 440 € HT\*  
Code : CASS0004

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Certifier les comptes d'un organisme à but non-lucratif gestionnaire d'établissements sociaux et médico-sociaux nécessite d'avoir :

- Une bonne connaissance du secteur médico-social, de sa réglementation, des processus de financement
- Les bons réflexes pour mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée

Les participants trouveront des réponses concrètes pour la bonne conduite de leur mission aux questions suivantes :

- Quels types d'établissements ? Pour quels publics ? Quels gestionnaires ? Quels financeurs ? Quelles spécificités ?
- Quel cadre juridique ? Le code de l'action sociale et des familles (CASF) et ses textes d'application
- Quel cadre conventionnel ? Agréments, conventions tripartites, Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM)
- Quelles formes de tarification et de processus budgétaire ? Dotation globale, prix de journée, EPRD, RIA, budget et comptes administratifs, ...
- Quelles conséquences du processus budgétaire et des comptes administratifs sur les comptes annuels ?
  - Appréhender les différentes notions de résultat : résultat des comptes administratifs, résultat de gestion, résultat comptable
  - Particularités liées aux fonds propres - Résultats en instance d'affectation, charges rejetées, charges à financement différé...
- Quelle situation des établissements sociaux et médico-sociaux au regard de la fiscalité ?

### Questions traitées

La formation familiarise les participants avec le secteur social et médico-social. Elle apporte les connaissances juridiques, réglementaires, comptables et fiscales qui permettront d'aborder la mission du commissaire aux comptes de manière pertinente. Elle approfondit les schémas comptables particuliers résultant notamment de la gestion contrôlée, ainsi que les obligations d'information financière, notamment dans l'annexe. Enfin, elle aborde le traitement des opérations de restructuration juridique ou de transfert de gestion.

- Appréhender le secteur dans ses différentes dimensions :
  - Publics (enfance et petite enfance, adultes handicapés, personnes âgées dépendantes)
  - Activités (logement, thérapie, soins, éducation, travail protégé...)
  - Typologie des établissements et services

- Financeurs (Agences Régionales de Santé, départements), gestionnaires (publics, privés non lucratifs, privés lucratifs)
- Principes de tarification (dotation de financement, dotation globale de financement dans le cadre de CPOM, prix de journées, subventions)
- Approfondir le cadre juridique des établissements et services sociaux et médico-sociaux régi par le code de l'action sociale et des familles ainsi que les textes d'application (instruction budgétaire...)
- Maîtriser le processus budgétaire et des comptes administratifs
- Connaître les règles comptables applicables aux particularités des gestionnaires d'ESMS : fonds propres, provisions, notion de résultat, résultat sous contrôle de tiers financeurs, affectation du résultat sous gestion contrôlée...
- Savoir identifier les risques particuliers des organismes gestionnaires d'ESMS : risques comptables, risques juridiques / application et respect du CASF et de ses textes d'application, continuité d'exploitation
- Approfondir la démarche d'audit des fonds propres : rubriques, classement comptable, règles d'affectation, justification des comptes : traçabilité et documentation par établissement ou service
- Appréhender les opérations de restructurations juridiques et de transfert de gestion d'établissement ou service

### Bénéfices participants

---

Dans le but d'adapter la démarche d'audit aux spécificités du secteur social et médico-social (gestion sous contrôle de tiers financeurs, comptes administratifs, frais de siège, charges rejetées...) et de mettre en œuvre des programmes de travail appropriés :

- Enrichir sa connaissance du secteur social et médico-social : compréhension du contexte économique, de l'environnement législatif et réglementaire, du processus budgétaire et de contrôle des comptes administratifs
- Acquérir les réflexes appropriés aux organismes gestionnaires d'établissements ou services sociaux et médico-sociaux
- Maîtriser les spécificités comptables du secteur (fonds propres, ressources, financements ponctuels, provisions règlementées et fonds dédiés...)
- Clarifier les règles comptables applicables au secteur et permettre de définir une démarche d'audit adaptée à ce secteur

### Pré-requis

---

Il est impératif d'avoir suivi la formation " Première approche de l'environnement et des spécificités des associations et fonds de dotation ", ou de disposer d'une bonne connaissance des particularités du secteur associatif notamment en termes juridiques, comptables et de commissariat aux comptes.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

## Les associations

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Première approche de l'environnement et des spécificités des Associations et Fonds de dotation



La formation a été mise à jour des différentes lois ou décrets, notamment sur les notions de marchés public, d'intérêt général, de territorialité ainsi que de la fiscalité et ses contrôles.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CASS0005

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants

### Objectifs

- Appréhender l'environnement juridique des associations
- Connaître leurs obligations comptables en fonction de leur forme, activité, taille ou ressources
- Déterminer les obligations des associations et les contrôles à mettre en œuvre par le commissaire aux comptes
- Mesurer les risques liés aux spécificités des ressources, de la fiscalité et de la gestion sociale de ce secteur
- Conduire une approche pertinente de la mission de commissaire aux comptes en fonction des spécificités du secteur

### Questions traitées

- Structure, organisation, formes juridiques et les différents modes de gouvernance
- Panorama du secteur, diversité des sous-secteurs, notion de filière associative
- Les particularités de la mission du commissaire aux comptes, en particulier en matière de vérifications spécifiques, de conventions réglementées, de rémunération, de révélation et de S.A.C.C
- Les notions de lucrativité, d'intérêt général, d'utilité publique, de gestion désintéressée et d'utilité sociale, de subvention, de libéralités, de contribution volontaire ou de contrepartie
- Les particularités comptables et l'audit des cycles spécifiques
- Les risques engendrés lors de l'émission des reçus fiscaux et les rescrits
- Les risques liés à la fiscalisation, à la pratique de la filialisation, et à la sectorisation
- Pour chaque thématique, les spécificités relatives aux fonds de dotation sont traitées

### Bénéfices participants

- L'acquisition de nouveaux réflexes face à des organisations originales
- L'identification des outils spécifiques développés par la CNCC et leur évolution
- Connaître les incidences sur l'organisation et le fonctionnement du secteur associatif de la réforme européenne de l'audit, de la loi Sapin2, et des différentes lois ou décrets récemment publiés

### Pré-requis

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Les autres secteurs

Audit des agences immobilières et des administrateurs de biens : points de vigilance .....	169
Audit des concessions automobiles : points de vigilance .....	171
Audit des EHPAD : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	173
Audit des hôtels-restaurants : points de vigilance .....	176
Audit des promoteurs immobiliers : points de vigilance .....	178
Audit des transports routiers de marchandises : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	180
Audit du secteur vitivinicole : points de vigilance <b>NOUVEAU</b> .....	183
Entreprises publiques locales : la porte d'entrée du secteur public .....	185
L'audit des Etablissements publics de santé .....	187
L'audit des mutuelles du livre II ayant une activité maladie .....	189
Les particularités juridiques, comptables et fiscales des coopératives agricoles - Niveau 1 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Les particularités juridiques, comptables et fiscales des coopératives agricoles - Niveau 2 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Les spécificités du commissariat aux comptes dans le logement social .....	191



## Audit des agences immobilières et des administrateurs de biens : points de vigilance



Chacune des activités de l'agent immobilier (transaction) et de l'administrateur de biens (syndic de copropriétés et gestion locative) présente des risques spécifiques au plan comptable, fiscal et social. C'est également, un secteur particulièrement sensible au risque de fraude et de blanchiment.

De plus, les fréquents changements réglementaires impactent fortement l'activité et l'organisation de ces structures.

L'ensemble de ces éléments nécessite une vigilance toute particulière de la part de l'auditeur.

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CSEC0007

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apporte le niveau de connaissance sectorielle, technique et réglementaire indispensable au professionnel qui sera alors en mesure de :

- Analyser les spécificités des différentes activités de ces professionnels
- Identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives propres à leurs activités
- Définir une planification pertinente et des procédures d'audit appropriées
- Utiliser efficacement les outils proposés pour l'audit des agences immobilières et des administrateurs de biens

### Questions traitées

Outre l'apport théorique, les particularités des agences immobilières et des administrateurs de biens seront illustrées par des cas pratiques permettant la mise en œuvre en séance des approches et des outils d'audit proposés par les concepteurs. La formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Quel est l'environnement économique et réglementaire de ces activités : Loi Hoguet, Conseil national de la transaction et de la gestion immobilière, code de déontologie ?
- Quelles sont les obligations réglementaires des agences immobilières en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux ?
- Quelles sont les spécificités en matière de TVA ?
- Quel est le statut social pour les apporteurs d'affaires et les négociateurs immobiliers ?
- Comment attester la représentation des fonds des mandants et calculer le montant maximal des fonds détenus pour le compte des mandants ?
- Quels sont les conséquences d'une non-représentation en trésorerie des fonds mandants ?
- Quelles sont les particularités comptables d'une agence immobilière (plans comptables professionnels, détermination des créances acquises, intégration des comptes mandants...) ?
- Quelle est l'importance du système d'information et du contrôle interne des activités sous mandats ?
- Quelles sont les particularités dans la planification de la mission : société et comptabilités mandants (gestion locative et syndic) ?
- Quelle est la doctrine de la CNCC pour l'audit des activités de gestion locative et de syndic de copropriété ?
- Quels sont les risques significatifs des différentes activités ? Comment les identifier et les évaluer ?
- Quels sont les points particuliers de la note de synthèse et de la lettre d'affirmation ?

- Comment justifier les appréciations pour étayer l'opinion d'audit ?

### Bénéfices participants

---

- Connaissance de l'environnement économique, comptable, fiscal et social des agences immobilières et sociétés d'administration de biens
- Identification des risques de chaque activité ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Plan de mission et programme de travail pour l'audit de ces activités
- Outils opérationnels adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en œuvre

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des concessions automobiles : points de vigilance



Face à la révolution numérique qui remet en cause les circuits traditionnels de distribution, les concessions automobiles ont adapté leur offre de services pour fidéliser et développer leur clientèle. Ces évolutions impactent l'organisation de l'entreprise et font évoluer les risques spécifiques

C'est, par ailleurs, un secteur particulièrement sensible au risque de fraude et de blanchiment, nécessitant de la part de l'auditeur une vigilance toute particulière

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CSEC0005

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apporte le niveau de connaissance sectorielle, technique et réglementaire indispensable au professionnel qui pourra ainsi :

- Analyser les spécificités des différentes activités des concessions automobiles
- Identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives propres à leurs activités
- Définir une planification pertinente et des procédures d'audit appropriées
- Utiliser efficacement les outils proposés pour l'audit des concessions automobiles

### Questions traitées

Les particularités des concessions automobiles seront illustrées par des cas pratiques permettant la mise en œuvre en séance des outils d'audit proposés. La formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelles sont les conséquences pour le commissaire aux comptes de l'évolution du marché de la distribution automobile ?
- Quelles sont les activités fréquemment rencontrées au sein des concessions automobiles ?
- Quels sont les risques spécifiques des différents contrats qui engagent le concessionnaire ?
- Quelle attention doit porter l'auditeur sur l'utilisation de pièces de rechange issues de l'économie circulaire ?
- Quelles sont les particularités comptables et fiscales d'une concession automobile ?
  - Livre de police, stock, cessions internes, TVA, TVS, Tascom...
- Comment tirer parti des systèmes d'information, notamment du Dealer Management System (DMS) et son interface avec la comptabilité pour l'audit des processus significatifs ?
- Quels sont les risques significatifs des différentes activités et comment les évaluer ?
- Quels sont les contrôles pertinents à effectuer dans une concession automobile ?
- Comment contrôler les remises de fin d'année (RFA) lorsqu'elles constituent des événements postérieurs à la clôture ?
- Quels sont les points particuliers de la note de synthèse et de la lettre d'affirmation ?
- Comment rédiger la justification des appréciations dans le cadre de la certification des comptes ?

### Bénéfices participants

- Connaissance de l'environnement économique, comptable et fiscal des concessions automobiles
- Identification des risques de chaque activité ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Plan de mission et programme de travail pour l'audit des concessions automobiles

- Outils opérationnels adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en œuvre

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des EHPAD : points de vigilance **NOUVEAU**



572 000 personnes résidaient dans les 7 400 EHPAD en 2015, un chiffre en progression de 30% depuis 2005. Les gestionnaires, personnes morales de droit privé ou collectivités,

coopèrent ou se regroupent pour piloter de plus en plus d'établissements avec des niveaux de professionnalisme très variés.

Les produits d'exploitation des établissements sont assurés en quasi-totalité par les régimes de sécurité sociale, les Conseils Départementaux et les résidents mais leurs tarifs sont soumis à des contraintes fortes et multiples (concurrence, encadrement des augmentations, convergence tarifaire et financement forfaitaire des soins et de la dépendance, ...).

La contractualisation des EHPAD avec leurs autorités de tarification et de contrôle est profondément renouvelée avec la substitution obligatoire des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) aux actuelles Conventions Tri-Partites (CTP).

Enfin, l'évolution du pilotage des établissements, jusque-là par les dépenses et désormais par les ressources, a nécessité une réforme des règles budgétaires et comptables avec notamment la mise en place d'un Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses (EPRD).

Il en découle de nombreux points de vigilance sur lesquels l'auditeur doit être en alerte afin de correctement identifier les risques et mettre en œuvre les contrôles adaptés.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CSEC0013

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants

### **Objectifs**

---

Cette formation apporte à l'auditeur le niveau de connaissance du fonctionnement et de l'environnement réglementaire des EHPAD indispensable à la mise en œuvre de sa démarche d'audit. Il sera alors en mesure :

- De connaître les spécificités budgétaires, comptables, fiscales et juridiques des EHPAD
- De prendre en compte dans la démarche d'audit les nouvelles obligations : CPOM, EPRD et phase transitoire
- D'identifier les différents risques et mettre en œuvre une démarche d'audit adaptée
- D'identifier les risques induits par les opérations de coopération, mutualisation ou regroupements

### **Questions traitées**

---

Au travers d'apports théoriques, d'exemples concrets et de situations professionnelles pratiques, cette formation apporte les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'audit adaptée aux spécificités des EHPAD. Elle répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelle est l'organisation du secteur ?
  - Les différents types d'établissements
  - Les publics
  - Les gestionnaires
  - Les financeurs
  - Le cadre juridique et conventionnel (CTP, CPOM, période transitoire)

- Quelles sont les conséquences du processus budgétaire et des comptes administratifs sur l'élaboration des comptes annuels ?
  - Les différentes notions de résultat : résultat des comptes administratifs, résultat de gestion, résultat comptable
  - Particularités liées aux fonds propres - Résultats en instance d'affectation, charges rejetées, charges à financement différé...
- Quelle est la situation des EHPAD au regard de la fiscalité (TVA, IS, TAXE sur les salaires) ?
- Quelles sont les spécificités du CPOM et de l'EPRD qu'il faut connaître pour auditer les gestionnaires d'EHPAD ?
- Quels sont les principaux points de vigilance dans les EHPAD depuis la phase de prise de connaissance jusqu'à l'émission de l'opinion ?
- Comment appréhender les opérations de coopération et de restructuration juridique ?

### **Bénéfices participants**

---

- Compréhension du contexte économique des EHPAD, de l'environnement législatif et réglementaire, du processus budgétaire et de contrôle des comptes administratifs, du processus de contractualisation des CPOM
- Acquisition des réflexes appropriés aux organismes gestionnaires d'EHPAD
- Maîtrise des spécificités comptables du secteur (fonds propres, ressources, financements ponctuels, provisions réglementées et fonds dédiés...)
- Clarification des règles comptables applicables au secteur permettant de définir une démarche d'audit sectorielle

### **Pré-requis**

---

Pratique de l'audit

### **Informations particulières**

---

- Cette formation ne traitera pas des fondamentaux relatifs au secteur associatif
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités

## Les autres secteurs

- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des hôtels-restaurants : points de vigilance



Le secteur des hôtels-restaurants présente une grande variété de schémas juridiques de détention et de gestion ayant un impact direct sur la démarche du commissaire aux comptes. Il

comporte de nombreuses particularités comptables, fiscales, sociales et une importante réglementation qui ont des conséquences sur l'exploitation.

Enfin, il requiert une vigilance accrue de la part de l'auditeur quant aux risques de fraude et de blanchiment.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CSEC0004

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apporte le niveau de connaissance sectorielle, technique et réglementaire indispensable au professionnel qui pourra ainsi :

- Analyser les spécificités des différentes activités des hôtels avec ou sans restaurant
- Identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives propres à cette activité
- Définir une planification pertinente et des procédures d'audit appropriées
- Utiliser efficacement les outils proposés pour l'audit de ce secteur spécifique

### Questions traitées

Les particularités du secteur des hôtels-restaurants seront illustrées par des cas pratiques (70% du temps de formation) permettant la mise en œuvre en séance des outils et techniques d'audit proposés. La formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelles sont les spécificités du secteur ?
  - Particularités juridiques du secteur (bail, DSP...)
  - Respect de la réglementation hôtelière
  - Identification des prestations et indicateurs-clés du secteur
  - Particularités comptables, fiscales et sociales
  - Plan comptable hôtelier et Uniform System
  - Contrats saisonniers et aménagements du temps de travail
- Comment analyser les processus d'investissements, d'achats, de ventes, de trésorerie et de paye ?
- Comment identifier et évaluer les risques spécifiques du secteur ?
- Comment appréhender la relation avec les OTA (Online Travel Agency) et l'impact sur la rentabilité et les comptes ?
- Qu'est-ce que le PMS (Property Management System)? Comment l'auditer dans les hôtels-restaurants ?
- Quelles sont les conséquences sur la démarche d'audit de la segmentation de la clientèle, des prestations offertes et du yield management ?
- Comment contrôler les opérations de trésorerie (bons cadeaux, arrhes, paypal...) ?
- Quels sont les points particuliers de la note de synthèse et de la lettre d'affirmation ?
- Comment rédiger la justification des appréciations dans le cadre de la certification des comptes ?



## Bénéfices participants

---

- Connaissance de l'environnement économique, comptable, fiscal, social et réglementaire du secteur des hôtels-restaurants
- Identification des risques de chaque activité ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Plan de mission et programme de travail pour l'audit des hôtels-restaurants
- Outils opérationnels adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en œuvre

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des promoteurs immobiliers : points de vigilance



La promotion immobilière est une activité complexe et cyclique qui mobilise des capitaux importants. La rentabilité incertaine des projets, les montages juridiques compliqués, l'importante réglementation sectorielle, fiscale, et comptable, multiplient les points de vigilance.

L'identification et l'évaluation des risques nécessitent de la part de l'auditeur des connaissances transverses et pointues.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CSEC0006

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

Cette formation apporte le niveau de connaissance sectorielle, technique et réglementaire indispensable au professionnel qui sera alors en mesure de :

- Analyser les spécificités de l'activité des promoteurs
- Identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives propres à cette activité
- Définir une planification pertinente et des procédures d'audit appropriées
- Utiliser efficacement les outils proposés pour l'audit des structures juridiques ad hoc (SCCV, SNC)

### Questions traitées

Outre l'apport théorique, les particularités des sociétés de promotion immobilière seront illustrées par de nombreux cas pratiques permettant la mise en œuvre en séance des approches et des outils d'audit proposés par les concepteurs. La formation répondra notamment aux questions suivantes :

- Quelle est l'évolution du marché ?
- Quel est l'impact de l'environnement réglementaire : code de l'urbanisme, code de la construction et de l'habitat ?
- Quelles sont les particularités fiscales : fiscalité de l'aménagement, TVA immobilière, droits d'enregistrement, détermination des profits de construction et remontée du résultat des SCCV et des SNC (régime de la translucidité) ?
- Quel est le régime social des associés et gérants, personnes physiques, d'une SCCV ?
- Quelles sont les règles comptables applicables : le plan ou le guide comptable professionnel ?
- Quelles sont les particularités comptables de la société de promotion
  - Les titres de participations et les créances rattachées dans les sociétés supports des programmes
  - Les dépenses liées aux projets non validés
  - La méthode de prise en compte des honoraires d'AMO
  - Les provisions pour risques
  - La comptabilisation du résultat des filiales
- Quelles sont les particularités comptables des opérations de promotion
  - La comptabilisation des frais de commercialisation et des frais de publicité
  - Les méthodes de calcul du stock à sortir
  - La dépréciation des stocks et les pertes à terminaison
  - La comptabilisation des ventes : méthode à l'achèvement ou à l'avancement
  - Le dégageant du résultat à la date de livraison
- Quels sont les risques significatifs des différentes structures ? Comment les identifier et les évaluer ?

- Quels sont les points particuliers de la note de synthèse et de la lettre d'affirmation ?
- Comment justifier les appréciations pour étayer l'opinion d'audit ?

### Bénéfices participants

---

- Connaissance de l'environnement économique, comptable et fiscal des promoteurs immobiliers
- Identification des risques ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Plan de mission et programme de travail pour l'audit de la société de promotion et de ses entités ad hoc
- Outils opérationnels adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en œuvre

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit des transports routiers de marchandises : points de vigilance **NOUVEAU**



Le secteur du transport de marchandises recouvre plusieurs métiers (messagerie, transports de lots complets, commission de transport, logistique, location de chauffeurs...) et différents modes d'organisation.

Chaque activité et mode d'organisation présente des spécificités réglementaires et juridiques avec des impacts significatifs sur la démarche d'audit. Certains sujets, tels que la comptabilisation du chiffre d'affaires, la gestion de la masse salariale, les modes de financement des actifs sont particulièrement sensibles dans ce secteur.

Par ailleurs, pour des raisons économiques et historiques, le secteur fait l'objet d'une surveillance ou d'une protection spécifique (délais de paiements, garantie commerciale, sous-traitance...).

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CSEC0011

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Cette formation apporte le niveau de connaissance sectorielle, technique et réglementaire indispensable au professionnel qui pourra ainsi :

- Identifier les spécificités et les points de vigilance du secteur
- Définir les principales zones de risque
- Mettre en oeuvre les outils de contrôle adaptés au secteur
- Conduire une démarche d'audit pertinente

### **Questions traitées**

---

Au travers d'apports théoriques, d'exemples concrets, d'actualités et de situations professionnelles pratiques, cette formation apporte les outils nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche d'audit efficace, adaptée aux spécificités du secteur des transports routiers de marchandises.

Elle répondra notamment aux questions suivantes :

- Quels sont les principaux aspects réglementaires et les spécificités du secteur ?
  - L'accès à la profession (autorisation administrative, déclaration relative à l'exigence de capacité financière et professionnelle...)
  - Les obligations et usages
  - Les spécificités juridiques
- Quels sont les risques d'anomalies significatives habituellement rencontrés dans les comptes de ce secteur ?
  - La prise de connaissance de l'entité et des différentes activités dans le domaine de la logistique et du transport (messagerie, express, transports de lots complets, commission de transport, entreposage, intégrateur ...)
  - La prise en compte des risques inhérents au secteur (débit de marchandage, réglementation du cabotage, normes de sécurité, réglementation de l'organisation du temps de travail, surcharge carburant...)
  - La prise de connaissance des éléments de contrôle interne (facturation, règlements, suivi des plannings et de la flotte...)
  - Les règles d'exonération de TVA (prestations de transport à destination de l'étranger) et les formalités liées
- Quelles sont les principales zones de risques ?

- Les risques liés à la reconnaissance du chiffre d'affaires
- Les risques liés à au cycle social
- Les risque liés aux actifs immobilisés et loués
- Les risques métiers, notamment ceux liés à la sous-traitance, au temps de travail, au cabotage et au transport de marchandises sensibles
- Quels sont les différents contentieux liés au secteur ?
  - La conduite des litiges
  - Les contrôles et sanctions
  - La responsabilité civile et pénale du dirigeant et de l'entreprise

### Bénéfices participants

---

A l'aide des illustrations pratiques :

- Connaître l'environnement économique, comptable, et fiscal du secteur
- Identifier les risques de chaque activité du secteur et les modes d'organisation ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Disposer d'outils opérationnels adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en oeuvre
- Acquérir une démarche précise étape par étape pour mettre en évidence les points de vigilance

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

### Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

## Les autres secteurs

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Audit du secteur vitivinicole : points de vigilance **NOUVEAU**



" La filière vitivinicole française est à la fois un secteur économique majeur et une composante marquante des territoire où elle est implantée, dans ses dimensions historiques, culturelles, esthétiques et patrimoniales " \*

Le secteur vitivinicole se caractérise par un dispositif normatif propre et complexe auquel viennent s'ajouter des us spécifiques aux grandes régions viticoles.

Ces particularités et cette complexité doivent être prises en compte par le commissaire aux comptes intervenant dans ce secteur tant dans sa connaissance de l'entité et de son environnement que dans son approche des risques et sa démarche qualité.

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CSEC0012

\* Rapport " la filière vitivinicoles française, consolider les acquis et préparer l'avenir " HCCA décembre 2017

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### **Objectifs**

---

Cette formation vous permettra :

- de décrire et d'analyser les spécificités des entités du secteur viti-vinicole et plus particulièrement le cycle « approvisionnements, stocks et ventes »
- d'en tirer les conséquences pour une mise en oeuvre adaptée de la démarche d'audit

### **Questions traitées**

---

Outre l'apport théorique, les particularités du secteur viti-vinicole seront illustrées par des cas pratiques.

Les thématiques suivantes seront abordées :

- Les règles spécifiques d'évaluation des immobilisations.
- L'audit des stocks :
  - Comment valider les flux et quantités physiques ?
  - Comment prendre en compte le processus d'élaboration des vins dans la valorisation des stocks ?
  - Comment maîtriser les incidences des variations de récoltes sur les coûts de revient des stocks ?
- Les aspects fiscaux : quels impacts sur les comptes ? Quels risques pour l'entité ?
- Les principales procédures de contrôle interne pertinentes pour l'audit en lien avec les textes légaux et réglementaires qui régissent notamment le suivi des flux matières
- La responsabilité sociale et environnementale
- Les spécificités propres aux différents modes de commercialisation

### **Bénéfices participants**

---

Cette formation vous apportera la maîtrise des spécificités du secteur vitivinicole vous permettant :

- de mieux appréhender les risques liés au secteur
- d'adapter votre démarche d'audit dans le respect des normes professionnelles
- de faciliter votre communication avec les dirigeants de l'entité contrôlée

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Entreprises publiques locales : la porte d'entrée du secteur public



Les EPL présentent des risques d'audit relevant de leur domaine d'intervention – aménagement, logement social, gestion d'équipement ou de service public – et d'un environnement législatif et réglementaire spécifique.

Evaluer les risques d'audit d'une EPL pour élaborer et mettre en œuvre une démarche d'audit pertinente, nécessite d'appréhender le fonctionnement des collectivités locales, la gouvernance des EPL, de comprendre la logique publique et de connaître le droit public qui leur est applicable.

Durée : 15h

A partir de : 880 € HT\*

Code : CSEC0008

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants

### Objectifs

---

Cette formation apporte un niveau de connaissance indispensable à l'auditeur des entreprises publiques locales, qui sera alors en mesure :

- D'évaluer les risques d'audit liés à chaque activité relevant d'une logique d'action publique
- D'évaluer les risques d'audit liés à l'environnement législatif et réglementaire des EPL
- D'organiser et de mener à bien sa mission légale en gérant les risques spécifiques à ce secteur

### Questions traitées

---

Cette formation est pragmatique et complète. Elle apporte la culture indispensable à la compréhension de l'environnement public, du fonctionnement des collectivités locales, de leurs interventions et métiers dans lequel les EPL s'inscrivent.

Elle fournit les connaissances législatives et réglementaires inhérentes aux domaines d'intervention des EPL.

Elle répondra notamment aux questions suivantes :

- En quoi les EPL sont-elles des sociétés originales ? Appliquent-elles des règles de fonctionnement particulières ?
- Quel est l'environnement législatif et réglementaire des EPL ? Quelles sont les évolutions majeures impactant la démarche d'audit ?
- Quelles sont les contraintes et les risques des différentes activités des EPL ?
- Quelles sont les NEP plus particulièrement applicables dans la mise en œuvre des diligences du commissaire aux comptes d'une EPL ?

### Bénéfices participants

---

- Connaissance de l'environnement réglementaire et du fonctionnement des collectivités territoriales, des EPL et de leurs activités
- Identification des risques de chaque activité ayant une incidence directe sur la mission du commissaire aux comptes
- Focus sur les normes d'exercice professionnel plus particulièrement applicables dans la mise en œuvre des diligences du commissaire aux comptes d'une EPL
- Outils opérationnels par activité adaptés aux spécificités des contrôles à mettre en œuvre
- Importante documentation réglementaire

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

880 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit des Etablissements publics de santé



La formation est conçue et animée par des commissaires aux comptes spécialistes, membres du groupe de travail "EPS" de la CNCC.

La formation prend en compte les nouvelles évolutions sur l'audit du cycle des recettes d'activité, y compris sur la partie système d'information, ainsi que les particularités liées au statut d'EIP de certains établissements (KAM, RCCA).

Durée : 22h30  
A partir de : 1,300 € HT\*  
Code : CSEC0001

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

- S'assurer de la maîtrise de l'environnement légal et réglementaire applicable aux établissements publics de santé
- Acquérir une bonne compréhension du référentiel comptable applicable pour la certification ainsi que du contenu et des particularités de la mission du commissaire aux comptes
- Prendre connaissance des risques et des facteurs à prendre en compte pour leur d'évaluation
- Maîtriser trois cycles principaux et les particularités liées à d'autres cycles

### Questions traitées

- Présentation du secteur hospitalier public et des instances des EPS
- Présentation du cadre légal et réglementaire comptable
- Particularités de la mission du commissaire aux comptes
- Approche d'audit des principaux cycles
  - Recettes
  - Personnel
  - Immobilisations
  - Systèmes d'informations
- Présentation des aspects les plus significatifs relatifs à l'audit de l'endettement et des achats/stocks/frais généraux

### Bénéfices participants

- Une plus grande autonomie et efficacité lors de l'audit des comptes des EPS
- Une meilleure anticipation des difficultés

### Pré-requis

Avoir dans son champ d'intervention une mission d'audit du secteur hospitalier.

### Informations particulières

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

1,300 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## L'audit des mutuelles du livre II ayant une activité maladie



La formation est conçue et animée par des commissaires aux comptes spécialistes, membres du groupe de travail "Mutuelles" de la CNCC.

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 22h30  
A partir de : 1,300 € HT\*  
Code : 6019

### **Objectifs**

---

- S'assurer de la maîtrise des principales particularités des mutuelles du livre II et des textes généraux et spécifiques qui leur sont applicables
- Acquérir une bonne compréhension des états financiers
- Prendre connaissance des risques et des facteurs et éléments à prendre en compte pour leur évaluation
- Maîtriser les principaux cycles et leur lien avec les comptes
- Définir et mettre en œuvre un programme de travail adapté

### **Questions traitées**

---

- Les particularités des mutuelles du livre II au plan règlementaire, comptable, prudentiel, de leur activité et de leur fiscalité sur la base des textes en vigueur en mai 2018 et tenant compte de la réforme européenne de l'audit
- Approche d'audit des cycles : cotisations, placements, prestations
- Approche d'audit des frais généraux, des opérations de réassurance, de co-assurance et de substitution
- Présentation de la combinaison des comptes
- Comité d'audit : obligations et fonctionnement

### **Bénéfices participants**

---

- Une plus grande autonomie et efficacité lors de l'audit des comptes des mutuelles du livre II
- Une meilleure anticipation des difficultés

### **Pré-requis**

---

Avoir dans son champ d'intervention une mission d'audit de mutuelle du livre II.

### **Informations particulières**

---

- Cette formation ne traite pas de l'audit des opérations de prévoyance ni de Solvabilité 2
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés

- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

1,300 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Les spécificités du commissariat aux comptes dans le logement social



Cette formation est ciblée sur les principaux Organismes de Logement Social, incluant les OPH à comptabilité commerciale, les ESH (ex SA d'HLM) et les Coopératives d'HLM.

La formation est conçue et animée par des commissaires aux comptes spécialistes, membres du groupe de travail Logement social de la CNCC.

Elle intègre les évolutions légales et réglementaires récentes.

Durée : 14h

A partir de : 880 € HT\*

Code : CSEC0002

### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

- S'assurer de la connaissance générale de l'environnement du logement social dont :
  - l'organisation du mouvement HLM
  - l'environnement de tutelle et de contrôle du secteur
- S'assurer de la connaissance requise pour identifier et évaluer le risque d'anomalies significatives dans les comptes
  - maîtriser les principales particularités juridiques, fiscales, financières et comptables du logement social
  - maîtriser le cadre comptable et les obligations financières des entités
  - se mettre à jour avec la doctrine CNCC
- Maîtriser les principaux cycles
  - présentation du cycle et principales étapes du processus
  - identification et évaluation du risque d'anomalies significatives au niveau des assertions et réponse aux risques identifiés
- Analyser quelques opérations particulières comme les opérations d'accession, les opérations de démolition, les opérations de cession de patrimoine et les opérations d'apport et de fusion
- Maîtriser la communication du commissaire aux comptes
  - vis-à-vis de l'entité
  - vis-à-vis de l'ANCOLS

### Questions traitées

La formation a été volontairement centrée sur les cycles d'activité majeurs et spécifiques à ce secteur. Les cycles étudiés sont :

- cycles construction et maintenance du parc locatif
- accession à la propriété
- trésorerie-financement
- gestion locative

### Bénéfices participants

- Meilleure compréhension du secteur du logement social

- Amélioration de la démarche d'audit dans ce secteur
- Documentation sectorielle

### Pré-requis

---

Connaissance de la démarche d'audit des comptes.

### Informations particulières

---

- La formation ne traite pas des SEM qui peuvent relever du secteur immobilier et qui font l'objet d'une formation spécifique; les particularités fiscales de ce secteur sont évoquées (renvoi aux textes) mais ne font pas l'objet d'un développement approfondi
- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

880 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



# Technologie de l'information

Audit des PME en environnement ERP : contraintes ou bénéfiques ? .....	194
Excel : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers .....	196
IDEA : augmentez votre valeur ajoutée, gagnez du temps et sécurisez vos pratiques avec cet outil puissant .....	199
Traitement de données comptables : méthodologie de la démarche et outil d'analyse SmartFEC © 201	



## Audit des PME en environnement ERP : contraintes ou bénéfiques ?

Après avoir conquis les grandes entreprises, les ERP (Progiciels de Gestion Intégrés en français) se répandent dans les PME jusqu'à des structures de petite taille. Or s'ils présentent de nombreux avantages pour l'entreprise (gains de productivité, réduction des risques d'erreurs, intégration de toutes les fonctions de l'entreprise), ils peuvent également être une source d'inquiétude, voir de difficultés autant pour la PME que pour l'auditeur.

**Durée :** 7h  
**A partir de :** 440 € HT\*  
**Code :** CINF0004

Le logiciel est-il correctement paramétré ? L'intégrité des données qui en sont issues est-elle garantie ? Comment auditer des comptes qui sont extraits d'une base de données souvent conçue avant tout pour faciliter la gestion de l'entreprise ? Comment s'assurer en permanence du chemin d'audit qui va de la pièce justificative aux comptes ? Sur quoi s'appuyer pour vérifier le respect des assertions d'audit ? L'auditeur et les services financiers internes peuvent être désorientés par un environnement qui comporte de nombreux risques et nécessite une approche particulière. Malgré tout, la tendance est au développement de ces systèmes où de nombreux contrôles deviennent automatisés, et où de nombreuses possibilités de récupération de données s'offrent aussi comme atouts. L'essentiel est d'avoir une méthodologie adaptée.

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Cette formation apporte à l'auditeur non spécialiste en environnement ERP, un niveau de connaissance indispensable. A l'issue de la formation, il sera en mesure de :

- Comprendre ce qu'est un ERP et utiliser le vocabulaire propre aux ERP
- Investiguer les fonctionnalités, requêtes et états de contrôle de l'ERP en place
- Adapter la démarche d'audit en fonction de l'ERP et de son utilisation par l'entité
- Constituer un plan de mission et un programme de travail

### Questions traitées

---

Au travers d'exemples concrets et de cas pratiques, la formation répondra aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'un ERP ?
- Quels sont les bénéfices pour l'entreprise ?
- Comment construire une démarche d'audit complète et un plan de mission adaptés ?
- Quels sont les principaux points d'attention ?

### Bénéfices participants

---

- Appréhender les spécificités de l'audit légal dans une entreprise disposant d'un ERP
- Tirer le meilleur parti, pour l'audit, des possibilités offertes par les ERP

### Pré-requis

---

Pratique de l'audit.

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

440 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## Excel : utiliser tout son potentiel pour réaliser les bons contrôles et sécuriser vos dossiers



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés
- Collaborateurs débutants

Durée : 7h30  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : CINF0002

### Objectifs

- Réaliser des contrôles performants sur des fichiers de données des entités contrôlées
- Savoir exploiter les avantages du tableur à chacune des étapes de la mission d'audit
- Etre à même de construire ses propres outils de contrôle

### Questions traitées

- **Préliminaires : l'identification des potentiels de l'outil**
  - Les principaux raccourcis
  - L'utilisation de la souris
  - Importer et récupérer les fichiers facilement
    - Les types de fichier les plus couramment rencontrés
    - Exemples de récupération de fichiers de différents types
    - Les principaux retraitements pour rendre les fichiers exploitables (caractères spéciaux, gestion de dates, extraction de la classe d'un compte...)

*Cas pratiques : exercices d'import de fichiers dans Excel*

- **L'utilisation d'Excel dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes : principes généraux**
  - Les contrôles d'intégrité et de cohérence des fichiers
  - Le contrôle des formules sur les fichiers Excel
  - La documentation des contrôles réalisés

Cas pratiques : exercices permettant d'identifier les traitements et vérifications à appliquer sur des fichiers obtenus

- **Rechercher rapidement les anomalies**
  - La sélection d'éléments à contrôler (NEP 530) :
    - Les fonctions tris et filtres
    - La fonction alea
  - Les recherches d'incohérences - procédures analytiques (NEP 520) :
    - Autres illustrations des fonctions de tris et de filtres
    - La recherche de doublons (références dans fichier stock).
  - Exhaustivité du chiffre d'affaires (NEP 240) : le contrôle des séquences / numéros de factures de ventes

*Cas pratiques : exercices sur des fichiers "stocks", "comptabilités", "ventes"*

- **Mener des analyses plus complètes**

- Présentation des problématiques et besoins du commissaire aux comptes (NEP 520, NEP 240, NEP 9605)
- La fonction recherche
- La consolidation de fichiers (fichiers stocks ou comptabilité N/N-1)
- Les tableaux de croisés dynamiques (TCD)

*Cas pratique : exercices sur des fichiers "stocks", "comptabilités"*

## **Bénéfices participants**

---

Au travers des cas pratiques vus au cours de la formation, et grâce à l'utilisation de quelques fonctionnalités simples d'Excel, les participants sauront réaliser la plupart des interrogations de fichier utiles à leur mission.

## **Pré-requis**

---

Avoir une connaissance de base du fonctionnement du tableur Excel.

## **Informations particulières**

---

- Il est d'indispensable de venir avec un ordinateur portable équipé d'Excel version 2010 ou suivantes. L'emploi d'une souris externe est recommandé. Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement
- Cette formation est l'occasion de (re)découvrir notamment les Tableaux Croisés Dynamiques dont la présentation est approfondie dans la formation « Traitement de données comptables : méthodologie de la démarche et outil d'analyse SmartFEC © », formation complémentaire permettant d'appréhender les traitements des données du FEC à travers l'outil SMARTFEC © proposé par la CNCC

## **Moyens pédagogiques**

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)

- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

### Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

## IDEA : augmentez votre valeur ajoutée, gagnez du temps et sécurisez vos pratiques avec cet outil puissant



### Vous êtes concernés

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

Durée : 7h30  
A partir de : 375 € HT\*  
Code : CINF0001

### Objectifs

- Mesurer l'intérêt d'un outil d'analyse de données dans la démarche d'audit
- Maîtriser les principales fonctionnalités et caractéristiques du progiciel IDEA V10
- Acquérir une méthodologie de travail performante

### Questions traitées

- Apport des outils d'analyse de données pour le commissaire aux comptes

#### **Cas pratique : récupération des données sous différents formats, dont celui des fichiers PDF**

- Utilisation d'IDEA dans le cadre des tests de procédures de contrôle interne

#### **Cas pratiques : tests de procédures ventes – rapprochements des BL, factures, écritures**

- Utilisation d'IDEA dans le cadre de l'appréciation du risque résultant de fraudes

#### **Cas pratiques :**

- **Risque de fraudes sur la comptabilisation des ventes – tests sur les séries numériques**

- **Risque de fraudes liées à la délégation de signature bancaire au comptable - tests sur la réalité des décaissements comptabilisés**

- **Démonstration de la loi de Benford**

- Utilisation d'IDEA dans le cadre des contrôles de substance

#### **Cas pratiques :**

- **Personnel : exploitation d'un fichier DADS – cohérence avec la connaissance des mouvements du personnel – calcul de l'ancienneté du personnel présent au 31/12**

- **Stocks : appréciation du risque de dépréciation entre N et N-1 – travaux sur les stocks sans mouvement et leur valorisation**

En séance, les participants réaliseront, avec l'assistance de l'animateur, les cas pratiques en utilisant la version de démonstration du logiciel IDEA V10, à installer préalablement à la formation sur leur propre ordinateur portable. Ils pourront retrouver, postérieurement à la formation, les manipulations de ces cas pratiques, grâce à des vidéos sonorisées.

### Bénéfices participants

- Faire évoluer leur démarche d'audit vers une plus grande intégration de l'analyse des données informatiques

- Gagner en efficacité dans leur mission
- Mettre en pratique le logiciel IDEA V10 sur les fonctionnalités de base applicables à l'audit

## Pré-requis

---

Usage courant d'un micro-ordinateur. Pas de connaissance préalable d'IDEA exigée.

## Informations particulières

---

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement
- Les participants devront disposer d'un ordinateur portable préalablement équipé du logiciel IDEA V10 ou d'une version de démonstration
  - Cette version de démonstration peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de CASEWARE - 12, place St Hubert - 59000 LILLE - Tél. : 03 59 56 06 80 - Fax : 03 59 56 06 18 - [www.caseware-idea.fr](http://www.caseware-idea.fr) (prévoir un délai de livraison de 15 jours)

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

375 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*



## Traitement de données comptables : méthodologie de la démarche et outil d'analyse SmartFEC ©



L'exploitation des données du FEC permet de mieux cibler les contrôles pour la vérification de certaines assertions d'audit. Elle permet notamment aux commissaires aux comptes d'analyser autrement les flux et ainsi de détecter plus aisément des anomalies.

SmartFEC ©, outil permettant d'analyser un grand volume de données, est fait pour vous qui ne disposez pas d'équipe spécialisée et des outils ad'hoc. A vous d'adopter une méthodologie structurée !

Créé par la CNCC, SmartFEC © est un outil simple, sous Excel, doté des requêtes usuelles pour mener des analyses sur l'intégralité de la base comptable. Sa bonne utilisation vous permettra d'optimiser vos temps d'intervention dans le cadre de votre démarche d'audit.

Formation à jour de la version 2.2.2.0 de SmartFec ©.

Durée : 7h

A partir de : 410 € HT\*

Code : CINF0005

Ancien titre : "SmartFEC : votre outil d'analyse du FEC"

### Vous êtes concernés

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission
- Chefs de mission
- Collaborateurs confirmés

### Objectifs

---

Cette formation apporte le niveau de connaissance et de pratique requis pour initier une démarche d'audit de données en utilisant facilement SmartFEC et tirer parti du FEC dans la démarche d'audit. Le participant sera en mesure :

- D'adopter une démarche structurée de traitement de données à l'appui de fiches techniques
- Se former aux principes de base d'Excel en matière de bases de données
- De se familiariser avec un puissant outil de synthèse : les tableaux croisés dynamiques
- De tirer parti du FEC pour mieux cibler ses contrôles et détecter les anomalies en utilisant SmartFEC dans sa démarche d'audit
- Traiter de nombreux cas pratiques sur son ordinateur

### Questions traitées

---

Cette formation à l'initiation au traitement de données en utilisant SmartFEC © permet d'exploiter les données du FEC. Elle contribue fortement à l'efficacité des missions de commissariat aux comptes. Au travers d'un apport théorique et méthodologique, de nombreux cas pratiques traités par les participants avec leur ordinateur, elle répondra notamment aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que le FEC ? Le FEC est-il une opportunité pour le CAC ?
- Comment se positionne SmartFEC © par rapport à d'autres outils ?
- Quelles sont les manipulations Excel incontournables dans ce type d'approche ?
- Comment aborder le traitement de données, adopter une démarche structurée et intégrer le traitement des données dans les dossiers de commissariat aux comptes ?
- Comment déterminer les requêtes utiles et les intégrer dans la démarche d'audit documentée ?
- SmartFEC © permet-il d'identifier des anomalies telles que, des doublons dans les charges comptables, des flux de comptes bancaires anormaux, des incohérences de base de TVA collectée ?

- Comment utiliser la technique des tableaux croisés dynamiques dans le traitement de points d'audit ?

### Bénéfices participants

---

- Rappel des fonctionnalités utiles d'Excel dans le traitement de données
- Faciliter l'exploitation des données du FEC à l'aide de SmartFEC ©
- Effectuer un traitement de données de manière simple et homogène sur tous vos dossiers (intérim, orientation de la mission, contrôles de substance ...)
- Mettre en œuvre une démarche d'audit structurée et organisée pour être plus efficace

### Pré-requis

---

- Connaissance des principales étapes de la démarche d'audit (rapprochement avec le pack PE)
- Bonnes connaissances sur Excel requises, mais aucune connaissance des tableaux croisés dynamiques n'est nécessaire

### Informations particulières

---

- Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable équipé :
  - D'un système d'exploitation Windows 7 (et versions suivantes)
  - Du pack office (version 2010 et suivantes)
  - De SmartFEC © (téléchargement depuis le site de la CNCC, via Sidoni)

### Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes, ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

**Tarifs\***

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*

# Management et communication

Savoir communiquer avec efficacité **NOUVEAU** ..... 205

## Savoir communiquer avec efficacité **NOUVEAU**

*Les CAC ont un incroyable talent*



On n'a jamais autant parlé de communication qu'aujourd'hui. On n'a jamais eu autant d'outils de communication qu'aujourd'hui. Mais est-ce que l'on communique bien ? Est-ce que l'on communique efficacement en prenant en compte les besoins de son interlocuteur ?

La communication du commissaire aux comptes est un indispensable. Cet indispensable nécessite une remise en question vertueuse régulière. C'est là toute l'ambition de cette formation.

Durée : 7h  
A partir de : 410 € HT\*  
Code : CCOM0001

### **Vous êtes concernés**

---

- Commissaires aux comptes
- Directeurs de mission

### **Objectifs**

---

Les objectifs de cette formation sont la qualité et l'efficacité durable de la communication de l'auditeur, tant auprès de ses clients que de ses collaborateurs. A l'issue de la formation, les participants auront les clés pour :

- Etre capable de faire un diagnostic de la relation
- Agir pour réduire les tensions et savoir retrouver leur calme en toutes situations
- Communiquer avec efficacité

### **Questions traitées**

---

Les différents points abordés sont les thématiques de la vie quotidienne des commissaires aux comptes au travers des différentes phases de leur mission et les grands moments de communication :

- Comment m'adapter en quelques secondes à l'autre ?
- Comment présenter à mon client mes meilleurs atouts ?
- Comment parler sans stress des honoraires ?
- Comment exister dès le début de la relation avec mon client ?
- Comment manager les différentes personnalités au sein même de mon cabinet ?
- Comment réduire les tensions et savoir retrouver son calme en situations délicates, en sachant que le stress se communique et ...le calme aussi ?

Au cours de cette journée, les participants travailleront sur leurs propres expériences apportant ainsi un matériau concret.

La pédagogie utilisée sera vivante et participative pour laisser au maximum la place à l'échange, aux exercices et aux mises en situation.

En particulier, seront réalisées pendant la formation :

- Des exercices de communication pour s'exercer spontanément
- Des exercices de réflexion pour intégrer les points de théorie et les principes
- Des visionnages de courtes séquences de films ou de vidéos aidant la réflexion
- Des tests d'auto-prise de conscience sur les points acquis et ceux restant à améliorer
- Un jeu sur l'écoute

### **Bénéfices participants**

---

A l'issue de la formation, les professionnels sauront mieux appréhender leur communication tant avec les interlocuteurs des entités auditées qu'avec leurs collaborateurs.

## Pré-requis

---

Pratique de l'audit

## Informations particulières

---

Les supports étant dématérialisés, nous conseillons aux participants de les télécharger préalablement, et de se munir d'un ordinateur portable/tablette.

## Moyens pédagogiques

---

Les supports pédagogiques sont conçus avec le plus grand soin et sont sous format dématérialisé, accessibles dans l'espace personnel des participants du site des formations de la CNCC ou de l'IRF organisateur. Ils permettent aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation. Ils se composent de :

- Diaporama
- Cas pratiques énoncés et corrigés
- Documentation pour approfondir

A l'issue de la formation, l'acquisition des connaissances sera évaluée, à partir d'un questionnaire à choix unique de 15 affirmations.

CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en oeuvre des formations proposées :

- Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
- Les formateurs sont des professionnels de la communication au contact avec des commissaires aux comptes depuis plusieurs années
- La constitution des groupes, volontairement limités en nombre, fait l'objet d'un soin tout particulier afin de favoriser les échanges
- Les formations se déroulent dans des salles de formation adaptées, disposant du matériel pédagogique nécessaire (paper-board, vidéo-projecteur, etc.)
- Des questionnaires en ligne d'évaluation sont systématiquement remis à chacun des participants à l'issue de la formation. Ils font l'objet d'une analyse attentive qui permet à CNCC Formation d'améliorer la qualité des formations dispensées

## Tarifs\*

---

Du 17 septembre 2018 au 13 septembre 2019

410 € HT

*\*Support pédagogique, cas pratiques, aides visuelles et documentation inclus, mais ne comprend pas les éventuels frais de restauration ou d'hôtellerie.*